

IV

G. V

COMMISSION DES FINANCES

Sous-Commission de Contrôle des Dépenses  
engagées pour la Défense Nationale

Tome - IV -

Séances du 1<sup>er</sup> décembre 1938 au 8<sup>er</sup> mai 1940 .

AD



30 NOVEMBRE

38

Monsieur le Président,

A la suite de l'audition de MM. les Ministres de l'Air et de la Marine, le 25 Novembre courant, par la Sous-Commission Sénatoriale de Contrôle que j'ai l'honneur de présider, mes collègues m'ont donné mandat de vous signaler leurs inquiétudes au sujet :

1°/ - Du rendement nettement insuffisant des usines d'aviation qui paraît avoir pour cause essentielle le manque d'activité des ouvriers, ceux-ci se refusant trop souvent à fournir l'effort constant qu'exige la réalisation rapide des programmes d'armement;

2°/ De La lenteur avec laquelle sont passés les marchés qui doivent nous procurer, en vue de la défense aérienne, les canons que l'industrie française n'est pas en mesure de produire./

Ainsi qu'elle l'a souligné à plusieurs reprises dans ses dernières séances, la Sous-Commission insiste sur les avantages que présenterait, en raison des déficiences de nos fabrications de guerre, un recours plus grand à l'industrie américaine. Il paraît plus que jamais indispensable à mes Collègues d'instituer en cette matière, d'une fa-

çon .....

A Monsieur DALADIER, Président du Conseil  
Ministre de la Défense Nationale

2

façon définitive, une coopération constante avec les Etats-Unis . Cette coopération qui est seule susceptible de compenser l'infériorité de nos moyens industriels par rapport à ceux de l'Allemagne, devrait avoir pour premier objet la livraison par les usines Curtis de 200 appareils nouveaux et en outre la commande de 20 avions destinés à la Marine: ce département aurait ainsi à sa disposition les 40 appareils qu'il juge actuellement indispensables.

La Sous-Commission n'ignore pas les difficultés pratiques que soulève la mise en oeuvre d'une telle politique, mais elle tient à marquer une fois de plus le caractère essentiel qu'elle lui paraît présenter .

Elle estime enfin et elle croit devoir appeler sur ce point votre attention, qu'il y aurait le plus grand danger à ne pas prendre toutes précautions pour interdire à l'Allemagne l'accès des gisements de pétrole les plus proches de son territoire . Le voyage que M. FUNCK vient d'effectuer à Belgrade, à Ankara et à Sofia, <sup>Ainsi que</sup> les déclarations faites par le Ministre de l'Economie du Reich dans cette dernière capitale, le 10 Octobre dernier, prouvent que nous devons avoir plus que jamais une politique active dans l'Est européen , y compris la Turquie dont l'amitié est essentielle.

Agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma haute considération.

Fédération Aéronautique Internationale

8

SEANCE DU MERCREDI 14 DECEMBRE 1938

---

Audition de M. DALADIER, Ministre de la Guerre et de la Défense  
Nationale

---

Etaient présents : MM. Joseph CAILLAUX, Président, Abel GARDEY, LAUDIER, Daniel VINCENT, Mario ROUSTAN, LANCIEN, LAURENT EYNAC, FARGEON, de la GRANGE, LE MOINIC, de WENDEL, le général BOURGEOIS.

A 15 heures 45, M. le Président ouvre la séance après que le Ministre de la Guerre se soit excusé pour le retard, bien involontaire, mis à se présenter devant la sous commission.

M. le PRESIDENT - Nous savons que vous avez fort à faire et acceptons bien volontiers vos excuses. Vous avez reçu le questionnaire établi pour cette séance. Voulez vous répondre aux questions posées.

M. le MINISTRE - D'une façon générale, la mobilisation a été beaucoup plus difficile à réaliser du fait qu'elle n'a été que partielle. Si j'avais mobilisé les trois classes de la disponibilité, elles auraient été incorporées de façon automatique dans les divisions actuelles. Si la mobilisation avait été totale, tous les rouages auraient fonctionné en même temps. Mais nous n'avons pas procédé ainsi pour des raisons d'ordre diplomatique.

M. le PRESIDENT - Nous le comprenons parfaitement.

M. le MINISTRE - Nous devons avertir la Société des Nations qu'il y avait péril de guerre et, après seulement, procéder à la mobilisation.

M. LE PRESIDENT - C'est toute l'aide que nous apporte la S.D.N. ?

M. le MINISTRE - Si nous avions respecté les rites nous aurions déclenché un branlebas international. L'Angleterre nous a demandé d'éviter de donner un caractère fatal à nos mesures de sécurité. C'est pourquoi nous n'avons fait que renforcer notre frontière du Nord, et du Nord-Est, assuré la mise en place de la D.A.T. et prévu la constitution de quelques régiments du territoire. Les Français d'ailleurs

n'ont pas très bien compris ce que nous voulions réaliser car nous avons rappelé sous les drapeaux des hommes détachés de toutes obligations militaires normales et laissé dans leur foyer ceux qui s'attendaient à être convoqués. Remarquons en passant que sans se préoccuper de la légitimité de la mesure prise tous les réservistes se sont présentés. Ils ont ainsi fait preuve d'un patriotisme devant lequel il convient de s'incliner.

M. LE PRESIDENT - Cette constatation est particulièrement justifiée.

M. le MINISTRE - Et j'en arrive aux questions posées. Je m'excuse de traiter dans son ensemble la question de la mobilisation. Mais elle forme un tout et je répondrai ensuite à toutes les questions de détail qui vous paraîtraient nécessaires de me poser. Il est incontestable que dans certaines régions les centres mobilisateurs ont mal fonctionné. Personnellement je n'en ai jamais été partisan. En 1914 les colonels ont mobilisé dans le minimum de temps et de façon très satisfaisante plusieurs unités de la réserve et de la territoriale.

M. LE PRESIDENT - Alors pourquoi a-t-on changé?

M. LE MINISTRE - A cause de la loi du recrutement mais d'ores et déjà je crois qu'il faut refondre notre organisation militaire. La situation de l'Europe n'est plus celle de 1928. On avait la loi d'un an et l'Allemagne et l'Italie n'avaient point retrouvé leur potentiel de guerre, quoi qu'il en soit les centres mobilisateurs n'ont pas rempli leur rôle.

M. le PRESIDENT - Pourquoi ?

M. le MINISTRE - Parce qu'ils ont été débordés par le nombre des soldats qui se présentaient en foule avant l'heure fixée dans les convocations, par manque de cadres et manque de souplesse dans les réquisitions. Comme les réservistes ont été livrés à eux-mêmes pendant un certain temps, il en est résulté des incidents fâcheux, infiniment regrettables d'ailleurs.

Général BOURGEOIS - Oui et malheureusement en Alsace.

M. le PRÉSIDENT - Dans tous les cas vous pensez à une réforme ?

M. le MINISTRE - Oui M. le Président. Il faut refondre notre organisation mais je me heurte à une première difficulté, car je n'ai aucun officier volontaire pour servir dans les centres mobilisateurs. Tous préfèrent rester à la tête de leurs unités, ce qui est infiniment logique. Puis il faut maintenir au moins le service de deux ans.

M. le PRÉSIDENT - Au moins ?

M. le MINISTRE - Et nous ne pouvons le maintenir que si les rengagements continuent à la cadence actuelle. Nous avons en effet 168.000 rengagés alors que nous ne devrions légalement en avoir que 120.000. Pour en revenir aux centres mobilisateurs il faudra, en premier lieu, dédoubler ceux qui sont trop importants et pour cela construire, puis augmenter les cadres, et enfin compléter les stocks.

M. le PRÉSIDENT - d'habillements et d'équipement surtout.

M. le MINISTRE - Les questions que vous m'avez posées M. le Président prouvent que vous êtes parfaitement renseigné mais je tiens à souligner que quoi qu'on fasse il est matériellement impossible de stocker, dès le temps de paix, tout ce qui est nécessaire à la mobilisation. L'idéal serait de trouver un vêtement souple qui soit un uniforme. De même on a trop sacrifié à la mécanisation. Le cheval est indispensable. Rendez-vous compte qu'une division motorisée en marche s'étale sur 70 Km. Rendez-vous compte combien une telle formation est lourde à manier. (Certains **Etats-Majors** ont fait des prodiges. C'est ainsi que la D.L.M. de Dijon était à Strasbourg, au complet, dans la première demi journée). Il faudrait encore que les services aient rejoint leurs centres quelques heures avant la mobilisation: intendance, service de santé, artillerie, etc. de façon à pouvoir recueillir les effectifs qui se présentent.

Je vais étudier avec l'Etat-Major cette réorganisation, mais il me semble que la solution normale serait de revenir aux Régiments centres mobilisateurs. Si nous rendons à ces unités leurs fonctions anciennes, nous aurons un colonel, peut-être deux lieutenants..

lieutenants-colonels, deux majors et sûrement des cadres de l'Intendance et du Service de Santé pour chaque régiment. Je ne sais encore ce que je déciderai, mais je tiens à dire, dès maintenant, que la <sup>formule</sup> formation actuelle est inefficace.

M. le PRESIDENT - Vous avez cent fois raison.

M. le MINISTRE - Je serai vraisemblablement obligé d'augmenter le nombre des officiers d'active. L'ETAT-MAJOR de l'armée me demande 900 officiers en plus pour l'an prochain. D'ailleurs, il convient de ne rien exagérer. L'Allemagne aussi a eu des loups, l'Italie en aurait plus encore, mais évidemment ce n'est pas un moyen de justifier nos erreurs.

M. le PRESIDENT - Quelles mesures comptez-vous prendre pour l'habillement et l'équipement des réserves ?

M. le MINISTRE - J'ai prévu 250 millions pour le premier semestre, si cela est insuffisant je demanderai de nouveaux crédits.

M. le PRESIDENT - Que nous ne refusons jamais quand il s'agit de la défense nationale, mais que nous tenons à voir judicieusement employés

M. le MINISTRE - Vous pouvez être assuré M. le Président que je donnerai tous ordres de détail à ce sujet et j'en arrive à la question B.

En 1936 nous avons établi un programme d'armement qui se répartissait sur quatre années et qui atteignait la somme de 14 milliards. Le décret-loi du 2 mai 1938 nous a donné 4 milliards 750 millions de crédits nouveaux, mais depuis, il y a eu la hausse des prix, la réduction du travail, les incidents sociaux que vous connaissez. A l'heure actuelle nous estimons à 25 milliards la somme totale qui devra être dépensée pour réaliser les programmes établis; et si, au compte d'investissement en nature, nous ajoutons les dépenses figurant au budget ordinaire nous arrivons à un total de 41 milliards, c'est un maximum qui ne peut pas être dépassé. Sur ces crédits globaux j'ai récemment prélevé une somme importante pour l'aviation et la D.C.A. Ce programme, je le répète, doit être effectué en 4 ans. A l'heure actuelle, la moitié devrait être réalisée. Nous sommes en avance pour certaines matières en retard pour d'autres. En avance

pour les canons de 25, les Mines, les mortiers de 60, les fusils d'un modèle nouveau, les chars, les chenillettes, les voitures tous terrains.

En retard pour l'artillerie lourde et la D.C.A.

A ce sujet, il importe de ne pas exagérer nos insuffisances. On a dit que nous n'avions rien. Qu'il me suffise de vous signaler que, pour la seule région parisienne, nous pouvions opposer à tous raids ennemis un rideau d'acier formé par 2.500 coups de canon à la minute.

M. le PRESIDENT - A quelle hauteur ?

M. le MINISTRE - A hauteur utile. Je voudrais aussi qu'on cesse de croire que tout est possible à l'aviation ennemie et que l'on se rende enfin compte qu'à 7.000 m d'altitude, un avion place difficilement ses bombes au but. Plus de la moitié de nos canons 75 ont été modifiés. Par contre nous avons de très sérieux retards dans la fabrication des canons qui tirent à basse altitude. Je dois signaler en outre à la commission que nous avons passé d'importants marchés en vue d'acquérir des canons de 90 de marine. Je ne parle pas des difficultés que j'ai eu à vaincre à ce sujet. Vous les avez connus autrefois, M. le Président. Enfin nous avons un bon canon Hotchkiss de 25 qui tire 150 coups minute, mais il est inférieur au canon allemand, aussi ai-je été obligé de m'adresser à l'étranger et je n'hésiterai pas une seconde à augmenter ces commandes s'il fallait continuer à discuter interminablement, et sans profit de tout et avec tous. En attendant que j'aie pu outiller l'usine Delage, que nous avons achetée, j'ai commandé de petits canons Bofors en Suède et ses batteries Oerlikon à Zurich.

Remarquez Messieurs que ce sont les pays neutres qui ont les meilleurs armes, comme c'est la Tchécoslovaquie qui livre la meilleure artillerie lourde.

Pour l'artillerie nous ne soyez pas inquiets nous avons réalisé de très grands progrès avec les modifications apportées au 75

On me demande d'aller plus vite dans mes fabrications. Je ne puis cependant mettre à la ferraille le matériel que nous avons qui est très bon et qui représente, pour le 75 seul, une valeur globale de 6 milliards. Les Allemands eux, augmentent leur dotation en 105.

Général BOURGEOIS - Deux batteries par division n'est-ce-pas ?

M. le MINISTRE - Oui, leur idée c'est de doter toute leur artillerie de 105.

M. le PRESIDENT - Et nous ?

M. le MINISTRE - Nous avons du 105 court. Là nous sommes en avance et avons réalisé en deux ans les 2/3 du programme puisque on a livré 300 batteries sur 450 commandées.

Pour le 105 long, nous sommes très en retard. Nous avons eu de très sérieux mécomptes dans les ébauches d'acier qui ont été livrées. Schneider essaie de rattraper le temps perdu. En cette matière, j'adois vous signaler que nous avons consenti à livrer à la un assez grand nombre de ces batteries. L'attitude de ce pays est très correcte et nous le trouvons régulièrement à nos côtés à chaque tension internationale. J'ai vu récemment encore Nous avons besoin de la Nous devons consentir les sacrifices que veut cette amitié. Mais je le répète nous avons un gros retard dans la livraison des 105 longs, retard que nous devons réduire grâce aux dérogations apportées à la semaine de 40 heures.

M. le PRESIDENT - C'est toujours le même problème qui se pose.

M. le MINISTRE - Pour les masques à gaz, la Guerre a ses approvisionnement au complet. Pour les civils, je considère que le danger est beaucoup moins dans les émissions de gaz que dans l'emploi des bombes explosives et incendiaires. L'an dernier déjà nous nous sommes mis en

*+ Nous n'avons reçu que 128 batteries sur 544 commandées*

9

en rapport avec le conseil général et le conseil municipal de la ville de Paris. Nous avons adopté des modèles de masques et lancé les fabrications, mais presque personne n'a voulu en acheter. Lors des événements dramatiques de Septembre, j'ai du en importer d'An-  
ne  
gleterre, mais les modèles anglais sont pas excellents et leur efficacité discutable au delà de une ou deux heures. Ils permettraient aux gens de quitter les villes et c'est tout. Ces achats à l'étranger ne sont d'ailleurs pas une solution. Nous avons donc à nouveau étudié cette question et au début de juillet, j'aurai 5 millions de masques pour la population civile et 10 millions à la fin de l'année 1939.

M. FARJON - La population devrait être avertie de cela ?

M. le MINISTRE - Je me suis entendu avec le Conseil municipal qui s'est engagé à prendre livraison de 2.500.000 masques. Et le Ministre, ayant achevé l'étude de cette question, montre aux membres de la sous-commission le graphique des productions de son Département. Il rappelle que les chars B i, qui sont les plus puissants de l'Europe, reviennent à plus de 1 millions, affirme au Président de la Sous-Commission que le 75 est très efficace dans les tirs contre avions, que nous avons une très grosse avance en engins blindés sur l'Allemagne et l'Italie; et, que, à son avis, l'aviation est surtout une arme politique qui agit puissamment sur la psychologie des gens. Il faut donc qu'il que nous ayons des escadres de bombardement qui puissent effectuer de jour et de nuit des tirs de représailles.

M. le PRESIDENT - Vous avez fait un très gros effort. Nous en convenons, mais à nouveau j'appelle votre attention sur la nécessité de renforcer notre artillerie lourde.

M. le MINISTRE - C'est aussi mon intention M. le Président, mais il y a chez les artilleurs ce que je me permettrai d'appeler une crise dans l'esprit d'invention.

M. le PRESIDENT - Avez-vous les munitions nécessaires ?

M. le MINISTRE - Nous avons tout ce qu'il nous faut pour le matériel

que nous possédons.

M. le PRESIDENT - Quand aurez-vous vos batteries anti-aériennes de 90 de marine ?

M. le MINISTRE - Je les ai commandées au début de cette année, le Creusot doit livrer 40 batteries dans le courant de l'année 1939. Le reste, soit 113 batteries au début de 1940.

M. le PRESIDENT - Les délais sont bien longs !

M. le MINISTRE - Il nous est impossible d'aller plus vite.

Et, comme M. Laurent-Eynac parle du retard dans les livraisons de l'aéronautique, le Ministre assure que le Gouvernement a lui aussi sa part de responsabilité. L'administration a par trop l'idée de méfiance. Sous le prétexte de tout vouloir contrôler, elle enserme les élites qui veulent travailler dans un tel réseau de subtilités administratives qu'elle ne laisse plus aucune liberté.

M. le PRESIDENT - C'est peut-être exact, mais tout ce que vous nous proposez à ce sujet et qui tendra à libérer les élites dont vous parlez sera accepté de grand coeur par la Sous-Commission. N'oubliez pas d'ailleurs que la production du matériel d'artillerie est souvent freinée par les éternelles discussions qui opposent les inventeurs et l'Etat-Major. Je me souviens de celles qui ont eu lieu avant 1914 au sujet de l'artillerie lourde.

Général BOURGEOIS - C'est exact, M. le Président, mais on a commis une erreur de principe. Le 75 était bon à tout.

M. le PRESIDENT - Peut-être. Mais, le 2 Août 1914, nous n'avions pas d'artillerie lourde et ce n'était point de notre faute. Je ne le répéterai jamais trop.

Passons, si vous le voulez bien à la question des ballons de protection.

M. le MINISTRE - Il y a deux modèles de ballons. Les anciens montent à 6.000 mètres, le nouveau matériel, dit H 1, à 9 ou 10.000 mètres. Nous avons passé commande pour 55 sections mais je tiens à vous faire observer que chaque section revient à 5 millions et qu'elle

et qu'elle vaut 100 hommes pour le servir. D'une façon générale d'ailleurs je crois qu'il faudrait simplifier les choses et porter notre effort, tout en continuant l'achèvement de notre programme de construction, sur l'artillerie lourde et la D.C.A.

M. le PRESIDENT - C'est à vous de faire la discrimination qui s'impose. Si vous estimez qu'il vaut mieux abandonner telle ou telle fabrication pour en avantager une autre, n'hésitez pas.

M. le MINISTRE - On se heurte à des écoles, à des chapelles.

M. le PRESIDENT - Il doit y avoir aussi une volonté déterminante.

M. le MINISTRE - On échantillonne trop.

M. le PRESIDENT - Oui, c'était la grande infériorité de notre marine avant 1914. C'est encore celle de l'aviation. Mais là encore si vous avez besoin de notre autorité, nous sommes à votre disposition pour vous aider à prescrire les remèdes qui s'imposent.

M. LAURENT FYNAC - dans une assez longue intervention apporte, en ce qui concerne l'aviation, des preuves irréfutables qui viennent étayer les affirmations du Président.

M. le MINISTRE - Cet échantillonnage est peut être, en effet, la véritable cause de nos retards, car nous avons accordé plus de 500 millions pour améliorer l'outillage nécessaire à la D.C.A., plus d'un milliard pour l'aviation.

M. de la GRANGE - signale que le Président Roosevelt s'est heurté aux mêmes difficultés et que, pour en finir avec cet échantillonnage, il a réuni sur un même terrain un appareil de chaquesérie. Il a choisi le meilleur et en a imposé la construction à toutes les usines travaillant pour la défense nationale. Dans deux ans il referra la même opération et imposera sa volonté. Ne serait-il pas possible d'en faire autant en France ?

Au sujet de la défense de la Corse et de la Tunisie, le Ministre a fourni les explications suivantes: Il convient, pour mesurer l'importance de ces deux positions, de ne pas oublier qu'en face de la ligne Maginot nous ayons la ligne Sigfried, que lors des événements de septembre dernier la Belgique avait mobilisé 300.000

hommes sur la frontière allemande et 200.000 hommes sur la frontière française, que le Territoire suisse ne pouvait être violé et que les Alpes ne sont franchissables que pendant 6 mois de l'année. Dans ces conditions les points sensibles de notre défense sont la Corse et l'Afrique du Nord. Le général Ludendorff l'avait d'ailleurs indiqué. Il semble donc bien que ces deux points devraient être l'objet d'un soin particulier.

En Corse l'état de la défense relevant de la Marine et de la Guerre est satisfaisante. Par contre les bases d'aviation et la D.C.A. sont nettement insuffisantes. Il y a là un très gros effort à réaliser. En Tunisie la situation est bien meilleure. La défense du cap Bon est en place, celle du littoral également et une véritable ligne Maginot interdit l'accès du sud, pendant qu'un réseau routier, considérablement amélioré, permettrait les mouvements de troupes indispensables. Mais là encore l'aviation est inférieure et le Ministre à l'aide d'une carte très renseignée donne toutes indications nécessaires aux membres de la sous-commission.

M. le Président - Encore une fois je suis obligé de constater le déplorable état de notre aviation.

M. de BLOIS - voudrait que la Corse ne soit pas seulement organisée défensivement, mais offensivement. Il parle des plans d'eau nécessaires aux hydravions, du ravitaillement de l'île et de la protection de nos rades ouvertes.

Le Ministre lui donne tous les apaisements nécessaires et signale que Calvi, Ajaccio et Bonifacio sont très bien défendues

M. de BLOIS - Pouvez vous nous dire quels sont les effectifs stationnés en Tunisie ?

M. le MINISTRE - En Afrique du Nord nous avons actuellement 14 divisions d'infanterie et 5 brigades de cavalerie. Sur ces effectifs 6 divisions d'infanterie et 2 brigades de cavalerie sont en Tunisie. Chacune des ces grandes unités est dotée d'engins modernes, de chars et d'auto mitrailleuses modernes.

Les Italiens ont en Tripolitaine 4 divisions et 2 brigades motorisées.

M. DE BLOIS Nos divisions sont du type nord africain c'est-à-dire constituées avec des indigènes.!

M. le MINISTRE - Naturellement, mais l'encadrement français est très sérieux et rien ne nous permet de douter du loyalisme des africains surtout dans une guerre éventuelle contre l'Italie.

M. de BLOIS - Qui est le chef de la défense ?

M. le MINISTRE - Le général Nogues pour l'Afrique du Nord avec, en Tunisie, le Général Blanc.

Mais puisque vous parlez de la situation tactique, je dois vous dire toute ma pensée. A mon avis, il faut aller plus loin encore dans cette voie de l'indépendance. Nous avons déjà à Maison-Carrée une usine qui répare les avions. Je voudrais des usines de construction. Nous avons des usines qui travaillent pour la défense nationale il serait à souhaiter que l'Afrique du Nord puisse se suffire à elle-même, car il nous sera difficile sinon impossible de ravitailler <sup>la</sup> en cas de conflit.

M. le PRESIDENT - C'est une idée intéressante. Elle est à étudier et à mettre au point sans tarder.

M. de BLOIS - voudrait que la Corse ait un Gouverneur militaire responsable, car il trouve que le préfet maritime de Toulon est un peu loin de ce théâtre d'opérations éventuelles.

M. LAUDIER - signale l'inutilité de la construction du pipe-line Nantes-Montargis alors que l'on possède, à côté, une voie d'eau qui ne pourra être coupée par l'ennemi.

M. le MONNIC suggère au Président de bien vouloir réunir la sous-commission sénatoriale de contrôle pour étudier, un jour prochain, et dans son ensemble la défense des colonies.

M. LAURENT EYNAC - demande que l'on augmente immédiatement notre aviation, non seulement en Tunisie, mais dans toute l'Afrique du Nord.

M. le PRESIDENT - Je suis tout à fait de cet avis, mais pour cela, il faut, ou fabriquer des avions français, ou acheter à l'étranger. Comme nos ouvriers se refusent à travailler, il faut donc procéder à l'importants achats à l'étranger. Croyez moi, si la cadence de sortie de nos appareils de guerre continue, vous n'aurez rien en France.

M. <sup>de</sup> Guy LA <sup>Grange</sup> CHAMBE - traite d'une question très importante, celle du montage des cellules.

M. le PRESIDENT - Il restera néanmoins à résoudre le problème des moteurs. Mais l'idée est à retenir.

M. le MINISTRE- J'étudierai cette question avec plaisir et si M. de la Grange veut bien venir me voir nous verrons ce que nous pouvons faire.

M. le PRESIDENT - Comme aucun membre de la commission n'a plus de questions complémentaires à poser, le Président, après avoir remercié le Ministre de la Guerre des explications très précises qu'il a fourni et l'avoir assuré du concours absolu de tous ses collègues, lorsqu'il s'agit des intérêts de la défense nationale, lève la séance à 18 heures.

Audition de M.M. CAMPINCHI Ministre de la Marine,  
GUY LA CHAMBRE, Ministre de l'Air

---

Etaient présents M.M. Le Président J. Caillaux, Abel Gardey, Rio, Bénazet, Laurent Eynac, Fergeon, de Blois, Mario Roustan, le général Bourgeois. Les membres de la Commission de l'armée, retenus en séance, s'étaient excusés.

Monsieur le Ministre de la Marine est introduit dans la salle des séances à 15 h 45.

M. LE PRESIDENT - Vous savez, Monsieur le Ministre, quelle question précise vous a été posée ? Voulez vous y répondre ?

M. LE MINISTRE - Le démenti que j'ai du faire paraître dans la presse a été motivé, à son origine, par un article paru dans l'Action française et ultérieurement par un entrefilet du journal "Le Jour" qui faisait allusion, en se référant à un album semi officiel, publié par l'Amirauté Britannique, ~~aux~~ ressemblances étranges qui existaient entre certains navires français et soviétiques.

M. LE PRESIDENT C'était en effet beaucoup plus sérieux.

M. LE MINISTRE - Je pourrais traiter la question en détail, mais j'arrive immédiatement au fait. Il s'agit, messieurs, de plans de contre torpilleur que l'on aurait cédé à l'U.R.S.S. Voici la question. Nous avons commencé, en 1922, la construction de contre-torpilleurs de 2.500 tonnes : type "Jaguar". Ce prototype a été successivement amélioré et, en 1930, notre construction ayant fait un progrès immense, nous sommes arrivés au type "Mogador", que l'on nous accuse d'avoir livré aux Soviets. Ce type de navire comporte une amélioration considérable ~~de~~ l'artillerie et ~~des~~ chaudières et si vraiment on en avait livré les plans, on aurait commis un acte criminel. Je précise: le 25 avril 1934, le cabinet Doumergue avait M. Piétri comme ministre de la marine. L'U.R.S.S., mise au courant

des progrès réalisés, nous demande une aide technique et, si possible, les plans du nouveau prototype établi. On accepte, mais sous certaines conditions.

M. LE PRESIDENT - Je ne suis pas du tout rassuré !

M. LE MINISTRE - Permettez moi de continuer mon exposé, Monsieur le Président. On accepte, dis-je, mais sous réserve qu'aucune précision ne sera fournie sur l'artillerie, les torpilles et les transmissions du "Mogador". Tous les détails que l'on donnera se référeront au type "Fantasque" de 1930 nettement surclassé par le "Mogador". Je précise ce point particulier que quand un gouvernement étranger nous demande un plan, nous devons le livrer; c'est ce qui s'est fait.

M. LE PRESIDENT - Oui, mon cher Ministre, mais ce n'est pas du tout la même chose quand on parle de la Russie, car nous savons tous que tout ce qu'on donne à la Russie est vendu à l'étranger.

M. LE MINISTRE - Je suis d'accord avec vous, Monsieur le Président, mais soyez sans inquiétude, on n'a rien livré à la Russie qui soit vraiment d'importance. Le 14 décembre 1934, Monsieur Piétri précise à nouveau de ne livrer, en aucun cas, les plans du Mogador, de ne donner aucun renseignement de détail, mais, comme il est impossible de laisser sans réponse la lettre du gouvernement soviétique, de lui fournir des renseignements, assez vagues, sur les contre-torpilleurs construits avant 1930. Bien plus, M. Piétri refuse de recevoir une mission russe composée de 10 ingénieurs et trente ouvriers et interdit, à certains envoyés russes, l'accès de tous nos bureaux de dessin. Enfin, pour être bien certain que les documents communiqués n'ont aucune valeur réelle intéressant la défense nationale, il les confie à M. l'Ingénieur François qui, après étude, lui confirme par lettre confidentielle enregistrée, qu'on peut sans inconvénient fournir à Moscou les renseignements contenus dans les dossiers constitués. Les chantiers de Dunkerque sont alors autorisés à communiquer les plans établis. J'ajoute que l'U.R.S.S. ne les a pas utilisés.

M. LE PRESIDENT - Cela nous est indifférent. J'admets que les renseignements donnés n'avaient aucune valeur en ce qui concerne notre défense nationale; pouvez-vous maintenant m'affirmer qu'aucun autre plan

de navire, quel qu'il soit, n'a été livré à l'étranger passée cette date?

M. LE MINISTRE - Monsieur le Président, je vous affirme qu'aucun plan de navire n'a été livré à l'étranger passée cette date.

M. LE PRESIDENT - Bien. Parlez nous un peu maintenant du canon de 100 mm.

M. LE MINISTRE - La question ne m'avait pas été posée, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT - Eh bien, je vous la pose.

M. LE MINISTRE - Je vais vous répondre, Monsieur le Président, car je connais cette question sur laquelle mon attention a été attirée en Janvier 1938.

M. LE PRESIDENT - Je précise, Monsieur le Ministre, que certains plans ayant trait à ce canon ont été livrés à l'U.R.S.S.

M. LE MINISTRE - Oui, Monsieur le Président, mais je vais une fois encore vous rassurer. Nous sommes en août 1936, sous le premier ministre de front populaire. La marine a déjà en service un canon de 100, dit modèle 25. Et nous allons sortir un autre canon de 100, qui sera appelé modèle 31. Inutile de vous dire que ce dernier modèle est nettement supérieur au modèle 25, et qu'il a surtout le très gros avantage de pouvoir être "télécommandé". C'est à ce moment précis que l'U.R.S.S., bien renseignée, nous demande si nous n'avons pas à lui prêter les plans d'un canon anti-aérien de 100 à 120 mm. Remarquez en passant les précisions incluses dans ce choix de calibre. L'Etat Major, prévoyant ce que l'on désire, signale le danger qu'il y a à livrer les plans du canon de 100 modèle 31. Ce serait un crime contre la Patrie, mais il indique par contre que l'on peut, s'il est impossible de refuser catégoriquement aux soviets, livrer quelques renseignements sur le canon de 100, modèle 25. M. Gasnier Duparc, ministre de la marine, signale qu'il ne voit, quant à lui, aucun inconvénient à livrer les renseignements demandés puisque nous avons signé le traité franco-soviétique.

M. LE PRESIDENT - Comment ! Le pacte franco-soviétique ne nous a jamais obligé à livrer du matériel et à plus forte raison un secret intéressant la défense nationale.

J 18

M. LE MINISTRE - Cette objection est présentée par l'Etat-Major et M. Gasnier Duparc pense alors que c'est une question du gouvernement. Comme les soviets paraissent très pressés de refaire leur artillerie maritime anti-aérienne, après des tractations nombreuses, sur lesquelles il est délicat de donner des précisions, on livre aux soviets, la collection des tracés, mais seulement ceux établis pour le canon de 100, modèle 25.

M. LE PRESIDENT - Parfait, mais je me permets de relever l'attitude d'un ministre de la défense nationale qui cherche à s'abriter derrière une décision gouvernementale. Il n'a pas à s'incliner devant une telle décision. Il n'a qu'à dire: "si on m'oblige à faire une chose que je crois ne pas devoir faire, je donne ma démission". Croyez moi, méfiez vous des Russes, et pour en revenir au fait précis soulevé par cette question du canon de 100 mm, je désire que mon observation soit non seulement inscrite au procès-verbal de la commission, mais qu'elle soit notée par le Ministre de la marine lui-même.

Nous vous remercions, Monsieur le Ministre des renseignements précis que vous avez bien voulu nous donner et tenons à souligner que nos inquiétudes étaient, pour le moins, partiellement fondées.

Monsieur le Président introduit alors dans la salle de la Commission M. le Ministre de l'Air. Il est 16 h 20.

M. LE PRESIDENT - Monsieur le Ministre, vous avez reçu le questionnaire que nous avons dressé. Veuillez y répondre.

M. LE MINISTRE - Nous avons commandé 415 avions de guerre soit 200 avions de chasse et 215 avions de bombardement. Les avions de chasse sont des Curtis, les avions de bombardement sont des Douglas et des Glenn Martin.

M. LE PRESIDENT - Que valent réellement les Curtis ?

M. LE MINISTRE - Ce sont, Monsieur le Président, des appareils excellents, qui font 10 km heure de plus que nos Morane, les plus récents et qui ont réalisé, sur base, une moyenne horaire de 498 km.

M. LE PRESIDENT - Ne sont-ils pas alourdis par leurs réservoirs d'essence ?

M. LE MINISTRE - Voilà la question. Les Curtis ont, à l'arrière, un troisième réservoir d'essence qui ne doit être rempli que pour les longs parcours. Nos pilotes d'essai ont cru bon, lors de leur premier vol, de remplir ce troisième réservoir et, avec la charge complète en essence, ils ont voulu s'amuser à faire des loppings. Ils ont alors constaté que leur appareil était décentré, et les procès-verbaux établis à la suite de ces vols, ont fait ressortir le peu de maniabilité de ces appareils. Nos pilotes n'étaient pas renseignés. Le troisième réservoir d'essence ne doit jamais être utilisé en chasse, mais exclusivement pour de longs parcours. Je précise que ce troisième réservoir permet au Curtis de franchir, sans ravitaillement, la distance Marseille-Bizerte tandis que nos Morane doivent être embarqués pour franchir la Méditerranée. Le Curtis est un appareil excellent, qui est un peu moins maniable que nos Morane, mais qui est plus facile à piloter et qui atterrit beaucoup plus aisément. A l'heure actuelle nos pilotes en sont très satisfaits.

M. LE PRESIDENT - J'enregistre votre déclaration, Monsieur le Ministre.

M. LE MINISTRE - Le prix des appareils livrés par l'Amérique est de 36 % plus élevé que celui des appareils français de même classe.

M. LE PRESIDENT - Je suis navré de constater, une fois de plus, que des milliards vont être ainsi dépensés par la faute de la classe ouvrière.

M. LE MINISTRE - Cet écart de 36 % est une moyenne. Les Curtis, ceux du premier marché passé en mai 1938, reviennent rendus en France à 1.940.000 francs et ceux du deuxième marché à 1.870.000 frs.

M. LE PRESIDENT - Et nos Morane ?

M. LE MINISTRE - 1.400.000 francs. Les Douglas, qui sont des avions de bombardement légers et qui se situent assez exactement, au point de vue possibilités, entre nos B 3 et nos B 4 font 510 Km heure. Ils coûtent 4.800.000 frs pièce.

M. LE PRESIDENT - Et le modèle français ?

M. LE MINISTRE - 3.600.000 frs. Les Glenn Martin font 480 Km heure et transportent à 1.250 km 800 k d'explosifs. Ils reviennent à 5.310000 francs.

M. LE PRESIDENT - Nous n'en sommes plus, hélas! à pouvoir discuter des prix. L'important, c'est que nous ayons des appareils.

M. LE MINISTRE - Voilà ce qui est acheté. Les Etats-Unis nous ont encore livré 200 avions école qui vont nous permettre d'accélérer la formation de nos pilotes, qui pourront ainsi, grâce à ces avions, passer très rapidement du pilotage moyen au pilotage de l'avion de guerre, qui est infiniment plus complexe et plus délicat à réaliser. Chacun de ces appareils coûte 1.000.000. Au total les commandes passées à l'Amérique 415 avions de guerre et 200 avions-école entraînent une dépense de : 1.950.000.000.

M. LE PRESIDENT - Bien. Combien avez-vous aujourd'hui de Curtis ?

M. LE MINISTRE - 57 ont été livrés, 30 sont en état de vol chasseurs nous seront livrés avant fin juillet, et, fin août, ils seront dans nos escadrilles.

M. LE PRESIDENT - Bien, Monsieur le Ministre. Passons aux moteurs.

M. LE MINISTRE - Nous avons acheté 968 Prate Withney et 300 Wirght.

M. LE PRESIDENT - Les Prate Withney sont-ils bons ?

M. LE MINISTRE - Ils sont excellents Monsieur le Président. Nos ingénieurs au début, sans les bien connaître, les avaient assez mal jugés mais ils ont été obligés de se rendre compte qu'ils sont excellents et d'une exécution impeccable. Le trentième moteur est aussi bon que le premier. Je voudrais bien pouvoir en dire autant des moteurs français. Le 7 mars, pour les seuls moteurs hispano ont avait dû réformer pour :

défectuosités matières premières		fabrication	
pièces estampées alliage léger.....	47 %		12%
" " acier.....	18 %		10%
" acier en barre.....	12 %		15%
pals en dur allumin.....	32 %		18%
tubes canon.....	25 %		11%

L'aluminium et l'acier fourni par les usines françaises sont très irréguliers et les moteurs hispano, eux-mêmes, présentent de grosses défaillances qui résultent tant de la matière première employée que des défauts de fabrication.

M. LE PRESIDENT - Voilà la vérité. Mais quelles sont les causes réelles de ces défaillances ?

M. LE MINISTRE - Elles résultent tant du manque de soin apporté dans la préparation de la matière première que du relâchement de la conscience professionnelle de l'ouvrier.

M. LE PRESIDENT - Eh oui. Notre industrie des matières premières est entraînée de descendre. Son corps de maîtrise et ses ingénieurs se révèlent insuffisants !

M. LE MINISTRE - Aussi ai-je prévenu les fabricants que s'ils continuaient à fournir des matières premières aussi irrégulières, je serais obligé de m'adresser à l'Angleterre.

M. LE PRESIDENT - C'est très grave, car on trouve les mêmes irrégularités dans toute notre industrie.

M. LE MINISTRE - Un seul fait, Monsieur le Président, montrera mieux que de longs discours la profonde exactitude de votre observation. Nous avons dû récemment rejeter 87 % des longerons fournis par les fonderies d'Homécourt.

M. BÉNAZET - Cela tient aussi à ce que l'on met à la tête de nos usines des directeurs incompetents. C'est ainsi que pour diriger l'usine d'Argenteuil on a choisi le gendre de M. Renaudel qui ne présentait peut être pas toutes les qualités indispensables à un chef d'entreprise ?

M. LAURENT-FYNAC - La remarque de M. le Ministre est profondément exacte, M. le Président, mais il est curieux que l'Etat ne puisse obtenir de ses fournisseurs qu'ils fassent un effort pour fournir la qualité d'acier qui est indispensable.

M. LE PRESIDENT - Le seul moyen est, je crois, de susciter la concurrence et au besoin de les prévenir, comme vous l'avez fait, qu'on procédera à des achats à l'étranger.

921  
M. LE MINISTRE - J'ai commandé aussi <sup>200</sup> ~~quelques~~ moteurs hispano 12 Y en Suisse. Ceux qui nous sont livrés sont excellents. Ceux qui ont été commandés en Tchécoslovaquie <sup>200</sup> ~~Mars~~ ne le sont pas moins. Or les modèles sont identiques à ceux fabriqués en France, mais ils sont nettement supérieurs au point de vue résistance et fabrication.

M. LE PRESIDENT - C'est navrant. Quelles licences avez vous achetées ?

M. LE MINISTRE - Prate Withney, qui va être fabriqué par Talbot à Suresne. A ce sujet, j'ai eu d'assez grosses difficultés à cause d'un premier groupe financier qui, après bien des hésitations, a refusé de soutenir Talbot.

M. LE PRESIDENT - Et qu'a dit le Ministre des Finances ? Car enfin, il a le droit et le devoir de se préoccuper de cette question. Si j'avais été ministre des finances, je vous assure que ce financier aurait entendu parler de moi. Transmettez donc au Ministre intéressé cette observation.

M. LE MINISTRE - Je n'y manquerai point, Monsieur le Président. Nous avons aussi acheté la licence Bristol qui va nous permettre de construire des moteurs à grande puissance. Je l'ai confiée aux usines Alshston, une filiale de Sigma, qui va utiliser ses usines de Vénissieux près de Lyon. Enfin les moteurs Rolls seront construits par la société Ford française à Bordeaux, et Renault va, dit-on, se remettre à refaire des moteurs d'avions.

Au sujet des moteurs, nous sommes très en retard sur les autres nations. Nos services techniques sont, en partie, responsables de ce retard car ils n'ont pas cru au moteur à grande puissance. Les Allemands et les Anglais sortent à l'heure actuelle des moteurs qui surclassent nettement les nôtres, mais j'espère que grâce aux inventions de M. Birkight nous aurons dans un avenir relativement proche des moteurs de 1000 ou 1200 chevaux qui permettront à nos cellules actuelles de faire 550 Km, heure et même plus.

23

M. LE PRESIDENT - Une dernière question, Monsieur le Ministre. Si nous avons la guerre aujourd'hui ?

M. LE MINISTRE - Nous sommes à l'heure actuelle, grâce à notre aviation de chasse, supérieurs à l'Italie, et si nos bombardiers sont quelques fois inférieurs en vitesse aux avions italiens, dans quelques mois nous aurons repris, là aussi, notre supériorité. Notre flotte aérienne actuelle peut aisément se mesurer avec la flotte italienne.

M. DE BLOIS - Demande au Ministre certaines précisions sur la valeur militaire des matériels venus d'Espagne. Le général Bourgeois et M. Laurent Eynac discutent sur la valeur des chiffres fournis par le Ministère de l'Air en ce qui concerne les effectifs de notre flotte aérienne en décembre 1939.

M. LAURENT EYNAC insiste encore une fois sur la trop grande diversité de nos appareils et appelle l'attention du ministre sur le grave danger que constituent <sup>les difficultés de</sup> ravitaillement en matériel de rechange de nos escadrilles.

Enfin M. LE MINISTRE - indique qu'il aura besoin de près de 8.000.000 de crédit d'engagement avant la fin de l'année.

M. MARIO ROUSTAN - pose au Ministre une question sur le renforcement de notre aviation à Djibouti et demande si son département est au courant de la création d'une usine d'aviation en Indochine ?

M. LE MINISTRE - Après avoir montré le danger qu'il y aurait à renforcer notre aviation à Djibouti, précise qu'il a été informé, par le gouverneur de l'Indochine, du projet de son collègue des colonies, et fait remarquer que la loi a confié à son ministère le soin de s'occuper de toute l'aviation. En outre, il se montre assez sceptique sur les conditions de fonctionnement de cette usine et signale que pour construire des moteurs en Indochine, il faudrait au moins quatre ans de travail avant que les spécialistes soient en nombre suffisant.

M. LE PRESIDENT - Après avoir résumé l'ensemble des questions traitées par le Ministre le remercie des explications qu'il a fournies et le félicite des résultats obtenus car "le problème que vous aviez à résoudre est vraiment difficile".

La séance est levée à 17 h 40.

25

SEANCE DU 4 Mai 1939  
=====

SOUS COMMISSION SENATORIALE DE CONTROLE DES DEPENSES ENGAGEES

---

POUR LA DEFENSE NATIONALE.

---

La Séance est ouverte à 15 heures<sup>10</sup>/sous la présidence de M. J. CAILLAUD  
-----

PRESENTS : M.M. le PRESIDENT CAILLAUX. ABEL GARDEY. RIO.  
DANIEL VINCENT. BENAZET. LAUDIER. FARJON. de  
BLOIS. de WENDEL. le Général BOURGEOIS.

-----

AUDITION DE M. DALADIER, Président du Conseil,  
Ministre de la Défense nationale et de la Guerre.

M. LE PRESIDENT, après avoir présenté les excuses de  
M. MARIO ROUSTAN qui ne peut assister à la séance, introduit le Pré-  
sident du Conseil, Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre.

M. LE PRESIDENT. - Vous avez reçu, M. le Président, le  
questionnaire que nous avons établi. Voulez-vous nous fournir les  
explications que vous croyez pouvoir nous donner ?

M. DALADIER. - Pour comprendre les mesures que nous avons  
été à même d'ordonner il faut se mettre dans la situation où nous étions  
au lendemain du 15 Mars alors que l'Allemagne venait d'envahir  
la Tchécoslovaquie. Nos informations nous faisaient prévoir l'occu-  
pation immédiate de la Roumanie. Sur le plan diplomatique, j'ai eu  
confirmation de ces renseignements, fournis par notre 2ème Bureau,  
puisque j'ai reçu dans mon cabinet le Secrétaire Général du Ministère  
re.....

25

tère des Affaires Etangères de Roumanie, envoyé par le Roi Carol, m'annoncer que si, dans un délai de vingt quatre heures, et par une déclaration publique, l'Angleterre et la France se portaient pas garantes de l'indépendance de la Roumanie, il était certain d'une agression menée par les troupes hongroises solidement étayées par les divisions motorisées du Reich. Immédiatement, j'ai signifié à Londres que si j'étais disposé à garantir, conjointement avec la Grande Bretagne, l'indépendance de la Grèce, il était indispensable que le Cabinet Britannique prenne une position semblable en ce qui concerne la Roumanie. J'ai donc exigé la réciprocité. Comme toujours, les Anglais ont été assez lents à se décider, mais comme j'avais informé Londres que je ferais une déclaration à la presse, j'ai reçu, à 14 heures, l'Ambassadeur de Grande-Bretagne. Il venait m'annoncer que, tout en désapprouvant notre formule, le Gouvernement britannique ferait, à la Chambre des Communes, la déclaration demandée. En ce qui concerne la Pologne, la politique évolue de façon imprévue.

M. LE PRESIDENT. - L'Allemagne pour l'instant semble donc se désintéresser de la Roumanie ?

M. LE MINISTRE. - Oui, M. le Président, mais elle se retourne contre la Pologne et son attitude est assez peu explicable. Nous savons qu'il y a de nombreux incidents de frontière entre Allemands et Polonais, mais je dois vous signaler que l'Ambassadeur de Pologne est assez mal renseigné car toutes les communications téléphoniques qu'il peut avoir avec Varsovie passent en territoire allemand. Elles sont donc très certainement captées par les services d'écoute du III<sup>e</sup> Reich. Voilà quelle était la situation. Comment allons-nous y faire face ? Convenait-il de mobiliser, comme en septembre dernier, ou fallait-il rappeler simplement une classe et les disponibles de la D.A.T. Nous avons décidé, le général Gamelin et moi, de ne rap-  
peler.....

peler qu'une classe mais de convoquer, en sus, 30.000 réservistes pour les formations de défense anti-aérienne. Avec cet appoint d'effectif nous avons pu : 1° - renforcer la couverture; 2° - permettre la relève immédiate des éléments de l'active employés à la garde des espagnols.

Cette garde occupait la totalité des troupes disponibles de la 16° région et une partie de la 18° qui normalement sont affectées à la garde de notre frontière du Sud Est ; 3° - Profiter de cette situation pour constituer l'ossature des grandes unités qui doivent être en place face à la Suisse et à la Belgique. La situation extérieure ayant tendance à se stabiliser, nous avons pu assurer les services de la D.A.T. par des éléments de l'armée active et libérer les 30.000 réservistes convoqués à cet effet.

M. LE PRESIDENT.- Quels sont les effectifs de la classe rappelée ?

M. LE MINISTRE.- 110 000 ?  
210 000 Hommes.

M. LE PRESIDENT.- Voulez-vous nous indiquer alors quelles sont les dépenses supplémentaires que nous devons envisager ?

M. LE MINISTRE.- Environ 350 millions.

M. LE PRESIDENT.- ' Quels sont à l'heure actuelle les effectifs sous les drapeaux ?

M. LE MINISTRE.- 850 000 hommes. C'est à dire que nous avons de quoi constituer un barrage suffisant. Mais il est bien évident que si la situation s'aggravait nous devrions procéder à d'autres convocations.

M. LE PRESIDENT. Naturellement.

M. LE MINISTRE.- A ce sujet on a signalé que des réservistes se plaignaient. C'est normal, puisqu'ils sont français. Ils ne comprennent pas qu'ils sont dans une position d'attente. Afin de les éclairer, j'ai prescrit que, dans toutes les unités, les officiers leur.....

leur exposent, en des causeries familières, les raisons pour lesquelles ils ont été convoqués et les motifs qui veulent que leur activité soit limitée. Il y a aussi les allocations, elles sont peut-être insuffisantes !

M. LE PRESIDENT. - Elles sont surtout trop lentes à obtenir. Il conviendrait de simplifier la méthode employée pour que ceux qui en ont vraiment besoin puissent immédiatement les percevoir.

M. LE MINISTRE. - C'est exact, M. le Président. Je demanderai au Ministère de la Santé Publique d'ordonner les simplifications nécessaires mais d'ores et déjà j'ai cherché à améliorer la situation des disponibles en leur donnant des permissions de 10 jours et de 48 heures en leur faisant distribuer des timbres, en améliorant l'ordinaire, mais je ne puis les renvoyer chez eux. Il ne faut pas oublier que l'Italie a 1.500.000 hommes sous les armes. Certains d'entre eux d'ailleurs se sont récemment répandus dans les rues en protestant contre Mussolini. C'est un fait nouveau.

M. LE PRESIDENT. - L'Italie est-elle en mesure de faire la guerre ?

M. LE MINISTRE. - Je ne le pense pas et c'est pour cela que les allemands descendent de plus en plus nombreux dans la péninsule ouest en Lybie. J'ai également l'impression que ces troupes de Lybie s'orientent beaucoup plus vers la frontière égyptienne que vers la Tunisie aussi ai-je récemment signalé à l'Angleterre le danger qu'il y avait, pour elle, à ne point renforcer son armée dans le delta du Nil. Elle va, je pense y envoyer 200 ou 300 avions et faire des prélèvements sérieux sur son armée des Indes, en attendant, les possibilités que lui donnera la conscription. En ce qui nous concerne, ce que je redoute le plus, c'est la campagne menée par certains journaux qui ne craignent pas de demander : Pourquoi irait-on se faire tuer pour la Pologne ? la Roumanie ? la Grèce ?  
pour.....

pour Dantzig ou Gibraltar ? Les Français lisent ces articles qui risquent pour le moins d'affaiblir notre volonté de résistance, et ne se rendent pas compte qu'il est impossible de se désintéresser du sort d'un seul pays en Europe. Il faut que tous les pays soient d'accord pour résister à l'impérialisme allemand. Nous nous trouvons en face d'une situation sans précédent dans l'histoire. Il ne s'agit plus de faire de la politique de détail, il faut être ferme.

M. LE PRESIDENT .- Inutile de vous dire, Monsieur le Président du Conseil que tous les membres de la sous-commission partagent entièrement votre avis.

M. LE MINISTRE .- J'en suis persuadé, M. le Président ; remarquez d'ailleurs que les Allemands n'ont pris aucune précaution contre nous et qu'ils essaient par tous les moyens de nous persuader de ne pas être les soldats de l'Angleterre.

M. LE PRÉSIDENT .- Ont-ils mobilisé ?

M. le MINISTRE .- Ils ont au maximum 1.200.000 hommes.

M. LE PRÉSIDENT .- Avez-vous des renseignements sur la Russie ?

M. LE MINISTRE .- Aucun renseignement précis pour l'instant. La démission de LITVINOV est assez curieuse. Que s'est-il passé ? On peut faire une foule d'hypothèses mais nous ne savons rien de précis.

M. LE PRÉSIDENT .- M. le Président donne alors au Président du Conseil des renseignements sur les conversations qui ont eu lieu entre l'Allemagne et la Russie et signale qu'en Décembre ou Janvier dernier ces deux Etats auraient envisagé le partage de la Pologne. Il demande que le Gouvernement soit très attentif à ces tractations.

M. LE MINISTRE .- Cette information est très grave, M. le Président

M. LE PRÉSIDENT .- Mes renseignements sont en général assez sérieux

30

M. LE MINISTRE.- Je le sais M. le Président. Aussi vds-je immédiatement me renseigner . Remarquez que notre diplomatie a été très sage . Il ne s'agit plus à l'heure actuelle de Sécurité collective , d'application de l'article 16, de la S?D.N. Il faut faire des accords limités dans le temps et l'espace . L'Angleterre n'a pas compris ce raisonnement . Il doit être trop simple pour elle . Elle en est encore à l'idéologie genevoise et voudrait faire participer l'U.R.S.S. à la défense de l'Europe . Or, récemment encore, dans mon cabinet, M. GAFENCO me disait : "Si nous sommes attaqués par les Allemands évidemment nous laisserons entrer le matériel russe, même les troupes russes, mais si, à l'heure actuelle, nous faisons un pacte d'assistance avec les soviets une grande partie de l'opinion roumaine nous dirait qu'elle préfère les Allemands ".

M. LE PRESIDENT.- C'est normal.

M. LE MINISTRE.- Litvinof est disparu . Molotov est, paraît-il, assez dépourvu de préjugés mais il n'est là que provisoirement. C'est Potemkin qui doit vraisemblablement le remplacer, et s'il y a un plan de partage de la Pologne, comment l'empêcher ?

M. LAUDIER.- Cachin prétendait ne rien savoir .

M. LE MINISTRE.- Il ne sait jamais rien et demain l'Humanité sans rien comprendre, écrira que ce changement survenu en ~~Rx~~ U.R.S.S. est parfait .

M. LE PRESIDENT.- Je crois qu'il convient plus que jamais de garder notre poudre sèche

Passons , si vous le voulez bien, à la deuxième question:  
- celle des pétroles .

M. LE MINISTRE.- Nous nous sommes très fréquemment ici occupé de cette question . Mais je vais vous rassurer en vous disant que nos approvisionnements de guerre permettent le ravitaillement pendant un an de notre aviation et durant trois mois et demi/la marine/et de l'armée de .....

de terre . Il nous reste évidemment à compléter nos approvisionnements pour les civils bien que nous ayons pour 11 mois de pétrole lampant, 6 mois d'essence , 7 mois d'huile , 6 mois de gaz pil, 2 mois de fuel oil. Nous avons d'ailleurs passé des accords avec l'Angleterre . Ils nous permettent d'avoir confiance en l'avenir . En ce qui concerne la protection et la dispersion des stocks existants, nous avons encore beaucoup à faire . Nous avons pris récemment un décret à ce sujet. Vous le connaissez , mais il est bien certain qu'il n'aura<sup>pas</sup> son plein effet avant 1940. Nous faisons, vous le savez, un très gros effort. Il ne peut être le même partout. Regardez ce que nous avons fait dans le domaine de l'aviation ? On a réalisé un travail considérable et si nous passons le cap de l'été, nous aurons, l'an prochain, une aviation supérieure , en qualité, aux aviations étrangères . Nous sortons enfin des nuages .

M. LE PRESIDENT. - C'est exact . Mais avouez que nous avons eu raison d'imposer notre volonté .

M. LE MINISTRE. - C'est exact , Monsieur le Président, et on ne vous en remerciera jamais assez .

M. LE PRESIDENT. - Passons maintenant à la question de la Pipe line .

M. LE MINISTRE. - J'avoue que je n'ai pas une compétence particulière en la matière, mais le Commandant et le Comité des carburants, que j'ai consultés, sont formels. Il faut construire cette ligne qui doit assurer un débit de 1.500.000 tonnes par an . Les crédits sont encore disponibles . J'avais envisagé de les employer ailleurs, mais sur les insistances de l'Etat-Major , j'ai réservé ma décision /

M. LE PRESIDENT. - Je n'y entends pas plus que vous , mais je suis frappé par le temps que demandera la construction de cette pipe line

M. LAUDIER. - Il y a la Loire .

M. LE PRESIDENT...

M. LE PRESIDENT.- Ah non ! LA Loire n'est pas navigable . On a tenté, à plusieurs reprises, d'améliorer son cours, on n'y a jamais réussi . D'ailleurs, si la Loire avait été navigable l'histoire de notre pays en eut été changée .

MP de WENDEL.est entièrement de l'avis du Président et signale que le dragage de la Loire est impossible .

M. LAUDIER.- Il y a dans cette question deux clans qui s'opposent violemment .

M. LE PRESIDENT.- Le Président du Conseil n'â qu'à consulter des techniciens qui n'appartiennent pas à ces clans . D'ailleurs j'ai l'impression qu'il y a de puissants intérêts engagés dans cette affaire , ne serait-ce que dans la fourniture du matériel. Veuillez sur ces points M. le Président .

M. LAUDIER.- On oublie trop facilement que le canal latéral pourra véhiculer toutes les matières premières .

M. LE MINISTRE.- Mais il faut, paraît-il, 10 ans pour le construire .

M. LAUDIER.- Ils disent 3 ans .

M. LE MINISTRE.- N'oubliez pas que nous travaillons dans l'hypothèse de la guerre et que si on s'était décidé il y a deux ans à cet effort , nous aurions maintenant cette pipe line . D'ailleurs si nous étions en temps de paix votre canal paierait-il ? C'est un problème à étudier .

M. LAUDIER.- Le petit canal du Berry transporte à lui seul 500.000 Tonnes .

M. LE MINISTRE.- Oui, mais le canal coûtera plus de 2 milliards et la Pipe line 300 millions .

M. LAUDIER.- Ce serait une belle occasion d'occuper la main d'oeuvre et d'utiliser les chômeurs .

M. LE .....

M. LE MINISTRE.- Ne me parlez pas des chômeurs . On m'a signalé récemment qu'il y avait 6.000 métallurgistes inoccupés alors que nous en manquons . Le Ministre du Travail s'est renseigné et son enquête lui a prouvé que les 6.000 métallurgistes n'étaient que des manoeuvrés ou des vieux .

M. FARGEON. Il est entendu n'est-ce pas que le canal partirait de Montargis et irait jusqu'à Angers ? Puisque , après, la Loire est navigable .

M. LE MINISTRE.- Je n'ai pas étudié cette question du canal en détail . Je sais simplement que la pipe line irait de Donges à Montargis et que sa construction coûterait 350 millions.

M. LE PRESIDENT.- Etudiez-là , consultez des spécialistes désintéressés et prenez vos responsabilités . Ceci dit parlez-nous des pétroles roumains .

M. LE MINISTRE.- Il ne faut pas oublier quand on parle de cette question que nous avons en France des usines de raffinage et que nous avons intérêt à recevoir le pétrole brut . Or le pétrole roumain est livré raffiné et coûte plus cher que le pétrole que nous importons d'autres pays . Quoi qu'il en soit, pour aider la Roumanie , nous avons conclu avec elle un traité commercial qui nous fait obligation de lui acheter 500.000 Tonnes par an . Les anglais ont fait la même chose, mais n'oubliez pas que ces accords commerciaux sont le prototype d'accords purement politiques.

M. LE PRESIDENT.-Nous sommes tout à fait d'accord avec vous. Mais ce qui me préoccupe c'est la question de savoir si nous avons pris les précautions nécessaires pour que les Allemands ne puissent utiliser les puits de pétrole . Il semble me souvenir qu'en 1916 ils avaient été incendiés .

M. LE MINISTRE.....

M. LE MINISTRE.- Je comprends parfaitement votre souci Mr le Président .

M. LE PRESIDENT.- Alors avez-vous pris vos précautions ?

M. LE MINISTRE.- Oui .

M. LE PRESIDENT.- C'est entendu . Passons à la dernière question , celle de la D.C.A.

M. LE MINISTRE.- Là Monsieur le Président, je n'ai pas d'explication à vous donner sur le passé . Vous le connaissez comme moi. Nous avons un très lourd retard , mais n'oublions pas qu'il était de doctrine courante de penser, il y a quelques années, que l'aviation devait lutter contre l'aviation. Si je faisais le relevé de ce que j'ai trouvé vous seriez effrayé . Nous avons fourni un effort considérable , mais nous sommes asservis à une chose implacable; le temps qu'il faut pour construire les canons .

M. LE PRESIDENT.- Qui est de ?

M. LE MINISTRE .- Un an et demi environ . Il convient de distinguer deux choses ; l'intervention de l'aviation sur le champs de bataille et le bombardement à l'intérieur/des pays . J'ose dire que la première surtout me préoccupe . Les évènements d'Espagne sont là pour nous prouver ~~que~~ le danger qu'il y a pour le moral des combattants, d'être harcelé par une aviation non contre battue. Donc deux choses : les tirs à basse altitude et les tirs aux hautes altitudes . Pour ces derniers nous avons uniquement notre 75 dont les modèles récents sont efficaces jusqu'à 7.500 mètres . Au-dessus il nous faut employer les canons de 90 qui tirent jusqu'à 10.000 mètres de hauteur .

M. LE PRESIDENT.- En avez-vous un nombre suffisant ?

M. LE MINISTRE.- Nous avons assez de 75 ou plus exactement nous en aurons bientôt assez . Nous n'avons pas de 90, mais nous avons un prototype mis au point pour l'armée de terre . Sa construction en série commencera en 1940.

M. LE PRESIDENT.....

M. LE PRESIDENT.- C'est bien tard .

M. LE MINISTRE.- Aussi nous sommes-hous adressés à l'Angleterre . Nous ne pouvons faire tout et tout à la fois . Et nous avons obtenu du Gouvernement de Londres qu'il nous livre des canons de <sup>94</sup> qui tirent jusqu'à .<sup>20</sup> obus à la seconde . En échange nous lui livrons des canons- anti-chars . Remarquez, Messieurs, que c'est la première fois que l'Angleterre consent à pareille livraison .

M. LE PRESIDENT.- C'est exact.

M. LE MINISTRE.- Donc nous allons être pourvu de ce côté car l'Angleterre elle a fait un très gros effort au point de vue de sa défense anti-aérienne ? Je dois vous signaler encore que l'Allemagne n'a aucun canon qui tire au-delà de 6.000 . Ses 88 et ses 105 ont un plafond de tir qui ne dépasse pas cette altitude . Par contre elle a donné un très gros développement à ses armes anti-aérienne qui tirent entre 1.500 et 3.000 mètres .

M. LE PRESIDENT.- C'est là ce qui m'inquiète car il me semble bien , si mes renseignements sont exacts, que nous n'avons rien pour interdire les vols dans cette région .

M. LE MINISTRE.- Nous avons peu de chose c'est exact, mais nous allons avoir . Nous avons d'abord les mitrailleuses 13 mm2 qui tirent 800. coups jusqu'à 1500<sup>m</sup>, malheureusement les balles ne sont pas explosives . De plus , nous avons acheté à l'étranger des canons Orlikon qui tirent 280. coups à la minute jusqu'à 3700<sup>m</sup> mètres et des Bofors qui tirent 125.. coups à la minute jusqu'à 4000<sup>m</sup> mètres, en attendant que nous ayons nos canons Hotchkiss, monotube et bitupes, qui commencent à sortir et dont les projectiles à la cadence de 250... coups à la minute atteignent 3000 mètres . Les ouvriers qui travaillent dans ces usines font plus de 60 heures par semaine . La construction en série est commencée chez Panhard et Delage . En résumé, grâce à nos achats à l'étranger , nous pouvons attendre .....

attendre la sortie de nos canons Motchkiss , mais nous restons encore très inférieurs à l'armée allemande dans les tirs en basse altitude .

M. LE PRESIDENT.- Voilà la vérité, Nous vous demandons de faire tout l'effort nécessaire pour supprimer cette insuffisance dans la défense aérienne .

M. LAUDIER.pose alors au Ministre plusieurs questions sur la défense antiaérienne de la région de Bourges , sur la différence des salaires qui existe entre les ouvriers travaillant dans les arsenaux de la guerre et ceux des usines d'aviation . M. le Président CAILLAUX met fin à la discussion qui s'engageait en priant M. LAUDIER d'adresser des questions écrites au Président du Conseil afin que ce dernier puisse répondre en toute connaissance de cause .

M. LAURENT EYNAC .- interroge alors M. le Ministre de la Défense Nationale sur les canons anti-aériens provenant des armées espagnoles . M. de BLOIS s'intéresse à la défense de la basse Seine et ~~M.~~ le Ministre de la Guerre en réponse aux questions posées précise que notre défense anti-aérienne est beaucoup plus forte qu'on ne le pense généralement . C'est ainsi dit-il que pour la seule région parisienne , en cas d'attaque et dans la première demi-heure on tirerait par minute 900 coups de 75, de 90, et de 105.

25000 coups de mitrailleuse

2000 coups de canons de petit calibre

Si on a le temps de mettre en place le dispositif complet de protection on tirerait alors 3100 obus de gros calibre

11500 obus de petit calibre

115000 coups de 13 mm2

M. FARJON.demande si les postes de guet sont toujours en place ?

M. LE MINISTRE.- Toujours, en période de tension politique.

M. ....

87

M. FARJON .- a-t-on reçu livraison des commandes passées aux usines Skoda ?

M. LE PRESIDENT.- Les Allemands vous livreront tout ce que vous voudrez pour avoir des devises !

M. LE MINISTRE.- C'est tellement exact, Monsieur le Président, qu'ils livrent des avions à la Suisse .

M. LE PRESIDENT.- Où en est la question des ballons de protection ?

M. LE MINISTRE.- Nous avons installé, Monsieur le Président, des barrages aériens presque devant tous les points sensibles . Nous utilisons à cet effet plus de 400 ballons .

M. LE PRESIDENT.- C'est un chiffre important. Mais est-il suffisant ?

M. LE MINISTRE.- Non, Monsieur le Président, on va le doubler. Le Ministre de l'Air a passé les commandes nécessaires et pour la seule région parisienne , nous aurons 1000 ballons .

M. DE BLOIS.- Pour toute la région parisienne ?

M. LE MINISTRE.- Pour toute la région industrielle . Celle qui m'intéresse tout particulièrement au point de vue de la défense nationale .

M. RIO.- appelle l'attention du Ministre sur l'état moral des mobilisés et sur les anomalies qu'il a pu relever dans certains arsenaux maritimes en ce qui concerne les différences de soldes perçues par beaucoup .

M. DANIEL VINCENT.- traite de la même question en ce qui concerne les mobilisés de la région du Nord et M. LAUDIER parle de certains mobilisés de Bourges .

M. LE GENERAL BOURGEOIS, enfin, voudrait qu'on augmente le nombre des canons qui tirent à plus de 30 Kms et signale l'intérêt qu'il y aurait à ce que l'on puisse infliger des bombardements continus à certaines villes allemandes .

Avant de lever la séance M. le Président prie le Ministre

de lui fournir quelques renseignements sur l'organisation de la défense passive .

M. LE MINISTRE.- Le problème des masques est résolu. Celui des abris est en bonne voie, tout au moins pour la région parisienne mais il semble indispensable qu'un officier spécialiste soit désigné dans chaque ville de province afin qu'il puisse coordonner et organiser les efforts faits par les municipalités .

M. LAUDIER. ayant soulevé le problème de la gratuité des masques, M. le Ministre fait remarquer qu'il s'ils ne coûtent rien à Paris c'est que le Conseil municipal en a accepté la charge financière quitte à combler son déficit en faisant appel à l'Etat .

A 17 H.20 la séance est levée après que M. le Président de la Sous-Commission sénatoriale de Contrôle, ait remercié le Président du Conseil, Ministre de la Guerre et de la Défense Nationale, pour les renseignements très précis qu'il a fournis et l'ai félicité de l'effort considérable qui a été réalisé sous sa haute direction en vue d'améliorer notre défense nationale .

SOUS COMMISSION DE CONTROLE DES CREDITS AFFECTES A LA DEFENSE  
NATIONALE

Séance du 12 Juillet 1939

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

Etaient présents : M. le Président CAILLAUX

MM. Abel GARDEY, DANIEL VINCENT, J.P. RAMBAUD  
de BLOIS, LANCIÉU, F. de WENDEL, BENAZET,  
LAURENT-EYNAC, RIO, Général BOURGEOIS.

Le Président - Vous avez été convoqué, Monsieur le Ministre, pour que la S/Commission de Contrôle puisse se rendre compte des progrès accomplis dans le domaine de l'Aviation.

Personnel -

Le Ministre - Les questions de personnels ont autant d'importance que les questions de matériel et elles n'ont pas été négligées.

Nous n'avons pas actuellement de déficits dans le personnel des Officiers pilotes mais nous intensifions le recrutement du fait de l'augmentation de notre flotte.

Nous faisons appel aux sources suivantes :

- Ecoles de l'Air dont le rendement sera augmenté,
- Nomination directe de s/Officiers au grade d'Officiers

.. /



- Appel aux Officiers de l'Active de l'Armée de terre,
- Appel aux Officiers de réserve de l'Armée de l'Air.

Le Président - Vous avez des déficits de l'ordre de 1.700 Officiers par rapport au plan futur.

Le Ministre - Les quatre sources de recrutement que je viens de citer me permettront de former ce chiffre d'Officiers.

- Il existe actuellement un déficit de sous-Officiers pilotes de 30 % il faut en recruter 2.000 Nous avons fait un très gros effort pour augmenter le rendement des écoles militaires existantes et nous subventionnons 7 Ecoles Civiles. Enfin, une escadrille sera transformée en Ecole sous peu.

Le déficit actuel des mitrailleurs est de 30 % les besoins du plan sont de 2.600, le rendement de l'Ecole de CAZEAUX sera augmenté en conséquence.

Le déficit des radio-navigant est de 50 % il ne peut être comblé immédiatement en cas de guerre, comme pour les pilotes et les mitrailleurs, <sup>par</sup> ~~par~~ les réservistes de la Série A.

Pour faire face aux besoins, une école sera créée à St-JEAN d'ANGELY en Août.

Ce déficit de radios-navigants est de nature à ne permettre de doter de radio qu'un avion de bombardement sur trois.

M. de BLOIS - demande que les conditions d'entrée à l'Ecole de St JEAN D'ANGELY aient une large publication.

Le Ministre - Le problème du personnel est surtout celui du ren-  
gagement...../

des sous-Officiers formés. Il faudrait pour stabiliser les spécialistes créer un corps analogue aux corps des Officiers ~~des~~ *Équipages* de l'Armée de mer qui leur donnerait un avenir.

M. le Président - Je ne peux prendre aucun engagement à cet égard.

Le Ministre En ce qui concerne les mécaniciens d'avion il n'y a actuellement qu'un déficit de 15 %, celui des mécaniciens électriciens est de 30 %, celui des mécaniciens radio à terre est inquiétant.

-:-:-:-:-:-:-

Moteurs -

Le Ministre - La production actuelle des moteurs est de 540 moteurs

mois	Production nationale	82 %
	Importation .....	18 %

Il y a eu jusqu'à présent constitution d'un stock de moteur mais nous arrivons à une période où nous produirons plus de cellules que de moteurs.

Jusqu'en Avril 1940, on fera face à ce problème en puisant des moteurs dans la réserve constituée et en achetant des moteurs à l'étranger.

Moteurs - Hispano en Suisse  
Moteurs \* Astru en Tchéco-Slovaquie.

Le Maréchal GOERING a autorisé la fabrication par priorité de ces moteurs et leur exportation vraisemblablement pour avoir des devises.

Des usines sont en voie de création à TARBES (Hispano) au MANS (Gnome & Rhône).

Des contrats sont passés pour la construction de moteurs avec

SIGMA à VENISSIEUX.

- la Ford française,
- Renault à Billancourt,
- Panhard - Licence Prat et Vithonay.
- Rolls - à Passy.

A partir de 1940, il n'y aura plus de monopole de fait, pour la fabrication des moteurs.

Le graissage à l'huile de ricin est un anachronisme et nous étions les seuls à l'employer. Le graissage à l'huile minérale est désormais adopté. Cette réforme réduira le nombre d'heures de révision que demandent actuellement les moteurs en supprimant le décalaminage rendu nécessaire par le graissage au ricin au bout de 150 h. de vol. Certains moteurs nouveaux R.F.S. et M. IO & II ont du être dégroupés au bout de 100 heures, ceci résulte du fait qu'ils étaient encore mal connus et n'avaient pas fait leur maladie

Stocks de matières premières

Le Ministre - Des réserves de matières premières sont constituées pour celles qui ne sont pas produites en France. Le stockage est de 2/5 des nécessaires et des commandes sont passées pour les 3/5 restant.

Le stock d'aluminium est de 1.500 T.

M. le Général BOURGEOIS insiste sur la qualité des matières premières et celle des aciers spéciaux livrés.

Le Ministre - se plaint d'avoir un nombre insuffisant de contrôleurs.

.. /

- 5 -

Le Président - Nous n'avons pas une Industrie Nationale de l'Acier qui soit en rapport avec les besoins de l'Aviation.

M. LAURENT EYNAC - Cette insuffisance des aciers provient de ce qu'il n'y a pas eu accord entre les Ministres de la Défense Nationale pour exiger des fondeurs qu'ils améliorent leurs procédés de fabrications.

M. F. DE WENDEL - Autre chose est de faire des aciers ordinaires et des aciers spéciaux, les techniques sont absolument différentes. Il y a là deux notions qui se combattent et la plupart des fabricants d'aciers spéciaux n'ont pas pu, dans ces conditions, développer leurs fabrications. Enfin, il y a toujours des déchets considérables dans les fabrications de l'acier.

M. J.P. RAMBAUD . A l'étranger, il n'y a pas de rebuts.

Le Ministre - J'ai acheté certains aciers spéciaux à l'étranger, mais certains constructeurs prétendent (Ford Française) <sup>si</sup> que le fabricant de moteurs veut bien surveiller lui-même les coulées, il peut obtenir la régularité nécessaire dans les fournitures.

M. le Président - Il faut conserver le stimulant des achats à l'étranger.

Les fondeurs n'ont eu jusqu'ici ni garantie, ni certitude de fournitures leur permettant d'améliorer leurs procédés.

Le Ministre - Les ébauchés français sont inférieurs aux ébauchés étrangers. M. GUILLET a été chargé de procéder à une enquête.

-----

.. /

Cellules -

Le Ministre - Notre aviation de chasse est actuellement renouvelée. Nous sommes actuellement à la cadence de sortie de 250 appareils par mois et nous passerons en Novembre à 320.

Les sorties d'appareil de bombardement commencent. Les AMYOT ne sortent pas, l'usine de CHERBOURG a été paralysée en Avril dernier par des rappels de réservistes de la Marine. Pression a été faite sur M. AMYOT pour qu'une partie des éléments nécessaires soient construits à BOURGES. Le premier appareil sort ce mois-ci, mais les AMYOT ne sortiront en grande série qu'en Novembre et Décembre. Les LIORE et BREGUET sortent bien.

Les résultats de la journée de BRUXELLES ont dépassé toutes nos espérances.

C'est la France qui véritablement a remporté le succès des épreuves.

Le Général BOURGEOIS donne les chiffres suivants sur l'état de notre flotte de guerre :

Flotte moderne

Chasse - 650 avions modernes

Bombardement - 250 " "  
(y compris les Bloch I31 -  
flotte de transition -)

Flotte de 2° ligne { Chasse 250 appareils  
{  
équipée { Bombardement - 850 appareils utilisable  
{ de suite seulement.

M. LAURENT EYNAC -

En ce qui concerne le bombardement, il vaut mieux ne pas nous tromper nous-mêmes. En ce qui concerne le BLOCH I31, matériels ../  
riels ../

- 7 -

de transition, le Conseil Supérieur de l'Air a décidé de les employer de préférence à la grande reconnaissance.

La qualité des bombardiers modernes est très remarquable, la quantité est encore très insuffisante.

Le Ministre - Les prototypes de bombardement n'existaient pas au début de 1938 et il n'a été possible de passer des commandes qu'en Juin 1938 et le délai de fabrication des bombardiers est plus long du fait de leur tonnage, c'est pourquoi l'effort a été porté sur la chasse.

Au mois d'Août prochain, le nombre des avions modernes (LIORE) permettra certaines opérations destinées à avoir un effet moral.

Nos appareils modernes de bombardement font 50 Kms de plus à l'heure que les bombardiers allemands.

Nous aurions cependant deux mois assez difficiles à passer malgré les achats d'avions de bombardement américains.

La question de la production des hélices a été améliorée La Maison RATIER parviendra à suffire aux besoins grâce à des sous-traitants étrangers.

- Le Ministre laisse prévoir qu'il faudra que 22 Milliards soient inscrits au compte d'investissement en capital en 1940 pour l'année de l'Air.

- Le Président - Combien de temps la France pourra-t-elle supporter un tel effort ?

- Le Ministre Nous ne perdons pas de vue les améliorations

.. /

nouvelles qu'il est possible d'apporter à nos prototypes avec le minimum de changement.

Le Président Il faut aussi ne pas perdre de vue les simplifications nécessaires.

Le Ministre - Une Commission de simplification n'a donné que des résultats assez faibles.

M. L. EYNAC - La guerre d'ESPAGNE a montré que ce sont les appareils les plus rustiques qui ont donné les meilleurs résultats.

Le pilote d'avion de chasse a beaucoup trop à faire.

Le Ministre croit que le combat individuel sera remplacé par des combats en formation guidés par un chef. Le pilote de chasse n'aura donc pas à naviguer lui-même dans la plupart des cas.

M. le Président - Ce que nous vous demandons c'est que les bureaux ne compliquent pas de leur propre autorité les prototypes adoptés.

M. FARJOU pose la question de savoir s'il n'y a pas de difficultés au point de vue armement.

Le Ministre - Répond que ce qui l'inquiétait c'était la quantité des munitions, la 12<sup>e</sup> Direction a fait un effort et la situation s'est améliorée, sans être absolument satisfaisante encore.

En ce qui concerne les trains d'atterrissage une maison avait un véritable monopole ; une concurrente société a donné lieu à des mécomptes, il y a là un problème à résoudre.

- 9 -

M. le Président - Le Ministre qui est là a donné toute satisfaction et nous ne pouvons que l'en féliciter en lui demandant de renforcer les moyens de contrôle.

SEANCE DU 12 OCTOBRE 1939

AUDITION DE M.M. LES MINISTRES DE L'AIR ET DE L'ARMEMENT

Etaient présents :

M.M. Le Président J. Caillaux - Abel Gardey, Laurent Eynac, Daniel Vincent, Fargeon, De La Grange, Général Bourgeois, Le Gorgeu, Lancien, Laudier, Bénazet, Le Moignic, De Wendel, Chaumier, De Blois.

La séance est ouverte à 15 h 15.

M. LE PRESIDENT - Vous savez M. le Ministre combien nous sommes préoccupés de notre aviation. C'est assez naturel. Vous avez le questionnaire que nous avons établi, voulez vous avoir l'amabilité d'y répondre d'une façon aussi exacte que possible.

M. le MINISTRE - La première question que vous m'avez posée porte sur le rendement de nos usines pendant les mois d'Août et de Septembre et sur les probabilités de rendement au cours du dernier trimestre de l'année 1939. Voici les chiffres que je puis donner.

	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Avions de Chasse.....					
" de Bombardement..					
" de Reconnaissance!					
" d'Observation.....					
" de Marine					
TOTAL.....					

Vous remarquerez que par rapport à la production du mois de Septembre le mois d'Octobre est en diminution. Ceci tient essentiellement à un retard qui provient du manque d'organisation des sous-traitants, mais vous constaterez également qu'il est vite rattrapé puisqu'en Novembre le nombre d'avions qui nous sera livré est supérieur de près de vingt unités à celui de Septembre.

Pour les moteurs, Gnome et Rhone nous a livré                    moteurs en Août, et                    en Septembre. A l'heure actuelle il nous faut baser nos calculs sur une moyenne de production de neuf mois puisque le cycle de fabrication d'un moteur veut cette même durée. Les usines Gnome et Rhone sortaient                    moteurs par mois. Grâce à certains perfectionnements réalisés par ces usines nous devons arriver à partir de Novembre à obtenir mensuellement                    moteurs. Je dois souligner que Gnome et Rhone a parfaitement réussi les moteurs Mars. Je suis moins satisfait des usines Hispano Suiza qui éprouvent de grandes difficultés à passer au travail en série. En Juillet Hispano nous a livré                    moteurs, en Août                    , en Septembre. Il doit nous livrer                    moteurs en Octobre,                    en Novembre,                    en Décembre, grâce à la mise en marche des usines de Tarbes. En résumé, nous sommes en droit de compter sur une production mensuelle totale de                    moteurs. Nous avons heureusement des stocks d'avance qui nous permettront de fournir à l'armée de l'air le nombre d'avions prévu.

En ce qui concerne l'état actuel de notre aviation la modernisation de la chasse est achevée. J'avis annoncé que nous aurions fin Septembre                    appareils, nous en avons                    . En ce qui concerne les bombardiers la défaillance d'Amiot nous cause un retard considérable. Il n'a pu, par manque de moyens financiers, tenir ses engagements. Aussi ai-je prononcé le 15 Septembre dernier la réquisition de ses usines. Pour Lioret, nous avons un léger retard. Les appareils sont difficiles à construire mais nous avons réussi à détrippler sa fabrication. L'aviation de reconnaissance est à l'heure actuelle suffisante mais il est incontestable qu'elle eut gagné à être modernisée.

M. LE PRESIDENT - L'aviation de chasse est donc seule modernisée ?

M. LE MINISTRE - Oui M. le Président, elle est d'ailleurs excellente puisque nous savons que les Allemands ont donné à leurs aviateurs l'ordre d'éviter le combat avec les chasseurs français.

M. LE PRESIDENT - Ce qui me préoccupe le plus c'est la question des avions de chasse. Nous en avons 1.500. Combien l'Angleterre nous en apporte-t-elle ?

M. LE MINISTRE - L'Angleterre nous apporte très peu d'avions de chasse. Elle a stationné en France bombardiers légers et chasseurs. On peut donc dire qu'elle ne nous a pas fourni un gros appoint mais l'Etat Major britannique se préoccupe d'installer de nouvelles bases en France et de renforcer ses effectifs.

M. LE PRESIDENT - A l'heure actuelle combien les Anglais ont-ils d'avions de chasse modernes ?

M. LE MINISTRE - Appareils en lignes en réserve.

M. LE PRESIDENT - Donc les mêmes effectifs que nous. Et du côté allemand ?

M. LE MINISTRE - Environ appareils, dont en première ligne.

L'ensemble de l'armée aérienne allemande étant constituée en quatre flottes pour la chasse les Allemands ont appareils à opposer à de nos appareils.

M. BENAZET - En admettant que les pilotes allemands aient l'ordre de passer à n'importe quel prix, ils subiront incontestablement de grosses pertes.

M. LE MINISTRE - C'est exact, mais comme ils ont de grosses réserves de matériel ils peuvent adopter cette tactique.

M. le Général BOURGEOIS - A-t-on remédié au manque d'équilibre des Potez ?

M. LE MINISTRE - Oui mon Général. Ce manque d'équilibre provenait des moteurs.

M. le Général BOURGEOIS - Vous avez bien reçu Curtis ?

M. LE MINISTRE - Nous les avons reçus et nos pilotes en sont très satisfaits. Nous avons, en outre, commandé, toujours à Curtis, bombardiers mais Curtis a eu malheureusement un retard de deux mois dans ses fabrications. Si l'embargo est levé vers le 19 Octobre nous ne tarderons pas à les recevoir car ils sont prêts. J'ajoute que nous avons placé dernièrement...

une autre commande de bombardiers et de moteurs livrables au printemps prochain.

Général BOURGEOIS - Et quand allez vous sortir votre avion Sud-Est ?

M. LE PRESIDENT - Bombardier ou chasseur ?

Général BOURGEOIS - C'est un bombardier léger M. le Président, notre plus bel espoir puisque doué d'une grande stabilité il réalise une vitesse horaire de 600 km.

M. LE PRESIDENT - Sort-il en série ?

M. LE MINISTRE - Pas avant le printemps prochain. Nous allons aussi vite que possible.

M. LE PRESIDENT - Vous avez fait ce que vous avez pu, mais nous sommes hélas bien en retard!

M. LAUDIER - Nous sommes en retard de deux ans.. les deux ans de front populaire.

M. LE PRESIDENT - Mon cher ami, je n'ai, vous le savez, jamais soutenu le front populaire.

M. DE LA GRANGE pose différentes questions sur l'armement de nos avions et insiste pour savoir ce qui a été réalisé concernant le canon d'ailes 404

M. LE MINISTRE - explique ce qui a été fait à ce sujet et signale que s'il y a du retard c'est que la douzième direction cherchait un obus qui éclate avant d'arriver au sol. L'état de guerre a permis de passer outre à cette prétention mais il est incontestable que les livraisons ont subi un grand retard.

M. LE PRESIDENT - Vous avouerez que cette opposition est intolérable et que vous avez beaucoup trop attendu pour y mettre fin.

M. DE LA GRANGE - Pour les mitrailleuses ?

M. LE MINISTRE - Pas de difficulté.

M. DE LA GRANGE - Pour les bombes ?

M. LE MINISTRE - Pas de difficulté.

M. DE LA GRANGE - Pour les matières premières ?

M. LE MINISTRE - J'ai besoin d'aciers spéciaux. La question est réglée.

D'alliages légers. Nous avons des stocks montant à tonnes. Nous n'avons donc aucune difficulté pour fabriquer au moins avions modernes..

Si nous dépassons ce chiffre il nous faudra importer davantage de dural d'Amérique.

M. DE LA GRANGE - Et la main d'oeuvre ?

M. LE MINISTRE - La mobilisation est venue bouleverser bien plus que nous le pensions le personnel de nos usines et je dois avouer que le ministère du travail avait fait un recensement très incomplet puisque, dès le 3 Septembre, nos usines avaient perdu 30 à 40 % de leurs effectifs de spécialistes. Pour parer à ce déficit j'ai fait ramasser dans nos bases aériennes tous les spécialistes et les ai dirigés immédiatement sur nos usines ou ils resteront jusqu'au moment où j'aurai obtenu le retour des hommes qui me sont indispensables. En attendant ceux qui sont en appel différé resteront sur place. En résumé nous avons complété dans la proportion de 90 % nos ateliers. Le but à atteindre pour faire face aux nouveaux besoins de la fabrication c'est d'avoir à notre disposition 145.000 hommes.

M. LE PRESIDENT - Parlez nous un peu du personnel navigant ?

M. LE MINISTRE - A ce sujet j'éprouve une certaine angoisse mais je suis en partie rassuré par le nombre des engagements qui, en moyenne, est de par jour. Il convient cependant de ne point oublier qu'il nous faut 11 mois pour préparer un pilote. Pour atteindre la période où ces jeunes gens seront aptes à piloter je ne dispose que des pilotes de la première réserve et du personnel sortant des écoles. J'ai en outre Tchèques, dont officiers qui sont venus s'engager dans l'armée française. A l'heure actuelle ce que je puis dire, en accord complet avec nos grands chefs c'est que nous économisons au maximum le personnel et le matériel.

M. LE PRESIDENT - Qu'avons nous perdu jusqu'ici ?

M. LE MINISTRE - avions de chasse, avions de bombardement.

M. LE PRESIDENT - Et les Allemands ?

M. LE MINISTRE - de chasse, de reconnaissance.

M. le Général BOURGEOIS Les anglais ont plus de casse que nous !

M. DANIEL VINCENT Pose un certain nombre de questions au Ministre sur l'opportunité d'une bataille aérienne, soulève une discussion à laquelle prennent part tour à tour M.M. Laurent Eynac, de la Grange, Lancien, le général Bourgeois. Le Président après avoir fait la synthèse de cette discussion assez vaste, précise quels sont les désirs de la commission et le Ministre les fait siens après avoir souligné que le commandement n'a pas voulu mettre en ligne la totalité de ses moyens et qu'il y a collaboration très étroite entre les Français et les Anglais.

M. BENAZET - Après avoir repris les arguments de M. Daniel Vincent, insiste encore une fois pour que parallèlement à l'effort effectué dans l'armement on pousse le plus activement possible la construction des canons de la D.C.A.

M. LE MINISTRE - Je ne suis responsable que de l'utilisation de la D.C.A. mais je puis vous assurer que la défense de très nombreux points a été renforcée et que j'ai chargé le général Keller d'étudier spécialement la défense de tous les points sensibles du territoire.

M. LAUDIER - Signale que les écoles de mécaniciens et de pilotage sont encore fermées.

M. DE LA GRANGE - Voudrait que l'on renforce considérablement nos centres de fabrication d'aviation dans l'Afrique du Nord.

M. LE MINISTRE - Après avoir fourni les explications sur chacun de ces points particuliers termine son exposé en disant qu'il compte aussi sur la période de mauvais temps qui s'ouvre pour nous permettre de rattraper le temps perdu.

M. LE PRESIDENT - après avoir remercié le Ministre des précisions fournies, l'assure que la sous-commission de Contrôle est décidée à l'appuyer de toute son autorité à condition que, ne tenant compte d'aucun intérêt particulier il permette à l'aviation française d'avoir l'importance et la valeur technique qu'elle ne cesse de réclamer depuis des années.

Il reconduit le Ministre à 16 heures 25 et introduit immédiatement dans la salle de la commission M. Dautry, Ministre des Armements.

M. DAUTRY Ministre de l'Armement est introduit.

M. LE PRESIDENT - Monsieur le Ministre, nous vous avons envoyé un questionnaire. Vous voudrez bien y répondre en donnant à vos explications toute l'ampleur que vous jugerez nécessaire.

M. LE MINISTRE DE L'ARMEMENT - Vous m'avez demandé des chiffres et je vous les apporte. Mais beaucoup plus que ces chiffres je pense que ce que vous désirez de moi c'est l'exposé de la méthode que je compte employer pour organiser et pour accroître dans l'avenir notre production d'armements de toutes sortes.

M. LE PRESIDENT - Avant tout nous nous préoccupons de la production du matériel de D.C.A. et en particulier du canon de 90.

M. LE MINISTRE DE L'ARMEMENT - La cadence de notre production a été établie depuis plusieurs mois.

Le 1er matériel devait sortir en Décembre 1939.

La production mensuelle devait atteindre 4 matériels en Avril 1940, puis atteindre 8 et enfin 16 en Janvier 1941.

† . . . .

M. BÉNAZET, Président de la Commission de l'Air - On nous avait promis mieux.

M. LE MINISTRE DE L'ARMEMENT - Ces chiffres auront pourtant bien du mal à être maintenus par suite de la mobilisation d'un très grand nombre d'ouvriers.

Dans un pays démocratique comme le nôtre où l'égalité est un dogme intangible les ouvriers suivent le sort de leur classe de mobilisation.

Ainsi se sont vidés nos arsenaux et ce ne sont pas les compagnies de renforcement qui ont pu remplacer les spécialistes partis à l'armée.

La mobilisation a diminué beaucoup la production du mois de septembre. En Octobre, nous atteindrons à peine 60 pour cent de la production du temps de paix.

Pour faire cesser cette situation tragique, j'ai demandé et obtenu la démobilisation des ouvriers spécialisés; mais cette démobilisation pour être effective demandera un mois et ce n'est guère qu'à la fin de novembre que la production reprendra normalement.

C'est là un fait, Messieurs, dont personne n'est responsable.

M. LE PRÉSIDENT - Si ! nos institutions.

M. LE MINISTRE DE L'ARMEMENT - La mobilisation est une chose très simple mais il n'en est pas de même de la mobilisation industrielle qui est une opération très délicate, si délicate que je ne suis pas sûr que Dieu le Père l'aurait réussie s'il l'avait tentée.

Rien ne sert de récriminer. Mettons nous en face des réalités et disons nous que nous n'aurons guère remis les usines en état avant le 1er Janvier. Rien à tenter pour faire mieux.

Pour le moment je m'emploie à faire démobiliser les ouvriers, autant que possible par mesures d'ensemble pour ne pas donner cette impression aux soldats qui demeurent aux Armées que chaque jour il part quelqu'un pour l'arrière.

J'ai obtenu l'accord du commandement en chef mais j'ai à lutter contre l'incompréhension de certains chefs militaires.

56  
M. LE PRESIDENT - Qu'on les change !

M. LE MINISTRE DE L'ARMEMENT - A quoi bon si je n'ai pas l'assurance que les successeurs comprendraient mieux.

Que peut-on faire d'autre ? Commander à l'étranger ? Soit ! mais où ?

L'Amérique est encore sous le régime de sa loi de neutralité, la Belgique, peut être attaquée brusquement par l'Allemagne, la Suisse réserve à peu près toute sa production pour sa propre armée.

La situation est infiniment plus complexe qu'en 1914. A ce moment là, on partait de zéro. Aujourd'hui nous avons à faire vivre la loi instituant la mobilisation industrielle, frêle enfant conçu depuis 14 ans et qui a déjà des rides...

M. LE PRESIDENT - Je ne suis même pas sûr qu'il ait été bien fait !

M. LE MINISTRE DE L'ARMEMENT - On me dira peut-être qu'il faudrait pour adapter notre production aux besoins nous lancer dans l'exécution d'un vaste plan de constructions d'usines neuves.

Eh bien ! moi, je repousse cette solution qui ne résoudrait rien que sur le papier.

Je ne veux pas lancer le pays dans des projets coûteux et dans une industrialisation à outrance qui ne manquerait pas de dépouiller encore les campagnes des derniers agriculteurs.

Mon plan est beaucoup plus modeste: Je veux simplement essayer d'utiliser au mieux toutes les forces productives de la France.

Comment ? En premier lieu en faisant tourner les machines 24 heures par jour.

Si, l'an dernier, au lieu de travailler 48 à 50 heures par semaine on avait travaillé 60 heures, on serait aujourd'hui en pleine cadence de fabrication. Rompons avec les errements du passé et faisons travailler les machines outils à plein rendement : 2 équipes faisant 60 heures et même si l'on peut 3 équipes assurant le rendement sans arrêt.

Avec ce procédé on doublera la production instantanément et sans acquisition de matériel nouveau.

Pour le moment, j'ai le désir de faire le moins de choses neuves

possibles. On verra plus tard, si la guerre doit se prolonger, comment il faudra envisager l'avenir. Si la guerre doit finir dans un an, à quoi bon construire 3 poudreries coûtant chacune 800 millions? Je préfère faire travailler au maximum celles qui existent.

Mon but présentement est de donner à l'industrie française le moyen de tourner à plein rendement à partir du 1er Janvier.

M. LE PRESIDENT - La Sous-Commission est unanime à approuver votre manière de procéder qui est tout à fait logique et pratique.

M. LE MINISTRE DE L'ARMEMENT - Le Ministre de l'Armement est à la tête d'une armée de 2 millions de travailleurs.

Pour pouvoir diriger cette armée, il lui faut un état major sur lequel il puisse compter.

La loi a organisé des directions. Il faut adapter les cadres administratifs aux réalités.

J'ai rappelé auprès de moi mon ancien collaborateur SURLEAU pour procéder à cette adaptation et placer chacun au poste où il pourra rendre le plus de services selon ses compétences. Il faudra pour cela trois semaines, mais ce n'est pas du temps perdu car on ne peut pas travailler avec un cerveau dont les lobes ne sont pas en place.

Il ne suffira pas d'ailleurs d'utiliser au mieux les cadres administratifs du ministère de l'armement. Les fonctionnaires pour certaines tâches ont besoin d'être épaulés par des hommes d'action. J'ai jeté un coup d'épervier dans le personnel dirigeant de l'industrie et j'ai ramené quelques hommes de premier plan, connaissant bien certains grands problèmes: les produits chimiques, le cuivre, etc... Ils joueront, en quelque sorte, le rôle d'informateurs et d'animateurs.

Il faudra aussi créer un service de sécurité, car il est nécessaire d'empêcher la contamination des ouvriers par la propagande bolcheviste (ne distribuait-on pas hier encore des tracts infâmes dans les usines Renault ?)

Enfin, je compte faire appel - sans créer un organisme nouveau - aux forces scientifiques du pays.

D'ores et déjà, pour me rendre compte des capacités de production de nos arsenaux, je donne des coups de sonde. Il y a de tout : du meilleur et du pire. Il y a surtout trop de paperasseries et trop d'esprit bureaucratique.

Je voudrais rompre avec certains errements, orienter aussi les producteurs vers l'emploi de certains produits et la substitution des matières plastiques à certains métaux rares. Les Allemands emploient l'ébonite pour les fusées. Pourquoi n'en ferions-nous pas autant ?

Il y a là tout un état d'esprit à créer pour lequel j'ai organisé des conférences et pour lequel aussi j'ai pris des contacts directs avec les chefs des grands établissements.

Il faut aussi se préoccuper du logement des ouvriers. C'est là le côté humain du problème. A Bourges on a envoyé 42.000 ouvriers, alors qu'il n'y avait en tout dans la ville entière que 52.000 lits. A Toulouse, on a logé des ouvriers à 40 kilomètres de la poudrerie et l'on ne s'est même pas préoccupé de leur assurer des trains spéciaux et rapides pour les transporter à leur travail ou les ramener. Il faut que de pareilles erreurs ne se reproduisent plus et je m'emploie de toutes mes forces, pour améliorer les conditions d'existence de ces ouvriers.

J'ai indiqué, tout à l'heure la cadence de production du matériel de D.C.A.

Ce rythme de production ne peut suffire. Pour l'accélérer j'ai signé hier avec le groupe Schneider un accord mettant à la disposition de ce dernier une usine située à Bacalan, près de Bordeaux, à condition que cette usine soit prête à tourner au 1er avril prochain. Le 1er canon sortira au mois d'août. La 1ère batterie, fin Septembre. A partir d'Octobre la production mensuelle atteindra 2, pour arriver à 4 fin Novembre.

J'ai fait de même pour l'atelier de Caen, appartenant à la S.N.C.F. Cet atelier, bien outillé pourra livrer 6 matériels par mois à partir d'Octobre.

Dans un an, nous augmenterons donc la cadence de 26 matériels par mois, ce qui, avec les 16 prévus normalement donnera 42 matériels par mois.

M. LE PRESIDENT - Ne pouvons nous pas acheter des canons de 90 à l'étranger?

M. LE MINISTRE DE L'ARMEMENT - Nous aurions pu facilement nous entendre avec les anglais quand ils ont créé leur centre de fabrication de Nottingham, mais on ne l'a pas fait.

M. LE PRESIDENT - Ne peuvent-ils pas nous en fournir ?

M. LE MINISTRE DE L'ARMEMENT - Je m'efforce de l'obtenir et mes négociations sont facilitées par le fait que les trois hommes qui dirigent l'armement en Angleterre sont comme moi d'anciens directeurs de chemins de fer que je connais depuis longtemps.

M. LE PRESIDENT - Il faut obtenir d'eux qu'ils nous réservent au moins la moitié de leur production.

M. LE MINISTRE DE L'ARMEMENT - Les Anglais, jusqu'ici, ont eu une tendance à réserver leur matériel de D.C.A. pour la protection de leurs grands centres ou de leurs propres entrepôts. Je m'efforce de leur démontrer que lorsque la guerre entrera dans sa phase brutale, une seule chose importera pour les Anglais comme pour nous; c'est de conserver intacts les points vitaux en arrière de nos armées. Qu'importe que quelques maisons brûlent à Londres ou à Paris, ce qui est essentiel c'est que nous puissions conserver les moyens de gagner la guerre.

Les Anglais croient trop que les Nazis vont essayer de bombarder Londres pour démoraliser leur adversaire et obtenir ainsi la paix. Enfantillage que tout cela! Ce sont les chefs de l'armée qui mèneront la guerre et, comme en Pologne, c'est le réseau vital pour l'armée et ce sont les usines de guerre que l'aviation ennemie attaquera. C'est cela qu'il faut défendre avec tous les moyens Franco-Britanniques et je suis persuadé qu'on arrivera à convaincre nos alliés de cette vérité.

M. LE PRESIDENT - M. DALADIER devrait intervenir dans ce sens auprès du Gouvernement Anglais.

M. LE MINISTRE DE L'ARMEMENT - Il le fait.

M. LE PRESIDENT - Il faut essayer par tous les moyens de combler le retard qui existe. Voyez, pour les canons de 90 il y a plus d'un an que je demande instamment à ce que l'on pousse le plus rapidement possible cette fabrication, or, on n'a rien livré et tout cela par esprit de chapelle. Je suis très renseigné sur ce sujet. Je vous en supplie M. le Ministre montrez vous implacable envers ceux qui persistent à ne pas comprendre qu'il y a un effort immense à fournir. Nous n'avons jamais refusé les crédits demandés pour la défense nationale. Nous serions en droit d'espérer que nous avons le matériel nécessaire à nos armées.

M. LE MINISTRE DE L'ARMEMENT - Je sais M. le Président que j'aurais compté sur vous. Au sujet des cartouches le problème est délicat à résoudre et M. le Ministre indique qu'il compte vider la Belgique de ses cadres, faire appel aux spécialistes suisses et qu'il a obtenu que Indo-chinois, ouvriers habiles et minutieux viennent travailler dans nos usines. Il ne faut pas oublier que l'Allemagne, elle, a une outillage démoniaque qui a été encore renforcé par celui que possédait la Tchécoslovaquie, la Pologne et qui sera peut être encore accru demain par celui de la Russie. Pour faire face à cette menace je voudrais d'abord, ainsi que je l'ai indiqué, augmenter le nombre et la valeur des ouvriers qualifiés et réveiller toutes les petites usines dans les petits villages. Il ne s'agit pas de construire de grands arsenaux mais il faut aller jusqu'au plus petit vaisseau capillaire de la France.

M. ABEL GARDEY - Pose une question sur la coordination entre les différents ministères.

M.M. De BLOIS et LAUDIER posent des questions sur les spécialistes et la valeur des ouvriers.

M. LE MINISTRE répond à ces questions et M. le Président lève la séance à 18 heures 15 après avoir redit au Ministre : Nous comptons sur vous pour agir au mieux des intérêts du pays. Soyez énergique de toutes manières et si vous avez besoin de nous venez nous trouver.

*Séance*

SOUS-COMMISSION DE CONTROLE DES DEPENSES ENGAGEES  
POUR LA DEFENSE NATIONALE

Séance du 13 Décembre 1939

Présidence de M. CAILLAUX

Présents : M.M. CAILLAUX, Abel GABDEY, de la Grange, J.L. DUMESNIL, MAHIEU, LAUDIER, LANCIEN, FARJON, LE GORGEU, BENAZET, MARIO ROUSTAN, CHAUMIE, LAURENT-EYNAC, François de WENDEL, le général BOURGEOIS.

La séance est ouverte à 15 heures 30.

M. LE PRESIDENT - Notre ordre du jour comportait en premier lieu l'audition de M. le Ministre de la Guerre, mais cette audition ne pourra avoir lieu aujourd'hui.

Nous aborderons donc tout de suite la seconde partie de notre ordre du jour, à savoir l'examen des rapports de M.M. de La Grange et J.L. Dumesnil qui précèdera l'audition de M. le Ministre de l'Air prévue pour 16 heures 30.

M. DE LA GRANGE - Mes premiers mots seront pour remercier M. le Président d'avoir bien voulu s'entremettre pour l'organisation de la mission de contrôle que nous avons remplie, M. Dumesnil et moi, dans la zone des armées.

Partout nous avons été accueillis très agréablement plutôt comme des camarades que comme des contrôleurs et je suis heureux de proclamer combien nous avons trouvé admirable le moral de notre armée de l'Air.

A cette armée on peut tout demander. Mais nous avons le devoir en échange, d'une part de lui assurer des avions leur permettant de lutter avec les Allemands et, d'autre part, d'améliorer ses conditions d'existence et de cantonnement qui sont actuellement déplorable.

Après trois mois de guerre, l'heure nous paraît venue de dégager les leçons que l'on peut tirer des premiers engagements, leçons qui doivent nous inspirer à la fois pour la formation et l'utilisation du personnel et pour l'orientation des constructions de matériel.

Avant tout, il paraît nécessaire de préciser les conditions dans lesquelles se trouve notre aviation et pour cela de déterminer les forces adverses auxquelles celle-ci est appelée à faire face.

Il résulte des renseignements fournis par le 2ème Bureau, et qui nous ont été communiqués, que l'Aviation allemande dispose en première ligne de 4.935 avions qui se répartissent de la manière suivante :

1755 bombardiers  
 936 avions de bombardement et piqué  
 1224 avions de chasse  
 732 avions de renseignements  
 288 avions destinés aux reconnaissances mar-  
 ritimes

A l'arrière, les Allemands disposent d'une flotte d'une puissance égale, munie du même nombre de pilotes.

J'indique tout de suite à ce propos que la formation d'un aussi grand nombre de pilotes en cinq ans n'a pas été poussée d'une manière aussi complète que celle de nos aviateurs. Aussi notre personnel s'est-il révélé, dès les premiers combats, comme très supérieur au personnel adverse.

M. le PRESIDENT - Hélas! la qualité ne peut suppléer complètement à l'infériorité numérique.

M. DE LA GRANGE - A cette force aérienne dont dispose l'Allemagne, que pouvons nous opposer ?

M. le Ministre nous donnera tout à l'heure les chiffres officiels et, sans doute, nous indiquera quelle est la force de l'aviation Britannique. Je ne crois pas me tromper en affirmant que nous sommes à 1 contre cinq.

En première ligne, sous le commandement du Général Mouchard, nos forces aériennes disposent de :

459 avions modernes de chasse,  
62 avions anciens de chasse,  
93 triplace Potez 63,  
164 avions anciens de bombardement,  
4 avions modernes de bombardement.

M. le Général BOURGEOIS.- Je crois que le Gouvernement nous donnera des chiffres sensiblement plus élevés.

M. DE LA GRANGE.- Les chiffres actuels n'ont, à mes yeux qu'une valeur relative. Ce qui me paraît important c'est le chiffre et la puissance des avions qui pourront être en service au printemps.

Examinons maintenant quels sont les enseignements des trois mois de guerre qui viennent de s'écouler.

Le premier et le plus important, c'est la révélation de la puissance du feu.

En 1914, nous avons perdu 500.000 hommes parce que nous avions méconnu cette puissance dans les combats terrestres. Eh bien! nous faisons en ce moment la même expérience pour les combats aériens, les Allemands et les Anglais, comme nous-mêmes.

Cette puissance du feu entraîne les conséquences suivantes:

Désormais, avec la défense anti-aérienne il est devenu impossible de procéder à des opérations à basse altitude.

Nos aviateurs qui ont passé sur les lignes de défense anti-aérienne, qui sont très denses et très fournies depuis la fin des opérations Polonaises, prétendent qu'ils ont l'impression de voler dans un feu d'artifice.

Aussi toutes les reconnaissances se font-elles au dessus de ce feu d'artifice, c'est-à-dire au dessus de 4.500 à 5.000 mètres. On a limité ainsi les pertes qui, du reste, n'ont pas dépassé 10 % du fait de la défense anti-aérienne, pourcentage déjà observé en Espagne.

Par ailleurs, il est démontré qu'aucun appareil multiplace ne peut résister au feu des monoplaces. C'est le bouleversement de certaines théories qui avaient eu leurs fervents défenseurs et qui heureusement le haut comité militaire n'avait jamais admises.

Il est juste de rendre hommage à ce dernier qui avait vu juste lorsqu'il a fait passer la construction des avions de chasse avant celle des avions de bombardement.

M. LE PRESIDENT. - Tout ceci démontre l'importance de la D.C.A. Combien avons nous de batteries ?

M. DE LA GRANGE. - C'est une question très grave mais qui ne concerne pas le budget de l'Air.

Une autre conséquence de la puissance du fer, c'est que notre aviation d'observation se trouve dans l'impossibilité de remplir son rôle.

Les vieux "Murreaux" dont elle est dotée ne peuvent plus franchir les lignes de telle sorte que le commandement ne peut plus compter sur les éléments d'information que l'on attendait d'eux. Qui les remplacera, notamment pour le réglage de l'artillerie ?

Notre aviation d'observation est en ce moment au sol, hors d'état de voler utilement. Cela signifie que 800 pilotes et 1.500 observateurs sont complètement inactifs. Il conviendrait de les envoyer tout de suite à l'arrière et de profiter de cette inaction forcée pour les préparer au pilotage d'avions modernes.

L'aviation d'observation ne pourra travailler désormais que sur des avions rapides. On la dote du Potez 63, Fort bien! à condition que ce Potez reçoive un armement offensif et que les pilotes qui le monteront aient la même formation que les pilotes des avions de chasse.

On ne pourra, en effet, remplir des missions d'information qu'étant toujours prêt à se battre. C'est un fait qu'un appareil qui ne cherche qu'à se défendre sera toujours abattu. Pour se sauver, un aviateur pris en chasse n'a que deux moyens : la manoeuvre ou l'attaque.

En vue de l'attaque, il convient donc de doter les Potez 63 du même armement que les Messerschmits et de dresser les pilotes d'observation aux rudes difficultés du combat et de la manoeuvre à 8 ou 9.000 mètres d'altitude. Nous disposons de trois mois pour entraîner 800 équipages. Il faudrait donc ne pas perdre une minute. Or, dans le groupe que nous avons visité 3 équipages seulement sur 15 avaient été envoyés à Toulouse et, 10 jours après leur arrivée, ils n'avaient pas encore volé.

C'est là, à mon avis, une question très grave. Nous devons veiller à ce que cette instruction des équipages d'observation se fasse et à ce qu'elle se fasse effectivement et non pas seulement d'une manière théorique et sur le papier.

Tout ce que je viens de dire pour l'aviation d'observation s'applique à l'aviation de reconnaissance.

L'observation à vue au cours de reconnaissances qui s'effectuent à très haute altitude est devenue impossible. L'observation ne peut plus se faire qu'au moyen de la photographie.

Notre matériel de photographie est insuffisant en qualité et en quantité. Nos appareils ont des foyers de 0,30 et de 0,50. Il n'y en a jamais plus d'un par avion et tous les avions n'en sont pas dotés, tandis que les allemands en ont parfois deux ou trois sur le même avion.

Comme rien n'a été prévu pour protéger les appareils photographiques, ceux-ci s'enrayent fréquemment par suite du froid. N'oublions pas que les photographies se sont parfois à

8.000 mètres d'altitude par un froid de -40°. Les Allemands emploient des gaines chauffantes. Pourquoi nos services techniques n'en ont ils pas doté nos appareils? Il y a là une grave responsabilité de ces services.

M. le Général BOURGEOIS.- Nous ne disposons pas, malheureusement, d'une maison comme Zeiss.

M. MAHIEU.- Notre industrie est parfaitement capable de produire les appareils photographiques nécessaires à notre aviation, et de doter ces appareils de gaines chauffantes. Mais il fallait faire des commandes en conséquence.

M. DE LA GRANGE.- Dans le même ordre d'idée, il faut faire étudier, en vue d'une réalisation rapide et pratique, la photographie infra-rouge qui pourrait dit-on permettre l'exécution de photographies à travers les brouillards et même la nuit, ainsi que la télévision.

Enfin, l'industrie suisse est prête à nous fournir des appareils à courts foyers. Il faut en profiter.

De même que les appareils photographiques, les mitrailleuses sont enrayées par le froid. Pour éviter ces enrayages, nos aviateurs sont obligés de tirer quelques coups de temps en temps. Cela réduit leur approvisionnement de cartouches déjà insuffisant.

M. LAURENT EYNAC.- Chaque mitrailleuse ne possédait que 300 coups. On a porté cet approvisionnement à 600 mais cela ne suffit pas encore.

M. DE LA GRANGE.- Les allemands ont 1000 coups par mitrailleuse.

M. MAHIEU.- Il faudrait aussi améliorer les mitrailleuses par un dispositif d'alimentation continue.

M. DE LA GRANGE.- Il me semble qu'il serait utile de saisir le Conseil Supérieur de l'Air de toutes ces questions.

Un autre problème très grave, c'est celui de la modernisation de notre armée de l'Air.

Les avions actuellement en service : le Morane et le Potez 63 sont sur le chantier depuis longtemps. Ils ont été mis au point durant plusieurs années.

Que donneront les avions qui vont constituer nos flottes aériennes de demain: les Liore, les Amiot, les Bréguet, les Dewoitine 520 et les Block 175 ? Le doute est d'autant plus permis que les moteurs qui doivent les équiper sont également des moteurs nouveaux.

M. LE PRESIDENT.- Pourquoi ne pas conserver les types de moteurs qui ont fait leurs preuves ?

M. DE LA GRANGE.- Je ne prendrais pas la responsabilité de le demander.

M. LE PRESIDENT.- En 1914 nous avions une flotte qui était une véritable flotte d'échantillons. J'ai l'impression que nous sommes en train de commettre la même faute en matière d'aviation. C'est déplorable.

M. LAURENT EYNAC.- Oui, nous aurons bientôt 5 matériels de chasse, et pour chaque matériel, il y aura encore des types de moteurs différents ~~pour chaque caserne~~.

M. DE LA GRANGE.- La question des moteurs est l'une des plus graves qui se pose actuellement.

Nous avons deux usines de moteurs : Hispano-Suiza dont les produits sont excellents mais qui livre au compte goutte et Gnôme et Rhône qui livre en grande quantité des moteurs de qualité très irrégulière et souvent défectueuse.

Dans ces conditions nous en sommes réduits à acheter en masse aux Etats-Unis les moteurs indispensables à nos constructions neuves. Cela coûtera 2 milliards.

Mais va-t-on indéfiniment continuer dans cette voie ?

Pourquoi ne pas construire une usine pour produire sous licence le moteur étranger existant. Cela coûterait 350 millions, mais cela permettrait, grâce à la concurrence, d'améliorer la production Française.

Le Ministre objecte qu'il est trop tard. Moi je dis que c'est une nécessité.

Une dernière observation relativement au personnel. Il y a deux ans la Commission des Finances a fait le procès de l'organisation de l'Armée de l'Air. M. Abel GARDEY, dans son Rapport Général, a critiqué justement le foisonnement des Etats-Major dans cette armée et a sommé le Gouvernement de déposer un projet pour supprimer ces abus. En fait, rien n'a été réalisé dans cet ordre d'idée. Aussi: compte-t-on dans les divers Etats-Majors aériens de la zone des opérations 500 officiers qui commandent à une armée aérienne de moins de 300 avions modernes.

Jadis, le chef d'escadrille était comme le capitaine d'un bateau en mer, le seul maître après Dieu. Aujourd'hui, il doit en référer à ses chefs et la responsabilité s'éparpille aux divers échelons de la hiérarchie.

En outre, cet excès d'Etats-Majors et de généraux est en train de déconsidérer l'armée de l'Air et des conflits graves se produisent fréquemment entre les chefs de l'armée de Terre qui commandent à des centaines de milliers d'hommes et ceux de l'armée de l'air qui ne commandent qu'à quelques centaines, n'en revendiquent pas moins les mêmes prérogatives.

Ces Etats Majors aériens, complètement séparés des escadrilles, passent leur temps à accumuler des paperasses inutiles. Il est indispensable d'insister auprès du Président du Conseil pour qu'il fasse cesser ce scandale dont souffrent les véritables aviateurs.

M. Jacques Louis DUMESNIL.- Je n'ai rien à ajouter aux observations de M. DE LA GRANGE. Je le remercie de m'avoir associé à sa mission de contrôle et j'appuie entièrement ses conclusions qui sont d'ailleurs conformes à celles de mon rapport.

M. LE PRESIDENT.- Ces observations sont très intéressantes. Mais il s'en dégage hélas une impression navrante.

M. LAURENT EYNAC.- Je rentre moi-même d'une mission aux Armées comme délégué de la commission de l'Air et je rapporte des conclusions qui ne sont pas plus optimistes que celles de M.M. de la Grange et Dumesnil. L'observation est devenue impossible.

La reconnaissance ne peut se faire qu'à de hautes altitudes et nécessite un matériel nouveau.

Le bombardement est impossible faute de matériel.

En matière de chasse, nous avons ces temps-ci l'impression réconfortante de surclasser l'ennemi tant au point de vue du personnel que du matériel. Malheureusement il semble bien que notre supériorité en cette matière risque de disparaître sous peu.

Les Allemands commencent en effet, à utiliser un Messerschmitt nouveau qui fait 550 km à l'heure, tandis que les avions de chasse ne faisaient jusqu'ici que 460 à 480.

J'ai sous les yeux des compte-rendus de patrouilles qui m'ont été communiqués. Ces comptes rendus signalent les caractéristiques de ce nouvel adversaire qui, grâce à sa vitesse, échappe facilement aux poursuites de nos chasseurs. "Il leur suffit, disent les pilotes, d'appuyer sur l'accélérateur".

C'est là un fait très grave.

Nous voilà désormais dans la nécessité de chercher à opposer à cet avion, un appareil plus rapide encore.

M. le Général BOURGEOIS.- Un prototype d'avion devant faire 600 km est à l'étude depuis longtemps. Nous demanderons au Ministre où en est cette étude.

M. J.L. DUMESNIL.- De quelles dates sont les compte-rendus dont vient de parler M. Laurent Eynac ?

M. LAURENT EYNAC.- Ils sont des 21 et 22 Novembre.

M. J.L. DUMESNIL.- Lors de notre mission on nous avait parlé simplement de l'apparition de quelques Messerschmidt nouveau style. Je vois que depuis lors les Allemands en ont utilisé un nombre beaucoup plus élevé.

Ce qui m'inquiète c'est la rapidité de la mise en oeuvre de cet appareil nouveau.

M. DE LA GRANGE.- Ce qui est grave c'est que l'on pouvait penser jusqu'ici que nous allions chaque jour réduire par nos usines ~~à~~ ~~service d'avions nouveaux~~ l'écart existant entre notre flotte aérienne et l'armée de l'air allemande.

L'Allemagne est partie en guerre avec 10.000 avions. Je pensais que c'est avec ces 10.000 avions qu'elle allait se battre et que nous pourrions peu à peu mettre en service des avions égaux ou supérieurs à ceux de l'adversaire.

Or voici que le Messerschmit nouveau surclasse les meilleurs de nos avions de chasse nouveaux.

M. LAUDIER.- C'est, en effet, d'une gravité angoissante. C'est même tellement grave que je me demande comment, en présence de tels faits, nous devons agir pour dégager notre responsabilité.

L'heure n'est plus comme on le fait trop souvent dans la presse ou au Palais Bourbon de tresser des couronnes au Ministre de l'Air. En nous associant, ne serait-ce que par le silence à des manifestations aussi déplacées, nous engagerions notre responsabilité et nous nous exposons à avoir un jour des comptes graves à rendre.

Je demande, pour ma part, que nous saisissons de cette question M. le Président du Conseil lui-même et que nous libérons ainsi notre conscience.

M. LE PRESIDENT.- M. le Président du Conseil a eu connaissance des rapports de M.M. de la GRANGE et DUMESNIL que nous lui avons communiqué.

Par ailleurs je possède dans mes dossiers des documents qui mettent entièrement à couvert la responsabilité de la Sous-Commission notamment les lettres que j'ai adressées à M. Pierre COT et à M. DOUMERGUE.

M. LAURENT EYNAC.- Je redoute pour le bombardement et la grande reconnaissance que nos avions nouveaux soient surclassés par un nouveau matériel allemand. C'est cela qui me préoccupe.

M. Le Général BOURGEOIS.-Le changement du moteur des Messerschmitt ne peut être une surprise pour personne. Un rapport du 2ème bureau l'avait annoncé au mois d'Avril dernier.

M. DE LA GRANGE.- Ce changement doit nous montrer la nécessité sur laquelle j'insistais tout à l'heure de construire en France une nouvelle usine de moteurs.

Nous allons être obligés d'acheter à grands frais 3.500 moteurs aux Etats-Unis et l'on nous dira pour nous consoler que ces moteurs sont excellents.

Moi, j'estime que nous aurions dû les construire. Nous n'aurons pas véritablement d'industrie aéronautique en France tant que nous n'aurons pas cette usine de moteurs. A nous de dire si nous voulons que cette situation lamentable continue.

M. LE PRESIDENT.- Je suis avisé de l'arrivée de M. le Ministre de l'Air. Nous pourrions l'entendre tout de suite (assentiments)

M. le Ministre de l'Air est introduit.

M. le Président introduit M. le Ministre de l'Air à 16 h 30 dans la salle de la Commission.

M. LE PRESIDENT.- M. de la Grange va reprendre son exposé en insistant sur les points principaux et vous aurez à répondre aux questions posées.

M. DE LA GRANGE.- Après avoir résumé l'exposé qu'il a fait devant la Sous-Commission demande à M. le Ministre d'insister sur deux points importants : l'aviation allemande et l'aviation française.

M. LE PRESIDENT.- Je vous demanderai également de préciser le nombre d'avions dont disposent nos alliés.

M. DE LA GRANGE.- Compte tenu de l'expérience de trois mois et demi de guerre, je demanderai en outre au Ministre comment il entend conserver la supériorité du feu, enfin je lui demanderai encore de bien vouloir indiquer ce qu'il pense de la commande faite par l'Etat-Major de l'Armée, à l'instigation de l'artillerie, de 100 autogyres.

M. LE MINISTRE.- D'après les situations de commandement, en date du 1er Décembre, l'effectif des forces aériennes stationnées dans la métropole et relevant de l'autorité du commandant en chef des forces aériennes est le suivant :

<u>CHASSE</u>	534	avions modernes
	115	appareils anciens
	120	triplaces modernes.

<u>BOMBARDEMENT</u>		
	275	appareils anciens
	43	appareils modernes

<u>RECONNAISSANCE &amp; OBSERVATION</u>		
	371	appareils anciens
	120	appareils modernes

-----  
1578 appareils et non 1138

comme indiqué dans le rapport de M. de la Grange.

Si l'on compare, comme le fait le rapporteur la situation des forces en présence, et que l'on admette que la totalité des forces aériennes allemandes puisse nous être opposée, alors que seules le sont à l'heure actuelle, les forces de la deuxième et de la troisième flotte aérienne allemande, il est légitime d'admettre en contre partie que la totalité des forces aériennes alliées leur soit opposée. La comparaison s'établit dès lors comme suit :

France et Angleterre, avions en ligne	2000
Allemagne..... " "	4900

Rapport approximatif 3 à 5 et non de 1 à 5  
comme le laisserait supposer la comparaison établie sur les données du rapport.

En ce qui concerne les forces aériennes, le rapporteur indique que "depuis le début des opérations nos pertes ont été lourdes si l'on considère que les opérations n'ont pas été sérieusement engagées. Je ne puis, à cet égard, que me référer à la réponse du Général Vuillemin, dont j'ai donné connaissance à la commission, à savoir : "en ce qui concerne les pertes celles indiquées dans le rapport totalisent celles des deux mois de Septembre et d'Octobre. Elles sont exactes, mais je précise que, nous avons effectué au cours de ces deux mois 1970 sorties de chasse et 887 sorties d'observations, le pourcentage est donc le suivant : 3,7 % pour la perte en personnel, 2,3 % pour la perte en matériel.

Au cours du mois de Novembre le travail aérien ressort à 1548 sorties de chasse, 379 sorties d'observation et de reconnaissance. Pour ce troisième mois de guerre le pourcentage des pertes se monte donc à : 1,3 % pour le personnel, 0,6 % pour le matériel. Ce ne sont point là des pertes lourdes.

En ce qui concerne l'activité de l'aviation de reconnaissance, à la page 3 de son rapport, le rapporteur indique que

les reconnaissances à basse altitude ou à altitude moyenne ne peuvent plus maintenant être remplies. A cette affirmation je ne puis qu'opposer le relevé des missions de reconnaissance accomplies au cours des mois de Septembre, Octobre et Novembre par notre aviation de reconnaissance.

J'insiste sur ce point particulier c'est que tous les renseignements que possède ~~le~~ <sup>le</sup> Quartier Général sont en contradiction avec ce que l'on a affirmé, à savoir qu'il y a à proximité du front 4 appareils de chasse allemands, pour 1 appareils français. La vérité est que le total des avions de chasse des deux flottes ennemies qui nous sont actuellement opposées, est sensiblement égal à notre propre aviation de chasse pouvant intervenir de Calais à Bale.

Le Rapporteur écrit, au sujet de l'activité de l'aviation d'observation, "le commandement a pris le parti de ne plus rien lui demander, elle reste donc rivée au sol!"

Réponse : 1022 sorties d'observation, ont été effectuées depuis le 1er Septembre à la demande des corps d'armée, au dessus ou à l'intérieur des lignes ennemies. Certes, nous sommes entrés en guerre avec un matériel d'aviation de renseignements dont nous n'ignorions, ni les uns ni les autres, la nécessité de rénovation, mais dont la modernisation se poursuit dans les conditions prévues au fur et à mesure de la sortie des usines des matériels nouveaux.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de l'exposer à la Commission je partage pleinement l'avis de l'honorable Rapporteur sur l'importance à accorder à la puissance du feu. Comme le dit le Général Vuillemin, nous ne sommes pas les seuls à avoir appris à nos dépens que la puissance du feu est redoutable en l'air.

Notre aviation de chasse s'est chargée également d'instruire les allemands en cette matière. A ma connaissance aucun avion allemand n'est armé de huit mitrailleuses, d'ailleurs le problème de l'armement du Potez a retenu mon attention dès les premiers mois de la guerre et j'ai demandé à ce que les Potez 630 et 631 soient armés de 2 canons et 4 mitrailleuses, que l'armement des Potez 637 et 6311 soient de 5 mitrailleuses, que l'armement arrière de tous les Potez quel que soit le type soit de 4 mitrailleuses, dont <sup>la</sup> une dans l'axe, deux dans les fuseaux moteurs. La mise au point des possibilités techniques d'installation de cet armement arrière n'est pas encore complètement achevée, mais doit recevoir une solution très prochaine.

Le Rapporteur indique encore qu'il convient de donner aux pilotes d'observation et de reconnaissance la même formation qu'aux pilotes de chasse. Il indique à la page 7 de son rapport "cette nécessité semble être ingorée du commandement" et il invoque le témoignage d'un commandant de G.A.O. qui d'après les renseignements reçus estime que les équipages à envoyés à Toulouse ne subissent aucun entraînement à la chasse. Or, dès le 13 Octobre 10 G.A.O. ont été repliés sur le Sud-Est où leur transformation a été amorcée dans deux centres spécialisés, avec la progression d'instruction suivante: entraînement sur Potez bi-moteurs 540, entraînement sur avion moderne Simoun, double commande sur Potez 63, instruction sur Potez 63 comportant : évolutions, exercices de combat avec la chasse. 18 équipages transformés à Toulouse ont rejoint le 9 Décembre. La transformation complète de l'aviation d'observation sera achevée à la fin de Février.

Au sujet des vols à hautes altitudes, l'entraînement

de nos équipages a été poussé de façon intense. Il est à remarquer qu'ils ont en effet parfaitement supporté, au cours des trois premiers mois de guerre, les missions qui leur ont été imparties à des altitudes souvent supérieures à 8.000 mètres.

M. LE PRESIDENT.- Il faut que l'entraînement soit en effet poussé de façon intensive.

M. LE MINISTRE.- Sans vouloir rechercher qui a communiqué les renseignements secrets ....

M. DE LA GRANGE.- Je tiens à faire remarquer à la Commission que les Rapporteurs ont le droit d'avoir connaissance des renseignements secrets.

M. LE PRESIDENT.- Le Rapporteur a en effet toute latitude d'utiliser des renseignements secrets et j'ajouterais que les officiers ont le devoir de renseigner exactement les parlementaires envoyés en mission.

M. LE MINISTRE.- J'estime tout à fait légitime que le Parlement soit renseigné, mais ..

M. LE PRESIDENT.- Il n'y a pas de mais, mon cher Monsieur, Une commission agissant au nom du Parlement a le droit de tout savoir et de tout connaître.

M. LAURENT EYNAC.- Ces pouvoirs ont d'ailleurs été définis exactement par la loi de Juillet 1938.

M. DUMESNIL.- Les parlementaires en mission peuvent même prendre copie des documents secrets.

M. LE MINISTRE.- Oui, mais il importe de faire une discrimination entre les renseignements exacts et ceux qui doivent être considérés comme des propos de popotes.

M. DUMESNIL.- Il n'y a pas eu de propos de popote. Tous les renseignements que nous avons fournis ont été obtenus en causant avec les commandants d'unités, qui devaient nous répondre.

M. DE LA GRANGE.- Remarquez d'ailleurs, M. le Ministre, que le document secret auquel vous faites allusion a été envoyé à toute l'armée de l'air. Quant à trois jours de là j'ai voulu avoir un nouveau renseignement j'ai tenu à ce qu'il passe par le Ministre lui-même.

M. LE PRESIDENT.- Et vous avez bien fait. En tous les cas je retiens une chose c'est que les renseignements donnés à M. le Rapporteur ne doivent faire l'objet d'aucune enquête.

M. LE MINISTRE.- Il en sera ainsi M. le Président, puisque vous le désirez. Je suis d'accord avec vous en ce qui concerne le contrôle sur pièces et sur place. Je tiens simplement à faire remarquer que l'insertion de documents secrets dans des documents parlementaires reste toujours très délicate.

M. LE PRESIDENT.- Reprenez votre exposé M. le Ministre.

M. LE MINISTRE.- Au sujet des observations qui ont été présentées en ce qui concerne le manque d'appareils photographiques, la photographie infra-rouge, l'aménagement et la protection des terrains je ne puis que m'en référer à l'opinion du général Vuillemin. Dans les groupes visités par les Commissaires et malgré les déficits réels qui ont pu être constatés, il existait six appareils photo par groupe de reconnaissance, ce qui est amplement suffisant, car le nombre des reconnaissance photos exécutées le même jour par un groupe n'a jamais dépassé 3. Pour les terrains, j'estime personnellement que la présence des hangars sur les terrains d'observation est un danger. Ils sont toujours visibles et il s'opposent à la dispersion et au desserrement. Quant à leur défense, elle comporte une défense à haute altitude constituée par l'artillerie D.C.A., une défense à moyenne altitude par canons automatiques de petit calibre, en cours de construction fabrication, et une défense à basse altitude pour l'organisation de laquelle un effort considérable a été fait. En particulier les mitrailleuses Lewis sont remplacées par M.A.C. plus modernes.

En résumé je tiens à souligner avec énergie qu'aucun des problèmes évoqués par M. de la Grange n'a échappé à la vigilance du Commandant en chef des armées aériennes. Il a pour chacun d'eux donné des ordres d'exécution nécessaires. A l'heure actuelle, il n'est pas un d'entre <sup>eux</sup> qui n'ait été mis à l'étude ou résolu.

M. LE PRESIDENT.- Parlez nous un peu de la modernisation de la chasse. On nous a signalé que les Messer-Schmit avaient vu leur vitesse accrue et que les nouveaux appareils surclassent nettement en vitesse nos meilleurs avions de chasse.

M. LE MINISTRE.- Il est exact que la maîtrise du ciel suppose la suprématie de la vitesse et le problème qui se pose pour nous comme pour les allemands est de procéder à la modernisation des appareils qui existent actuellement. Pouvons nous le faire? La réponse est pour l'instant négative. Le moteur hispano 1000CV qui pourrait être substitué au moteur hispano 860 CV, qui équipe actuellement nos Moranes, ne commencera à sortir en série que vers le mois de *mai 1940*

Le moteur hispano à 4 soupapes par cylindre ne sortira que dans le *second semestre de 1940*

Le moteur 14 B de 1200 CV, qui pourrait être substitué au moteur 14 N équipant les Blocks 151 et 152 ne sortira qu'au début *de l'été 1940*

Dans ces conditions la modernisation ne peut être actuellement assurée que par la substitution d'un type d'appareil à un autre et non pas une simple substitution des types de moteurs sur une cellule indentique. Il en résulte que la sortie <sup>ti</sup> des Devoine 520 et ultérieurement des Devoitine 550, d'une part et de l'avion V.G. 33 de l'arsenal de l'autre, sont seules susceptibles de concourir à la modernisation. La sortie des Devoitine 520 est prévue à partir *du premier mois*

à une cadence de 20 appareils par mois, s'élevant progressivement pour atteindre 150 en Avril et 200 en Juillet. Ces sorties permettent d'escompter pour le printemps prochain une modernisation partielle de notre chasse, mais non une modernisation totale. La sortie des V.G. de l'arsenal est prévue à raison de 10 par mois à partir d'avril, de 100 en Août et de 150 à partir d'octobre. Au surplus le programme de guerre dont la cadence de régime initial avait primitivement été envisagée comme devant être de 730 appareils par mois et qui est maintenant prévue à plus de 1200 appareils par mois, comporte un certain nombre de paliers que les questions de matières premières de main d'œuvre et d'outillage nous contraignent à respecter. C'est ainsi que le tonnage des matières premières à provenir de l'industrie nationale ne s'élèvera que progressivement. Il permet à l'heure actuelle de construire 350 avions par mois. Il permettra d'en construire 700 dans six mois et en fin 1940 plus de 1000

Il s'ensuit que tout accroissement de sortie du nombre des avions de chasse d'ici l'été prochain comporterait en contre partie une diminution de sortie des avions de bombardement.

M. LE PRESIDENT.- Il est incontestable que vous avez fait beaucoup de choses utiles dans l'aviation, mais n'oubliez pas Monsieur le Ministre, que nous avons le droit et le devoir de formuler toutes les critiques qui nous semblent justes. Parlez nous maintenant du nombre excessif de vos officiers d'Etat-Major.

M. LE MINISTRE.- constate en effet qu'il y a beaucoup trop d'officiers d'Etat Major au front et qu'il va s'employer à en réduire le nombre.

M. LE PRESIDENT.- Vous rendrez service à ce qui restera.

M. MAHIEU.- veut traiter la question des moteurs mais le Président estimant que cette question, très importante, doit être étudiée dans une séance ultérieure, prie M. Mahieu de bien vouloir attendre la prochaine réunion de la sous commission sénatoriale de contrôle pour formuler des observations à ce sujet.

Il en est ainsi décidé et le Président lève la séance à 18 h après avoir demandé au Ministre de répondre par écrit aux observations présentées dans les rapports de M.M. De la Grange et Dumesnil.

SOUS COMMISSION DE CONTROLE DES DEPENSES ENGAGEES  
POUR LA DEFENSE NATIONALE

Séance du 17 Janvier 1940

Présidence de M. Joseph CAILLAUX

Présents : M.M. Joseph CAILLAUX, Abel GARDEY, Albert MAHIEU, Léon PERRIER, le Général BOURGEOIS, LAUDIER, LE GORGEU, LAURENT EYNAC, Daniel VINCENT, DE LA GRANGE, J.L. DUMESNIL, F. de WENDEL, LANCIEN, FARJON, le Comte de BLOIS, Mario ROUSTAN.

La séance est ouverte à quinze heures quinze.

M. LE PRESIDENT - La parole est à M. Albert MAHIEU pour présenter son rapport sur les constructions et le matériel d'aviation.

M. ALBERT MAHIEU- Les visites aux armées faites par nos collègues de LA GRANGE, DUMESNIL et LAURENT EYNAC ont démontré, sans contestation possible la nécessité : 1°- de doter notre aviation de chasse d'un matériel neuf le plus nombreux possible car si le Curtiss et le Morane ont donné jusqu'ici de bons résultats, ils sont surclassés par les nouveaux Messerschmitt. 2°- de mettre notre aviation de bombardement en état de répondre avec un matériel neuf aux attaques des Allemands si elles se produisent. 3°- d'améliorer le matériel mis à la disposition de notre aviation de reconnaissance et d'observation.

Comment arriver à ce résultat ?

J'estime tout d'abord, qu'il est indispensable de transformer les méthodes du Ministère de l'Air.

Il ne s'agit plus, comme en temps de paix, de rechercher l'appareil théoriquement parfait et de créer des prototypes: ce qu'il faut, c'est tout de suite, exécuter le plus rapidement possible

les quelques prototypes dont la production en série a été décidée et, pour cela, acquérir toutes les machines outils spécialisées qui sont nécessaires, car il faut des machines outils spécialisées pour chaque type d'avion.

L'heure n'est plus de "figoler", de discuter sur les méthodes. Il faut produire.

Or, que voyons-nous ?

Pour l'exécution du programme de construction du Dewoitine (programme de            par mois, porté récemment à            ) les usines de Toulouse et de Tarbes manquent encore de machines outils.

Pour le bombardement, on a accepté enfin l'an dernier de mettre en construction l'Amyot 350, présenté depuis 1934 et sur lequel Rossi avait réalisé des performances. Or, la construction de cet Amyot se trouve en ce moment compromise par la défaillance du Centre. On se tourne vers Peugeot, pour remplacer Rosengart, or Peugeot ne sera pas en état de produire des "Amyot" avant plusieurs mois.

Si l'on veut sortir            Amyot par jour, conformément aux programmes, il faut limiter la production aux usines de Bois Colombe, Evreux et Cherbourg en les dotant des machines outils nécessaires.

On se plaint souvent de manquer de main d'oeuvre et surtout de main d'oeuvre spécialisée. Or, les machines outils marchent toutes seules. Il leur suffit d'être réglées au départ par le chef d'atelier. Cette opération faite, n'importe qui, des femmes et des manœuvres, peuvent être utilisés autour de la machine.

On dit que l'on va rappeler du front les spécialistes pour les mettre dans les usines. C'est une illusion.

L'armée a un besoin pressant de mécaniciens et d'ouvriers spécialisés. Elle ne lâchera pas ceux dont elle dispose et elle a raison, car à défaut de réparateurs les tanks, les chenillettes, les canions ou les auto mitrailleuses seraient inutilisables.

Donc, puisque l'on ne peut pas compter sur le retour des spécialistes mobilisés, il faut organiser la production sans eux et pour cela il n'est qu'un moyen : multiplier le nombre des machines outils.

Ces machines, où les trouver ? Le grand fournisseur est l'Amérique, mais pour éviter les décaissements massifs d'or ou de devises, il serait préférable d'en acheter en Angleterre. Or, cela est possible, mais à la condition que ce soit le Ministre de l'Air, lui-même, qui aille les demander à nos alliés. L'envoi d'une mission ne suffit pas pour cela.

J'estime que nos besoins immédiats en machines outils sont les suivants : 80 pour les usines Dewoitine, 100 pour les usines Amyot, 30 pour les ateliers de Cherbourg.

Il n'est pas possible que les Anglais nous refusent cela si nous leur démontrons qu'à défaut de ces machines outils nous resterons rivés à des cadences misérables.

Il nous faut donc des machines outils, mais il faut aussi que nous sachions, pour le moment, concentrer toute notre puissance de production sur les constructions indispensables en laissant de côté provisoirement celles dont le besoin est moins pressant.

X

Le ministre déclare que nous fabriquons 400 avions par mois. Il faut que ces 400 avions soient des avions choisis parmi ceux dont nous avons un besoin immédiat pour les batailles du printemps prochain et dans ce but orienter toute la production, celle des cellules et celle des moteurs.

Les constructions les plus nécessaires portent sur l'Amyot, équipé d'un moteur Gnôme et Rhône ou d'un moteur Roll-Royce et sur le Dewoitine, avec moteurs Hispano-Suiza.

La production des moteurs ne suit pas toujours celle des cellules ce qui provoque des arrêts déplorables dans la chaîne.

A Toulouse, 90 cellules prêtes, attendent les moteurs. Il n'y en a que 30. On vient d'en envoyer 20. Il est indispensable que l'on évite de pareils coups.

Pour cela, il est essentiel que les commandes du Ministère de l'Air aient une priorité dans la distribution des métaux et notamment dans celle d'aluminium et de duralumin (dont la production doit être portée de 50.000 à 100.000 tonnes). Saisi par moi de cette question, M. Dautry, a répondu qu'il suffisait que le Ministère de l'Air fasse connaître chaque mois très exactement ses besoins pour qu'il soit servi.

J'indique à ce propos que le nouveau procédé Perrin pour la production de l'acier est mis en oeuvre dans les usines UGIN.

Si à Toulouse les moteurs ont manqué c'est parce que nous manquons de coussinets qui viennent d'Amérique.

M. DE LA GRANGE - Ils sont arrivés heureusement! mais toute notre production était à la merci d'un bateau coulé.

M. MAHIEU. - Il faudrait que nous produisions toutes les pièces indispensables.

Il ne faut pas se dissimuler que tant que nous ne disposons pas de 100.000 tonnes de duralumin que nous devons arriver à produire dans quelques mois, il faut limiter la production aux avions indispensables, c'est-à-dire, me semble-t-il, aux avions de chasse, de bombardement et de grande reconnaissance. Laissons provisoirement les autres fabrications que j'appellerais volontiers des "fabrications du temps de paix".

Ce qu'il importe c'est d'avoir au début du printemps, une aviation de chasse dotée d'appareils modernes, une aviation de bombardement susceptible de rendre coup pour coup, et une aviation de grande reconnaissance dotée d'appareils lui permettant d'accomplir sa mission.

Pour cela, dressons un ordre de priorité, arrêtons au besoin certaines fabrications et mettons tout en oeuvre, notamment pour l'achat de machines outils, pour intensifier la production des

avions jugés indispensables.

Nos aviateurs ont montré leur maîtrise; nous devons leur donner des appareils dignes d'eux et pour cela, il suffit de se souvenir de l'effort industriel gigantesque accompli en 1917 - 1918.

Les usines doivent travailler au maximum - Aucun instant ne doit être perdu et rien - pas même la recherche d'une amélioration - ne doit arrêter la chaîne.

Cet effort nécessite aussi une simplification des formalités administratives.

Le Ministère de l'Air tend à envoyer un peu partout dans les usines comme inspecteurs de tous jeunes gens, inspirés des méthodes Bedeau. Je crains que cela ne soit une erreur.

J'ai vu un rapport de l'un de ces inspecteurs. Il est plein de critiques et ne contient aucune proposition concrète et positive pour remédier aux déficiences signalées.

Eh bien! il faut se garder de ces perpétuelles critiques qui tendent à démoraliser le personnel de direction et celui d'exécution. Il convient de tenir compte davantage de l'état d'esprit des ouvriers. Ce n'est pas d'esprit critique que nous avons besoin, mais d'esprit réalisateur.

Pour conclure, je me résume en disant qu'il faut faire un choix dans les constructions et se consacrer avec tous les moyens à celles qui apparaissent comme essentielles.

Pour intensifier la production il faut améliorer les méthodes administratives et surtout doter toutes nos fabriques de machines outils qui leur sont nécessaires.

Avec des machines outils on arrivera facilement à la production de Dewoitines par mois au mois de Juillet.

M. DE LA GRANGE - Je fais des réserves car les directeurs des usines Dewoitine déclarent ne pouvoir produire en Juillet que avions et encore en admettant qu'ils ne manquent ni de moteurs ni de trains d'atterrissages comme cela arrive trop souvent.

M. LE PRESIDENT - Comment en sommes nous là encore ? C'est une situation épouvantable.

M. MAHIEU - M. Caquot affirme que la cadence peut être portée à avions par mois à partir de Juillet.

M. DE LA GRANGE - Il est facile d'établir de pareils chiffres sur le papier. Je préfère les prévisions de Dewoitine qui connaît les difficultés et qui sait que sa chaîne est arrêtée par le manque de trains d'atterrissage et de sous longerons.

M. MAHIEU - Les sous longerons sont arrivés d'Amérique.

M. LAUDIER - En écoutant ces critiques déjà entendues au cours de nos précédentes réunions, j'ai eu l'impression lamentable que nous piétinons sur place.

Il faut que nous agissions enfin. Il n'est pas possible que nous demeurions dans cette situation et que nous nous bornions à nous réunir tous les mois pour constater l'insuffisance de notre production et entendre ensuite la lecture des tableaux effarants d'optimisme de M. le Ministre de l'Air.

La situation que vient de signaler M. Mahieu est d'autant plus dramatique que le manque de machines outils qu'il signale pour l'aéronautique commence à se faire sentir dans nos établissements de l'artillerie. C'est ainsi qu'à Levallois, on réclame des machines outils pour la construction de canons anti-chars. Celles que l'on utilisait précédemment, et qui d'ailleurs venaient d'Allemagne sont usées.

Il faut enfin, prendre des résolutions et sommer le Ministre d'acheter des machines outils et de consacrer toute nos forces de production aux avions dont le besoin se fait le plus sentir dans notre armée à la veille des opérations du printemps prochain.

M. MAHIEU - C'est ce que je demande : des machines outils et rien que des avions nécessaires à la bataille.

87  
M. LAURENT EYNAC - Il ne faut pas perdre de vue un seul instant que la situation va se présenter au début du printemps dans des conditions qui risquent d'être tragiques.

En ce qui concerne la chasse, nos Morane, Curtiss et Bloch sont surclassés au point de vue vitesse par le nouveau Messerschmitt qui atteint une vitesse horaire de 570 km.

Nos deux matériels nouveaux Dewoitine qui font le premier 540 Km et le second 550 km restent pour la vitesse au dessous du Messerschmitt. Nous n'en aurons d'ailleurs au printemps qu'un nombre très réduit. C'est donc avec un matériel nettement surclassé pour la vitesse que nos pilotes de chasse devront se mesurer avec les nouveaux Messerschmitt.

Bien plus, la situation reste très préoccupante sur le plan de la quantité.

Si les pertes ne dépassent pas 35 pour cent, nous pourrions alimenter les formations de combat, mais si elles atteignent 50 % nous risquons de ne pas pouvoir boucher tous les vides.

En ce qui concerne le bombardement notre infériorité est beaucoup plus grande. Nous n'avons pas encore "d'Amyot" équipés et armés et nous ne disposons que de Liore Olivier.

Nous n'avons pas d'appareils pour le bombardement léger qui a cependant fait ses preuves en Pologne. Nous avons commandé d'excellents appareils aux Etats-Unis les "Gline Martin". Combien ? Il faudra le demander au Ministre.

On voit que nous ne possédons que bien peu de chose à opposer aux machines Allemandes.

Pour la grande reconnaissance, nous disposons d'un bon appareil le Potez. On pourrait en doter à la fois l'observation et la grande reconnaissance. Le "Gline Martin" acquis en Amérique peut remplir aussi ces missions. Mais quand l'aurons nous ?

Si je suis bien informé la cadence de nos productions dans les mois qui vont suivre sera la suivante :

Janvier                      Février                      Mars                      Avril

Chasse.....  
Reconnaissance.....  
Bombardement.....

M. ALBERT MAHIEU - Là dedans il y a des appareils inutiles dont la fabrication devrait être arrêtée au bénéfice des Dewoitine, des Amyot et des Potez.

M. LAURENT EYNAC - Il est bien difficile de refuser au chef d'Etat Major de l'armée de l'air des avions qu'il juge indispensables comme les avions d'assaut.

M. J.L. DUMESNIL - Nous étions à Toulouse hier avec M. de la Grange pour visiter l'usine Dewoitine.

Dewoitine 520 sont sortis. Il en sortira                      en Janvier,  
en Février,                      en Mars,                      en Avril et Mai.

A ces chiffres il faut ajouter les avions sortant de chez les sous-traitants ce qui amène au chiffre de                      par mois, à partir de Juin et Juillet.

Quand on parle de                      avions de chasse construits en Janvier il s'agit donc surtout, puisque je viens de vous indiquer les chiffres, de Dewoitine, de Bloch 151.

M. LE PRESIDENT - M. le Ministre de l'Air vient d'arriver. Nous pourrions l'entendre tout de suite.

A 16 h 10 M. le Ministre de l'Air est introduit dans la salle de la Commission.

M. le PRESIDENT - Nous vous avons demandé M. le Ministre de nous faire un exposé général sur la situation de l'aviation au 1er Janvier 1940. D'autre part certains de nos collègues ont des questions précises à vous poser. Comment voulez-vous procéder.

M. LE MINISTRE - Si vous le permettez M. le Président, je ferai d'abord mon exposé puis ensuite je me tiendrai à la disposition des membres de la Commission.

M. LE PRESIDENT - Nous vous écoutons.

M. LE MINISTRE - La situation du matériel au 1er Janvier était la suivante :

CHASSE - Moranés en service, moins descendus, reste qui se répartissent en  
lère ligne et volant.....  
Réserve.....  
Ecole.....  
Afrique du Nord et Levant.....  
En réparation.....

- Curtiss en service, moins descendus, reste qui se répartissent en  
lère ligne et volant.....  
Réserve.....  
Ecole.....  
En réparation.....

- Block 151 en service, moins descendus, reste qui se répartissent en  
lère ligne et volant.....  
Réserve.....  
Modification..... (modification anneau de capotage) à Chateaudun.  
Ecole.....  
Réparation .....

- Défense des points sensibles appareils anciens qui se répartissent en  
lère ligne et volant.....  
Réserve.....  
Ecole.....

- Chasse triplace en service, moins descendus, reste  
 qui se répartissent en

lère ligne et volant.....  
 Réserve.....  
 Ecole.....  
 Afrique du Nord.....  
 Réparation.....

BOMBARDEMENT

Lioret en service, moins descendus, reste  
 en attente de réception à Villacoublay et  
 pris en compte, soit au total Lioret

Amiot en service, plus pris en charge, soit

Potez 633 léger (Chine et Balkans)

Bréguet 691 fabriqués

Bombardiers anciens dont en première ligne

RECONNAISSANCE

Potez 637 en service, moins descendus, reste

Block 74 fabriqués

Appareils anciens dont en première ligne

Si nous récapitulons les chiffres donnés, nous obtiendrons

CHASSE appareils, dont modernes  
 avec en lère ligne, dont modernes

BOMBARDEMENT appareils, dont modernes

RENSEIGNEMENT appareils, dont modernes

Au total appareils modernes et au total

Vous voudrez bien remarquer qu'au début de 1939 j'avais indi-  
 qué que nous aurions appareils modernes. Il y en a effectivement  
 de pris en compte

II - Personnel

En temps de paix nous avions

Officiers  
 Sous-Officiers  
 Hommes de troupe

11

Nous avons actuellement

- Officiers
- Sous-Officiers
- Hommes de troupe.

Au cours de la dernière guerre, l'aviation était tributaire pour tous ses services de l'armée de terre. A l'heure présente c'est elle qui pourvoit à tout. Elle possède donc une grande souplesse dans son action et l'intérieur est uniquement destiné à satisfaire aux besoins de l'avant.

Nous avons écoles qui nécessitent officiers instructeurs et élèves et centres de perfectionnement qui doivent instruire élèves par an.

Le besoin en pilotes ne fait que grandir

En 1934, nous instruisions pilotes par an  
 En 1939, " " pilotes par an  
 En 1940, nous instruirons pilotes et nous voulons arriver à instruire pilotes. Nous sommes actuellement à de nos besoins.

M. LE PRESIDENT - Je ne suis pas inquiet pour le personnel. Vous en trouverez autant que vous voudrez.

M. LE MINISTRE - Je voudrais dire un mot sur l'organisation de l'aviation. On a beaucoup critiqué le nombre des Etats-Majors. Je l'ai réduit, mais en tenant compte de l'organisation actuelle qui veut qu'après de chaque Etat-Major de l'armée de terre se trouve un Etat-Major d'aviation et cela jusqu'à l'échelon division. Je ne puis prescrire de nouvelles compressions.

Quant aux possibilités de notre aviation, il convient de remarquer qu'aujourd'hui notre aviation de chasse est entièrement modernisée et que les appareils nouveaux sortent. Certes le nombre des avions aux armées paraît faible, mais nous en avons plus de 50% en réserve de commandement. D'autres ont des missions de défense aérienne du territoire, en particulier dans la région parisienne, mais il est évident que dans le cas d'une grande bataille aérienne

tous rejoindraient leur zone d'action.

M. LE PRESIDENT - qu'avons nous alors par rapport à l'aviation de chasse allemande ?

M. LE MINISTRE - Si nous alignons notre chasse et la comparons à celle que les allemands nous opposent - à nous français, nous aurions le même nombre d'appareils et je tiens à souligner la supériorité incontestable de nos pilotes.

M. LE PRESIDENT - En résumé, vous rachetez l'infériorité de votre matériel par la supériorité de vos pilotes. C'est une théorie.

M. LE MINISTRE - donne alors des précisions sur le nouveau messerschmitt et fait une comparaison entre les appareils français et les appareils allemands.

M. LE PRESIDENT - L'essentiel donc est que nos appareils sortent.

M. LE MINISTRE - Ils sortent M. le Président et je vous supplie de croire que nos appareils ne sont pas frappés de caducité. Enfin il importe de ne pas oublier que la chasse a surtout pour but de combattre les Bombardiers et les avions de Reconnaissance. Dans un avenir prochain quand nous aurons nos Curtiss P/40, nos Dewoitine 520 et 700 et nos avions de l'Arsenal nous aurons l'avantage.

Notre aviation de bombardement est encore faible car nous sommes partis avec du vieux matériel mais dès Novembre nous avons commencé à rénover cette aviation.

M. LE PRESIDENT - Pourvu qu'elle soit rapide.

M. LE MINISTRE - indique l'effort qui a été fait en ce sens, quels sont les groupes qui ont été ramenés à l'arrière pour transformation totale.

Pour les Bombardiers cette modernisation sera achevée en Mars prochain dans la proportion de

Pour les Renseignements elle est terminée.

Pour l'observation, en fin Février chacun de nos groupes aura à sa disposition au moins Potez 63/11.

Mais ajoute le Ministre il convient de ne pas oublier que nous avons aussi à instruire les pilotes de réserve, les avions modernes sont beaucoup plus difficiles à diriger et il faut au moins trois mois d'école pour apprendre à voler sur un appareil moderne.

Le Ministre montre ensuite aux membres de la Sous-Commission un tableau qui résume ce qui a été fait et reste à faire pour obtenir la modernisation complète de notre aviation. Il donne ensuite des précisions en ce qui concerne la différence à établir entre la sortie des avions des usines et leur prise en compte qui est entièrement subordonnée aux conditions atmosphériques.

M. LE PRESIDENT - Quelles sont vos prévisions de production.

M. LE MINISTRE - Voici celles qui me sont données par les Ingénieurs en chef des usines d'aviation.

Prévisions de production

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
CHASSE.....						
RECONNAISSANCE.						
BOMBARDEMENT...						
Total.....						

J'ajouterai, à ces prévisions que notre ravitaillement en matières premières est assez satisfaisant. C'est ainsi que nous avons mis sous les machines 2346 tonnes de Duralumine ce qui correspond à une production en Mai de 600 appareils qu'en Janvier — tonnes pour obtenir une sortie de — appareils en Juin.

94  
M. LE MINISTRE DE L'AIR - Le Ministère de l'Armement a laissé aux fabricants d'alliages légers une certaine autonomie dont ils abusent. Des fabricants de casseroles sont servis alors que nous n'obtenons pas toujours les quantités d'alliages que nous demandons.

M. LE PRÉSIDENT - Ah! un pareil scandale ne peut pas durer. Vous êtes en droit d'exiger les matières premières qui vous sont nécessaires. Imposez donc votre volonté.

M. ALBERT MAHIEU - Il y a au Ministère de l'Armement une commission de répartition qui se réunit tous les mois. Son président M. Juigné m'a affirmé que le Ministère de l'Air n'avait qu'à faire connaître ses besoins et qu'il serait servi par priorité.

Mais tant que nous ne produisons pas encore tout le duralumin que nous arriverons à produire dans quelques mois nous ne pouvons pas faire face à la fois à tous les besoins et c'est pour cela, Monsieur le Ministre, que j'insiste pour que vous établissiez entre vos diverses fabrications un ordre de priorité en faisant passer tout d'abord les avions nécessaires à la bataille.

M. LEON FEBBIER - Je conçois très bien qu'il y ait des difficultés de répartition entre les divers ministères de la Défense Nationale et qu'un ordre de priorité s'impose pour chacun d'eux mais ce que l'on ne peut pas admettre c'est que des fabricants de casseroles soient servis aux dépens de nos fabrications de guerre.

M. LE PRÉSIDENT - Vous pouvez, Monsieur le Ministre, vous appuyer sur l'avis unanime de la Sous-Commission pour réclamer à votre collègue de l'Armement toutes les matières qui vous sont nécessaires.

M. LE MINISTRE - Je vous remercie, Monsieur le Président, je ne manquerai pas de faire état de cet avis et de m'appuyer sur votre haute autorité.

M. J.L.DUMESNIL - Hier, Dewoitine justifiait les retards dans ses fabrications en nous disant que certaines quantités de métaux qui lui avaient été attribuées, étaient allées à d'autres services consommateurs.

M. LE MINISTRE - En temps de paix, un comptoir faisait la répartition. Depuis la guerre, la répartition incombe au Ministère de l'Armement qui a laissé les industriels s'entendre entre eux.

En vue de contrôler la répartition du duralumin et de soutenir les intérêts de mon ministère, j'ai détaché au Ministère de l'Armement un Ingénieur comme "dispatcher". Conformément à mes ordres, celui-ci a demandé une priorité pour Dewoitine et pour tous les accessoiristes. Les fabricants de Duralumin ont protesté et émis la prétention de rester libres de la distribution. J'ai saisi le Ministre de l'Armement de cette question. J'entends pouvoir imposer ma volonté aux fabricants d'alliages légers.

M. LEON PERRIER - La vérité c'est qu'il doit être institué un organisme supérieur chargé d'effectuer la répartition des matières premières entre les divers Ministères.

Vous n'avez pas, Monsieur le Ministre, ni à donner des ordres aux industriels, ni à les supplier. Il faut qu'il soit satisfait à vos besoins par un organisme de répartition au sein duquel vous serez représenté.

M. ABEL GARDEY - Il est vraiment scandaleux qu'un pareil organisme n'existe pas encore.

M. LEON PERRIER - On ne peut pas continuer à s'en rapporter aux industriels pour cela comme semble l'avoir fait jusqu'ici le Ministre de l'Armement.

M. LAURENT EYNAC - La question est très importante car tous ceux qui ont visité les usines savent que lorsqu'on demande à un directeur s'il compte tenir le rythme de fabrication prévu, celui-ci répond toujours : "Si on nous donne notre approvisionnement en duralumin, or nos demandes ne sont généralement servies que jusqu'à concurrence de 50 %".

Il faut que le Gouvernement impose sa volonté.

M. MAHIEU - Je répète qu'il existe une commission de répartition au Ministère de l'Armement. Mais étant donnée la production actuelle du duralumin il faut que le Ministre de l'Air fasse un choix dans ses fabrications.

M. LE MINISTRE - Il faut surtout que le Ministère de l'Air puisse imposer sa volonté à des industriels qui, en ce moment, lui refusent du duralumin pour en livrer à des fabricants sous prétexte que ces derniers sont d'anciens clients.

L'Etat doit passer avant les intérêts privés.

M. LE PRESIDENT - Monsieur le Ministre, demandez donc à M. Dautry de prendre l'affaire en mains et conseillez lui, de ma part, d'oublier les maisons où il était employé avant d'être Ministre.

M. LE MINISTRE DE L'AIR.- J'espère que la difficulté sera levée et que, comme je le demande, j'obtiendrai la priorité pour les accessoiristes et la quantité de duralumin nécessaire pour la fabrication de 781 avions de guerre.

M. LE PRESIDENT - Nous vous demandons de nous rendre compte du résultat que vous aurez obtenu. Si cela est nécessaire, nous convoquerons ici M. Dautry et M. Daladier.

M. LE MINISTRE - On m'a interrogé tout à l'heure sur la question des avions commandés à l'Amérique. Nous avions commandé, on le sait, dès le temps de paix 315 avions. Ils arrivent et sont montés à Casablanca.

Le "Gline Martin" sera un excellent appareil pour le bombardement moyen et la reconnaissance.

En ce qui concerne les moteurs, nous avons dû abandonner la fabrication sous licence des moteurs "Rolls" et "Bristol" que nous avions entreprise en temps de paix. Pourquoi ? Il nous fallait un personnel de techniciens et de maîtrise que nous comptions emprunter à l'industrie anglaise et qui nous aurait fait défaut. D'autre part, de pareilles fabrications ont un démarrage lent et difficile et, au prix de gros efforts, nous n'aurions à peu près rien produit avant le deuxième semestre de 1940.

Dans ces conditions, et tout en conservant nos contrats, nous avons suspendu ces fabrications et nous avons attelé en tandem aux usines françaises de moteurs, les usines où nous devions produire les moteurs sous licence.

En 1939 la production totale des moteurs d'avions s'est élevée en France à 4828 dont 1410 Hispano Suiza et 3418 Gnome et Rhone.

Pour 1940 les prévisions sont les suivantes :

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Hispano.....	200	225	250	295	365	410
Gnome et Rhone	225	250	250	280	325	400
Lorraine (Mars)	175	175	200	225	250	300
Divers	40	45	50	60	70	80
Au total.....						

Notre effort n'a pas été moindre pour les cellules.

Pour la construction du Dewoitine, nous avons tout mis en oeuvre et attelé d'autres usines en tandem notamment Chausson et Sima.

Nous espérons arriver aux sorties suivantes: 25 en janvier, en 45 en Février, 60 en Mars, 80 en Avril, 90 en Mai, 100 en Juin.

Pour l'arsenal nous escomptons les sorties suivantes : 10 en mars, 20 en Avril, 30 en Mai, 50 en Juin.

A partir de Mars nous comptons recevoir une commande importante de Curtiss (matériel nouveau égal au Dewoitine).

Nous avons accompli un effort considérable pour mettre notre industrie aéronautique en état de faire face à nos besoins; pour cela nous avons acquis un outillage important et construit de nombreux ateliers. Le rendement de ces usines est-il parfait ?

Ce qui a fait toujours la force de nos ingénieurs de l'aéronautique c'est leur culture, leur conscience, leur travail, mais ils ont toujours manqué des qualités pratiques qui font les grands industriels. La mobilisation ayant mis sous mes ordres des ingénieurs de l'industrie privée, qui, justement, possèdent ces qualités, j'en ai profité pour infuser un sang nouveau à mon administration.

J'ai envoyé un de ces ingénieurs dans chacune des usines nationalisées et j'ai invité le directeur à les accueillir bien et à leur ouvrir leur comptabilité et tous leurs ateliers.

Ces ingénieurs ont agi conformément à mes instructions et je commence à être saisi de leurs rapports. Partout ils s'efforcent d'utiliser à plein les machines outils existantes, car il me semble que c'est là ce que nous devons faire avant d'en acquérir d'autres.

M. ALBERT MAHIEU - Attention ! La méthode Bedeau dont sont imprégnés ces jeunes ingénieurs n'est pas admise par tous les ouvriers.

J'ajoute que j'ai eu en main l'un de ces rapports et je n'y ai trouvé que des critiques. Méfiez-vous des esprits critiques. Recherchez plutôt des suggestions pratiques.

M. LE MINISTRE - Les ingénieurs que j'ai envoyé ainsi dans les usines sont mes représentants et c'est ainsi qu'ils agissent et non, <sup>en tant que</sup> ~~tant~~ que disciples de Bedeau. Ce n'est pas eux d'ailleurs qui donnent des ordres. Ils ne font que des propositions.

M. LE PRESIDENT - Je suis très partisan de l'infiltration de ces spécialistes dans des cadres restés jusqu'ici trop administratifs, mais je vous prie, Monsieur le Ministre, de tenir compte de l'observation de M. Mahieu. C'est un fait que les ingénieurs formés par la méthode Bedeau sont, d'une façon générale, haïs par les ouvriers.

Vous devez demander à ces ingénieurs un certain doigté et exiger d'eux surtout qu'ils n'agissent pas comme des inspecteurs des finances dont le rôle est uniquement de formuler des critiques.

Vos ingénieurs, eux, doivent, indiquer des remèdes à côté des critiques et tenir compte, dans le choix de ces remèdes, de l'état d'esprit des ouvriers qui devront les appliquer.

M. FARJON - L'application des méthodes Bedeau aux mines d'Anzin a provoqué des difficultés avec le personnel.

M. LE MINISTRE - J'ai des rapports qui sont concluants, chez Bréguet, par une meilleure organisation de la chaîne, on a augmenté considérablement la production.

Ne pouvant me rendre moi-même dans les usines il me faut bien des "missi dominici" et je crois que je ne pouvais pas en trouver de mieux qualifiés que ceux que j'ai envoyés.

M. FRANÇOIS DE WENDEL - On me permettra d'indiquer, avec mon expérience industrielle, que ce sont bien moins les ouvriers que les directeurs et les ingénieurs qui repoussent les méthodes Bedeau.

Ces méthodes, du reste, ne valent que par les hommes qui les appliquent. Il n'est pas mauvais que de temps en temps, un esprit nouveau vienne secouer l'inertie dans laquelle on s'endort presque fatalement dans toutes les industries.

M. LE MINISTRE DE L'AIR - On a parlé tout à l'heure des affectés spéciaux. J'ai fait réviser toutes les affectations ce qui m'a permis de renvoyer à l'armée un certain nombre de garçons de bureau ou de garçons coiffeurs dont l'affectation spéciale avait été prononcée par erreur.

M. DANIEL VINCENT Président de la Commission de l'Armée. - Ces affectations spéciales n'avaient pu être prononcées que sur la déclaration du chef d'usine. A-t-on pris contre ces derniers les sanctions prévues par le décret-loi ?

M. LE MINISTRE DE L'AIR - La meilleure sanction est le renvoi aux Armées.

M. DANIEL VINCENT - Il faut une sanction contre les fausses déclarations.

M. LE MINISTRE DE L'AIR - A la vérité, on a demandé, aux industriels de fournir des états dans de telles conditions de rapidité que des erreurs étaient inévitables. D'où impossibilité de faire jouer les sanctions en pareil cas.

Je désire maintenant m'expliquer sur la question des Bloch de chasse 151 et 152.

Le Bloch de chasse n'avait nullement été conçu, comme on le dit parfois, pour remplacer le Morane. Il est né, en réalité, du même programme d'état-major. Il est simplement sorti plus tard et, d'après ses performances, on attendait de lui une vitesse très supérieure à celle du Morane.

D'après ses performances on attendait de lui, en effet, 529 km à l'heure. Dans le contrat, la clause de rebut prévoit comme limite 500 km à l'heure pour les premiers et 530 pour les suivants. Bien que l'usine soit nationalisée et que les sanctions jouent en fait contre l'Etat, j'ai appliqué les clauses du contrat m'autorisant à suspendre le paiement des appareils ne correspondant pas au type prévu.

Par ailleurs, j'ai décidé de faire cesser les fabrications de Bloch à partir de la fin de Juillet.

Pourquoi pas avant, me dira-t-on ? Parce qu'il fallait bien utiliser les pièces déjà usinées, qui seront d'ailleurs montées sur une cellule nouvelle assurant une vitesse plus grande et une maniabilité meilleure. Par ailleurs, la chaîne du Dewoitine, d'ici le mois de Mars, ne suffirait pas pour alimenter nos escadrilles.

M. J.L. DUMESNIL - Quelle est la vitesse du "Bloch".

M. LE MINISTRE DE L'AIR - Elle varie suivant les appareils entre 470 et 485. Bloch prétend que la différence entre la vitesse réelle et la vitesse du prototype provient de ce que le train d'atterrissage ne se referme pas complètement et de ce qu'il a fallu pour le refroidissement prévoir un capot moteur qui nuit à l'aérodynamisme de la ligne.

En ce qui concerne cette seconde raison Gnome et Rhone, affirme que l'on peut, sans inconvénient réduire le capot ce qui peut permettre d'obtenir la vitesse de 490.

On voit qu'ainsi transformé le Bloch a sensiblement la vitesse du Morane. Il est, par ailleurs, mieux armé avec 2 canons d'ailes et 2 mitrailleuses, ce qui en fait un excellent appareil ~~pour la~~  
~~l'aviation~~.

M. LAURENT EYNAC - A quelle date sortira la nouvelle version du Bloch ? A l'heure actuelle cet appareil est inférieur au Curtiss et a égalité avec le Morane.

La question est importante car jusqu'en avril la majeure partie de nos escadrilles vont être équipées avec le "Bloch".

M. LAURENT EYNAC - A quelle date espérez vous avoir ces Block ? qui, je le rappelle, ont une vitesse de 475 km heure. Ils sont donc inférieurs aux Curtiss et aux Moranes et doivent, si je ne m'abuse, occuper une grande place dans notre aviation de chasse.

M. LE MINISTRE - Non Monsieur le Ministre, il n'y en aura que 7 groupes sur 35, donc le  $\frac{1}{5}$ .

M. LAURENT EYNAC - Ils n'en restent pas moins de la classe des 450 à 475 km heure.

M. LE PRESIDENT - Votre exposé étant terminé, voulez vous, Monsieur le Ministre, répondre maintenant aux questions précises que désirent vous poser certains membres de la Sous-Commission ?

M. MAHIEU - reprend les arguments qu'il a déjà exposés devant la Sous-Commission.

M. le PRESIDENT - M. Mahieu pose donc trois questions précises :

- 1° Nécessité d'avoir des machines outils, 2° Obligation de sérier vos fabrications en mettant de côté ce qui n'est pas indispensable
- 3° Obligation pour vos services de ne pas passer leur temps à tout critiquer.

M. LE MINISTRE - Je suis 100 pour 100 d'accord <sup>avec M. Mahieu</sup> / au sujet de ce que dit M. Mahieu sur la nécessité d'avoir des machines outils.

M. LE PRESIDENT - Alors vous ferez les commandes nécessaires ?

M. LE MINISTRE - Elles sont faites M. le Président. Dès avant la guerre j'ai envoyé aux Etats-Unis une mission et j'ai pris option sur 2 milliards  $1/2$  de machines outils. Depuis la constitution du Ministère de l'Armement je lui ai passé évidemment mes contrats et je soumetts à la Commission la liste des machines qui ont été commandées pour la maison Devoitine.

M. MAHIEU - D'accord.

M. LE MINISTRE - Il ne faudrait d'ailleurs pas que M. Devotine exagère comme il l'a fait par exemple pour les voilures. Sur la deuxième question posée par M. le Président Mahieu, je voudrais qu'il m'apporte quelques précisions complémentaires. En effet, quand j'aurai fait un avion de chasse, un avion de bombardement et un avion de reconnaissance, que me restera-t-il à supprimer?

M. MAHIEU J'estime avec beaucoup de mes collègues de la Commission de l'Air que la fabrication des Blockset des Bréguets doit être abandonnée.

M. LE MINISTRE - J'étudierai cette question, mais je dois signaler que j'ai donné des ordres pour que l'on serve par priorité la maison Devotine. Amiot ne manque point de matières premières.

M. MAHIEU - Il a besoin de machines outils et de main-d'oeuvre.

M. LE MINISTRE - Je lui ai déjà envoyé plus de 100 spécialistes venant du Luxembourg.

M. LE PRÉSIDENT - Vos services n'éprouvent-ils pas le besoin de prescrire encore des transformations à effectuer sur les appareils en cours de fabrication ?

M. LE MINISTRE - Dès le début de la guerre, j'ai envoyé une circulaire interdisant à tous, de la façon la plus formelle, d'ordonner une seule modification sur un appareil en cours de construction. On ne pourra faire de modification que lorsqu'on sera arrivé à un chiffre X de la série, sauf bien entendu celle intéressant la sécurité du personnel.

M. LE PRÉSIDENT - Veillez alors à ce que vos ordres soient exécutés et ils ne le sont pas toujours.

M. LAURENT EYNAC - reprend à son tour l'exposé qu'il a fait devant la Commission et précise les points sur lesquels il désire être informé.

M. LE MINISTRE - En réponse à la première question posée je dirai qu'en Mars 1940, nous aurons 2 groupes de Devotines 520 le reste sera en Moranes et en Curtiss, et je ne crois pas que l'on puisse agir autrement.

M. LE MINISTRE - L'Etat Major, dès le début des hostilités, m'a demandé de pousser la modernisation de la chasse, Je l'ai fait, puis s'est révélé comme le Devoitine/faisant 30 km de plus que les autres appareils. Allions nous arrêter les fabrications en cours ? Cette méthode était impossible à suivre. Alors j'ai commandé hors programme les Devoitines en leur affectant des moteurs hispano munis de compresseurs. J'ai même engagé cette dépense sans avoir de crédits.

M. LE PRESIDENT - On ne vous a jamais refusé aucun crédit.

M. LE MINISTRE - C'est vrai M. le Président, mais j'étais pressé par les événements et je ne pouvais vous soumettre mon nouveau programme . Quant à la deuxième question, je ferai remarquer à M. Laurent Eynac qu'il nous avait très sérieusement engagé, autrefois, à ne pas dépasser un certain pourcentage de chasse. Les événements m'ont obligé à ne pas me conformer à ses anciens conseils. Pour ce qui est de la troisième question qui m'obligerait à préciser ce qu'il adviendrait si nous avions 50 % de pertes, il m'est bien difficile de le faire. Nous fournissons à l'heure actuel un effort maximum , je ne puis dire ce que sera l'été de 1940.

M. LAURENT EYNAC - Je comprends, mais je vous demande de pousser au maximum la construction du Devoitine.

M. LE MINISTRE - Ce sera fait. En ce qui concerne le bombardement, nous avons commandé 1200 avions en Amérique. Nous en avons reçu 400 Nous en attendons encore 800 . Au 1er Avril, vous aurez 8 groupes de Lioret 45 et 3 ou 4 groupes d'Amiot, vous voyez donc qu'au point de vue bombardiers il n'y a rien de tragique.

M. MAHIEU - Avec les ~~anglais~~ anglais !

M. LE PRESIDENT - Naturellement, nous ne sommes pas seuls. ~~est~~ est

M. LE MINISTRE - A l'heure actuelle la collaboration totale avec nos amis anglais. Nous échangeons tous renseignements et je puis affirmer que nous avons aveuglé la brèche qui existait dans notre défense et que nous serons en mesure de faire face dès la fin du mois de Mars à toute éventualité.



M. MARIO ROUSTAN - pose une dernière question au sujet du camouflage

M. LE PRÉSIDENT - Nous vous remercions M. le Ministre des renseignements très précis que vous nous avez donnés au cours de votre exposé.

Vous avez la sympathie de la Commission, nous savons les difficultés de votre tâche et je vous demande avant de lever la séance de retenir toutes les observations qui vous ont été présentées, en particulier celles formulées par M. Mahieu et Laurent Eynac.

La séance est levée à 18 h 45.

SOUS COMMISSION DE CONTROLE DES DEPENSES ENGAGEES  
POUR LA DEFENSE NATIONALE

-----  
Séance du Vendredi 8 Mars 1940  
-----

Présidence de M. Caillaux  
-----

Présents : M.M. Caillaux, Abel Gardey, Farjon, Chaumié, Général Bourgeois, Mahieu, Daniel Vincent, Roustan, Lancien, Bénazet, Laurent Eynac.

La séance est ouverte à 15 h 15.

M. LE PRESIDENT - L'ordre du jour appelle l'audition de M. le Ministre de l'Agriculture.

M. QUEUILLE, Ministre de l'Agriculture est introduit suivi de M. Préaud, Directeur du Génie Rural, Commissaire du Gouvernement.

M. LE PRESIDENT - Monsieur le Ministre. Nous avons demandé de venir devant nous pour nous exposer la politique du Gouvernement en ce qui concerne la main d'oeuvre agricole.

M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE - Je dois indiquer tout d'abord que j'ai lu avec le plus grand intérêt le rapport de M. Mahieu sur la production agricole et que je suis pleinement d'accord avec lui à la fois sur les données du problème et sur les conclusions qu'il en a tirées.

D'une façon général, on peut dire que la production agricole se présente dans des conditions plus favorables qu'au début de la dernière guerre. N'oublions pas, en effet, que dès les premières semaines de la guerre, en 1914, nos régions les plus prospères du Nord et de l'Est ont été envahies. Nous avons perdu de ce fait 20 % de notre récolte de blé, 25 % de celle de sucre, un cheptel considérable 300.000 chevaux, 250.000 bovins, etc...

Ce malheur nous a été épargné cette fois et on peut dire que la guerre n'ayant éclaté qu'en Septembre, que la récolte s'est faite d'une manière à peu près normale. Il n'y a eu de perte que pour la récolte de betteraves à cause de la température très rigoureuse de l'hiver.

Nous avons perdu la récolte de 2.000 hectares de betteraves; mais en Allemagne il y a eu des pertes aussi considérables auxquelles le Maréchal Goering a fait allusion dans un récent discours.

En ce qui concerne la main d'oeuvre agricole, la situation est moins favorable qu'en 1914, car il manque environ un million d'agriculteurs qui, aujourd'hui, auraient plus de cinquante ans et qui ont été tués au cours de la dernière guerre. C'est pour quoi, dès le début, le problème de la main-d'oeuvre s'est posé avec une certaine acuité.

Pour les stocks, la situation est relativement favorable. Nous avons un stock de blé de 18 millions de quintaux auquel vient s'ajouter l'excédent de la dernière récolte qui a dépassé sensiblement les 71 millions de quintaux auxquels elle avait été primitivement évaluée.

La récolte de betteraves nous donnera 1 million cinquante mille tonnes de sucre, soit un stock supérieur aux besoins de la consommation (970.000 tonnes) et cela sans compter l'appoint des sucres coloniaux. Dès les premiers mois de la guerre, nous avons obtenu qu'il soit accordé des permissions agricoles aux agriculteurs mobilisés dans les formations de l'intérieur. Mais je dois reconnaître que cette mesure n'a pas donné tous les résultats que nous en attendions.

Les instructions envoyées aux chefs de corps prescrivaient l'octroi des permissions "si les nécessités militaires le permettaient". Trop souvent une interprétation trop stricte de cette restriction a fait ajourner l'octroi des permissions agricoles.

Par ailleurs, comme seuls pouvaient bénéficier de ces permissions les militaires qualifiés d'agriculteurs sur leur livret, il est arrivé souvent qu'elles sont allées à des réservistes, qui, depuis leur première incorporation avaient abandonné la profession agricole.

Une nouvelle réglementation des permissions agricoles est devenue d'autant plus nécessaire que des circonstances atmosphériques particulièrement défavorables ont réduit les emblavures d'automne et d'hiver (jusqu'à 10% dans les régions de grosse production comme celle du Nord où l'arrachage des betteraves n'a pu se faire avant les gelées). Il est indispensable de recourir à des blés de printemps pour parer au déficit.

Où trouver de la main d'oeuvre pour semer les blés de printemps ?

Des pourparlers sont en cours pour obtenir des travailleurs en Yougoslavie, au Portugal, en Italie et en Espagne. Nous obtiendrons peut être quelques milliers de travailleurs, mais cela ne sera qu'un appoint très faible. On ne peut pas compter, non plus, d'une manière sérieuse sur la main d'oeuvre coloniale.

Dès lors, il ne nous restait comme réservoir que l'Armée,

J'ai obtenu la mobilisation à la terre des agriculteurs des classes 1912, 1913, 1914 et 1915. Les propriétaires, fermiers ou métayers seront renvoyés chez eux. Les ouvriers agricoles seront répartis par les soins des comités départementaux, autant que possible dans les exploitations où ils étaient précédemment employés ou dans les exploitations où il n'y a plus d'hommes.

Malheureusement ces classes, qui ont particulièrement souffert pendant la dernière guerre, sont très peu nombreuses : 30.000 agriculteurs pour les classes 1912 et 1913, 60.000 pour les deux autres. Cela représente donc en tout 90.000 à 100.000 hommes au plus.

108

Comme, par ailleurs, on vient de rappeler de nombreux agriculteurs porteurs de fascicules bleus ou récupérés, on peut considérer que le retour à la terre des hommes des quatre plus vieilles classes ne constituera pas un accroissement de main-d'oeuvre mais à peine le maintien de la situation existant avant le rappel des porteurs de fascicules bleus.

J'ai demandé un effort supplémentaire et je dois rendre hommage à l'esprit de compréhension que j'ai trouvé à l'Etat-Major et notamment auprès du Général Colson.

Il a été entendu qu'une permission agricole de 30 jours serait accordée à tous les agriculteurs appartenant aux formations du territoire même si ces formations sont dans la zone des armées.

Ces permissions doivent être accordées sur la seule déclaration des hommes qu'ils sont agriculteurs, déclaration qui pourra être ultérieurement contrôlée.

Déjà, de nombreux permissionnaires sont partis et ont fait du très bon travail.

Nous sommes allés plus loin encore et nous avons organisé, d'accord avec le commandement, l'exploitation des terres abandonnées dans la zone des armées.

Dans toute la zone A, c'est-à-dire dans la zone dont la population a été évacuée par ordre, c'est l'armée elle-même qui s'est chargée de faire les travaux agricoles. Un crédit a été ouvert pour qu'elle puisse se procurer les semences et le matériel. Déjà, de nombreux travaux ont été exécutés.

En arrière de la zone A, l'exploitation par les propriétaires ou fermiers continue; l'aide demandée à l'Armée consiste simplement dans un coup de main au moment des gros travaux ou dans le prêt de chevaux ou de camions militaires.

Des mesures ont été prises par l'Etat-Major pour assurer un peu partout une aide efficace de l'Armée. Dans certaines régions des unités ont été déplacées pour les rapprocher des champs à travailler.

Les Anglais, eux-mêmes, dans leur secteur ont accepté de mettre en culture les terres abandonnées et, dans ce but, des chevaux leur seront prêtés par l'armée française.

Ainsi vont être cultivées les terres de la zone des armées pour lesquelles les travaux sont le plus en retard et qui comptent parmi nos terres les plus fertiles.

Dans la zone de l'intérieur, nous avons obtenu une aide importante de l'armée. Mais la question se pose de savoir si nous aurons les moyens mécaniques nécessaires pour ensemen- cer. Nous avons rendu 480 tracteurs à l'agriculture. Malgré tout le problème de la main d'oeuvre agricole ne sera pas résolu dans l'avenir. Pour le blé nous pourrons faire face à la consommation grâce aux excédents de récolte de l'année dernière. La consommation du pain a certes augmenté, mais nous ferons face à cet accroissement en augmentant le pourcentage d'extraction du blé et en incorporant du seigle.

En résumé il nous faudrait garder sur la terre les permissionnaires actuels et pour cela relever les vieilles classes françaises par des contingents plus importants de nos alliés. Ensuite nous aurons à régler la question des engrais, celle des semences et aussi celle du sulfate de cuivre. J'ai pris à ce sujet toutes les précautions qui s'imposaient.

Pour la viande la situation est inquiétante, parce que je n'ai pu importer les 20.000 tonnes qui étaient prévues par mois. J'en ai reçu que 9.000 et ce retard s'explique par la lenteur dans la marche des convois. Nous essayons d'importer en quantités aussi grandes que possible des moutons congelés de l'Afrique du Nord. Tant qu'aux viandes balkaniques il ne faut point y songer.

M. MARIO ROUSTAN - Je vous signale M. le Ministre qu'il y a des bateaux qui reviennent à vide. Et c'est inadmissible vous en conviendrez.

M. LE MINISTRE - Il convient d'ailleurs de ne pas dramatiser. Nous avons en réserve 40.000 tonnes de viande et l'armée en consomme 1.200 tonnes par jour.

On m'a reproché aussi de ne pas avoir institué plus tôt les jours sans viande. La critique serait fondée si j'avais pu remplacer la viande par un autre aliment. Il a fallu que j'attende la constitution de la pêche maritime et l'exploitation rationnelle du petit cheptel français.

M. LE PRESIDENT - Vous avez néanmoins un peu tardé à prendre cette décision. Mais je conviens que, à l'heure actuelle, vous avez fait tout ce qu'il était possible de faire pour rendre un peu de vie à nos campagnes et nous vous en remercions.

M. MAHIEU.- Ce que je voudrais ajouter M. le Président, c'est que le régime des permissionnaires est la bonne méthode. Si l'on arrive à faire travailler, dans la zone des armées, les champs par les soldats, on aura trouvé la meilleure solution.

M. LE PRESIDENT - Appelle l'attention du Ministre sur l'état d'esprit de l'armée qui est celui des paysans et souligne que si le guerrier est content tout ira bien.

M. LE MINISTRE - Après avoir été autorisé par le Président de la Commission, donne la parole à M. PREAUD, Commissaire du Gouvernement.

M. PREAUD - Directeur du Génie rural, Commissaire du Gouvernement - Une conférence vient d'avoir lieu au grand Quartier Général pour l'organisation de la culture dans la zone des armées.

Cette conférence a abouti à des décisions très importantes qui montrent combien le commandement, qui était représenté par le Général Doumenc, est désireux de collaborer à l'effort entrepris pour accroître les surfaces emblavées.

Tandis que le travail d'unités complètes encadrées est envisagé pour les gros travaux de récolte, des hommes et des chevaux vont être distribués entre les chefs d'exploitation pour faire les labours de printemps et les semailles.

Dans ce but des déplacements d'unités ont été ordonnés pour rapprocher les cantonnements des chantiers de travail.

En outre, il a été admis que les hommes pourraient être envoyés à une demi journée et même à une journée de leur cantonnement alors que jusqu'ici les détachements étaient limités à une distance de trois heures.

Les cultivateurs ainsi envoyés aux travaux des champs font un travail excellent. Ils sont heureux de retrouver leur occupation habituelle et ils comprennent tout l'intérêt qui s'attache à préparer d'abondantes moissons futures.

M. CHAUMIE - Qu'avez vous envisagé, Monsieur le Ministre, pour rendre à nos campagnes les artisans ruraux qui sont indispensables pour réparer les tracteurs ou ferrer les chevaux ?

M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE - Les artisans ruraux des classes les plus anciennes sont à la disposition du Ministre de l'Armement dans les arsenaux ou les poudreries. Celui-ci avait insisté pour conserver ces artisans. Nous avons obtenu que ceux des classes 1912 et 1913 seraient renvoyés à la disposition de l'agriculture. La relève des autres sera organisée ensuite.

M. CHAUMIE - Nos campagnes sont dépourvues de chevaux et, d'une manière générale, notre cheptel se trouve considérablement réduit par suite de la manière déplorable dont les chevaux sont traités à l'armée.

Des missions d'achats ont été envoyées à l'étranger pour acheter des chevaux pour l'armée, ne pourrait-on pas charger ces missions d'acquérir, en même temps, des chevaux pour l'agriculture ?

M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE - Les achats de chevaux ont été facilités par la suppression des droits de douane.

Il est exact que des missions d'achats sont à l'étranger notamment en Irlande. Nous nous efforcerons de les utiliser pour effectuer les achats qui seront demandés par les associations agricoles, chargées de centraliser les demandes des agriculteurs.

M. CHAUMIE - Pourquoi l'Etat n'achèterait-il pas des chevaux pour les revendre aux cultivateurs ?

M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE - Je préfère le système des achats groupés par les associations agricoles.

M. LANCIEN - Dans mon département, il n'y a pas d'associations agricoles et les besoins en chevaux sont considérables. Le conseil Général accepterait, j'en suis sûr, d'acheter des chevaux pour les revendre même à perte. Il faudrait que cette opération fut autorisée.

M. LE PRESIDENT - Les directeurs des services agricoles pourraient utilement servir d'intermédiaires.

M. CHAUMIE - En tous cas, il est indispensable d'accorder un droit de préférence pour les chevaux achetés à l'étranger aux cultivateurs dont les animaux ont été réquisitionnés.

M. MARIO ROUSTAN - Sans me faire des illusions excessives sur l'appui que l'on peut attendre de la main d'oeuvre coloniale, j'estime que l'on pourrait s'organiser mieux pour utiliser celle-ci.

Nous devons recevoir 4.000 Marocains par mois et 3.000 Algériens, mais on déclare généralement que les marocains répugnent un peu à venir en France comme agriculteurs et préféreraient souscrire un engagement militaire qu'un contrat de travail.

S'il en est ainsi, pourquoi ne pas faire engager ces 4.000 marocains ce qui libérerait 4.000 agriculteurs français sur le front ?

Par ailleurs, beaucoup de denrées se perdent faute de main d'oeuvre, notamment les châtaignes, ne pourrait-on pas utiliser des indigènes pour ces travaux de ramassage ?

Enfin, pourquoi a-t-on enlevé à la culture les 25 ou 30.000 espagnols qui ont rendu de si grands services dans les régions viticoles au moment de la vendange ?

M. LANCIEN - Il y a un peu partout en Bretagne des fermes abandonnées. Le Gouvernement envisage-t-il de faire exploiter ces fermes par des équipes de travailleurs, toutes les fois que les maires en feront la demande.

M. LE GENERAL BOURGEOIS - M. Chautemps avait songé à placer dans ces

fermes des familles de cultivateurs Alsaciens évacués. Malheureusement les Alsaciens ont tant souffert des déplacements successifs qui leur ont été imposés qu'ils se refusent à accepter un changement d'installation.

M. ALBERT MAHIEU - Au cours de la dernière guerre, j'ai eu sous mes ordres 100.000 ouvriers indigènes. Seuls les Malgaches peuvent être utilisés à la culture.

M. Roustan a rendu hommage aux miliciens espagnols employés aux travaux de vendange. Je tiens à ajouter que dans les usines d'aviation du midi, où ils fournissent le tiers de la main d'oeuvre, ces miliciens rendent des services considérables et font un travail excellent.

M. LE PRESIDENT - Il m'a été signalé que les Anglais réquisitionnaient sans raison en Seine-Inférieure nos meilleures terres à blé. Quelles mesures le Gouvernement prend-il pour éviter ces abus ?

Je demande, par ailleurs, que les hongreurs et maréchaux experts soient remis à la disposition de l'agriculture auxquels ils sont indispensables.

Il s'agit là d'un très petit nombre de spécialistes. En les retirant des unités combattantes on ne peut compromettre la défense nationale.

M. LANCIEN - Il faut renvoyer aussi les étalonniers.

M. LE PRESIDENT - Oui. Le renvoi des étalonniers, des hongreurs et des maréchaux experts est une question capitale pour l'avenir de notre cheptel.

M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE - La question de la main d'oeuvre coloniale a été soulevée. J'indique à M. Roustan que le Ministère de l'agriculture n'a rien négligé pour obtenir la part qui doit lui revenir dans cette main d'oeuvre en s'efforçant de recevoir surtout des Berbères qui paraissent les plus susceptibles de rendre service à l'agriculture métropolitaine.

Pour les miliciens espagnols, nous avons fait mainte-  
dans leur affectation agricole 8.000 miliciens.

En ce qui concerne les fermes abandonnées, je considère  
leur exploitation sous la forme collective comme assez difficile.  
Nous cherchons des exploitants dans les populations évacuées.

M. le Président a signalé avec raison certains abus com-  
mis par l'armée anglaise au détriment de notre agriculture. Hélas  
nous avons eu à déplorer des abus analogues de la part de notre  
armée de l'Air dans la Beauce ! A l'heure actuelle une liaison est  
établie entre l'armée anglaise et la direction des services agri-  
coles et je crois que les abus commis pourront être réparés en même  
temps que seront rendus impossibles des abus semblables dans l'ave-  
nir.

Pour les hongreurs et les étalonniers, j'étudie s'il ne  
serait pas possible de les placer en affectation spéciale momen-  
tanée. Mais je me heurte à la règle selon laquelle les affectations  
spéciales sont réservées aux militaires de la 2ème réserve.

Cette règle, en l'espèce, est beaucoup trop stricte car  
les étalonniers sont forcément des gens jeunes, en pleine vigueur  
physique.

Je m'efforcerai d'obtenir des mises en affectation spé-  
ciale pour une période déterminée correspondant à celle de travail  
intensif pour les hongreurs et les étalonniers. J'espère aboutir.

M. BENAZET - Adressez-vous au Général Gamelin lui-même. C'est le meil-  
leur procédé. Il a toujours montré une compréhension parfaite des  
grands intérêts de la vie économique, industrielle ou agricole du  
pays.

M. LE PRESIDENT - En tous cas, Monsieur le Ministre, vous pourrez faire  
état dans vos négociations, de l'avis unanime de la sous-commission.  
Il s'agit de sauver le cheptel français.

M. le Ministre de l'Agriculture se retire à 16 h 50.

113

11

Après une suspension de séance de quelques minutes, la séance est reprise à 17 h. et M. DAUTRY est invité par le Président de la Commission à répondre aux questions qui lui ont été posées.

M. LE PRESIDENT - Je vous demande en particulier M. le Ministre de nous donner des précisions sur la construction des canons de 25 et de 90, de nous renseigner sur l'état de votre ravitaillement en matières premières et en particulier de celles nécessaires à l'acier enfin de nous résumer la question de la main d'oeuvre agricole employée dans les usines travaillant pour la défense nationale.

M. LE MINISTRE - Quand j'ai pris mon Ministère la situation en ce qui concerne le canon de 25 n'était pas très brillante et comme l'on craignait une guerre totale en France, j'ai mis à la fabrication de ce canon de D.C.A. toute la main d'oeuvre disponible, à qui j'ai fourni toutes les machines outils que j'ai pu récupérer. La progression que je vais vous indiquer montrera mieux que de longs discours l'effort qui a été réalisé. E

En Août 1939, nous livrions	10	canons par mois
En Septembre	39	"
En Octobre	55	"
En Novembre	53	"
En Décembre	66	"
En Janvier	98	"
En Février	152	"

En Mars j'en livrerai 200 et à partir du mois d'Avril je maintiendrai ma cadence de livraison à 250 par mois.

12

M. LE PRESIDENT - C'est suffisant ?

M. LE MINISTRE - Ce sont les livraisons qui me sont demandées par le Major Général.

M. LE PRESIDENT - Bien. Et les munitions ?

M. LE MINISTRE - Nous fournissons en Août 15000 obus par mois, en Décembre nous en avons fourni 85000 et à partir du mois de Mars j'en fournirai 100.000. C'est une affaire très lancée pour laquelle vous ne devez avoir, Monsieur, aucun souci.

M. LE PRESIDENT - Je retiens votre affirmation. Parlez nous maintenant des canons de 90.

M. LE MINISTRE - La Marine a, vous le savez, 8 batteries. On nous a demandé d'entreprendre la construction de ce canon qui est très délicate. J'ai mis sur cette construction les usines qui étaient susceptibles d'un rendement et à l'heure présente je puis vous affirmer que l'affaire est maintenant lancée. Nous allons arriver très rapidement à la cadence de 16 par mois et à la fin de l'année 1940, nous aurons 30 batteries capables d'envoyer des projectiles à 13500 mètres de hauteur. Si j'affirme Messieurs que les cadences de ces matériels sont lancées, c'est que j'ai groupé entre une seule main toutes les responsabilités. Un seul homme est responsable d'un seul matériel. Je lui fournis ce qu'il me demande et ne tolérerai aucune défaillance.

M. LE PRESIDENT - C'est ce qu'il faut faire et c'est très juste.

M. LAURENT EYNAC - qui vient d'entrer en séance demande des précisions sur le matériel 20 Oerlicon.

M. LE MINISTRE - Je ne fonde pas grand espoir sur les livraisons qui doivent nous être faites par la Suisse, que j'ai du contingerter. J'ai vu le Ministre de Suisse à Paris, qui est venu me signaler les difficultés dans lesquelles se débattait son industrie et je lui ai fait savoir que je ne lui fournirai les matières premières que pour les travaux qu'il a à effectuer pour le compte de la France et pour sa défense nationale. Il a fort bien accepté ce

119

13

point de vue. En ce qui concerne donc le matériel de 20 dit 404 je pense qu'à la fin de l'année j'arriverai à une production de pièces par mois alors que nous en sommes encore au chiffre de .

Je dois avouer que j'ai obtenu beaucoup des Anglais. Je leur ai demandé de venir voir sur place nos besoins. Je leur ai montré ce que nous avions réalisé et leur ai demandé de me livrer d'urgence des machines outils. A l'heure actuelle et alors qu'autrefois c'étaient les avions qui attendaient les canons, il y a des canons qui attendent les avions.

M. LE PRESIDENT - Le ravitaillement en munitions est-il assuré ?

M. LE MINISTRE - Il sera assuré, M. le Président, dans les mêmes conditions que les fabrications des canons.

M. LE PRESIDENT - Parlez nous maintenant de l'acier .

M. LE MINISTRE - La fabrication des aciers français dépendait, avant la guerre des importations du coke allemand. L'idée que je poursuis est donc de demander à nos alliés ou à certains neutres, de nous fournir les 160.000 tonnes de coke qui nous manquent. J'ai obtenu des anglais qu'ils nous livrent tant sur leurs fabrications que sur leurs importations les quantités qui nous sont nécessaires. Mais en attendant que le démarrage de cette industrie soit complètement réalisé, je vais malgré tout être obligé d'acheter un peu en Amérique. Ce que je veux c'est arriver à nous équiper nous-mêmes.

M. LE PRESIDENT - Persuadez vous bien, Mon cher Ministre, qu'il importe de limiter au maximum vos achats à l'étranger, parce que l'état de nos finances ne nous permettra pas de tenir au delà de

M. LE MINISTRE - Je vous remercie de cette précision M. le Président. Mais mes intentions vont au devant de vos désirs, puisqu'à l'heure actuelle je cherche l'ersatz de tout, aussi bien pour les douilles de 75 en cuivre, que pour les étuis à balles. Les besoins d'acier ont été immenses, surtout à cause des fortifications et des défenses anti-chars, mais je pense pouvoir tenir tête à la demande.

118

14

M. LE PRÉSIDENT - Où en sommes nous dans la fabrication des obus de 75

M. LE MINISTRE - Nous sommes dans une situation bien meilleure qu'en Septembre dernier. Nous augmentons tous les jours nos sorties car nous avons enfin tous les outillages qui nous sont nécessaires. Il en est de même pour la fabrication des cartouches. Je répète que si j'ai obtenu ces rendements, c'est que j'ai mis des chefs responsables à la tête de chacune de nos fabrications et que j'ai pu parler aux hommes.

M. LE PRÉSIDENT - Tout évidemment se ramène à des questions d'hommes. mais nous sommes effrayés par le nombre d'usines que vous construisez.

M. LE MINISTRE - M. le Président, la France n'était pas équipée. Il faut l'équiper. J'ai assisté à l'agonie de l'aviation par manque d'aciers spéciaux. J'ai assuré les aciers spéciaux. Si vous me reprochez les constructions nouvelles je vous dirai que les allemands savent parfaitement où sont nos usines, ils n'ignorent point celles qui sont indispensables à la défense nationale et voilà pourquoi je les ai multipliées en les éloignant le plus possible des zones particulièrement vulnérables.

M. LE PRÉSIDENT - Croyez-vous, Monsieur le Ministre, que toutes ces usines d'aciers spéciaux puissent vivre en France après la guerre ?

M. LE MINISTRE - Pourquoi ne vivraient-elles pas ? Nous avons toujours été des aciéristes de qualité. Nous pouvons exporter nos produits. Le tout est de discipliner notre production et de l'orienter vers les types de produits susceptibles d'être exportés.

M. LE PRÉSIDENT - Ne faudra-t-il pas protéger nos industries de l'acier par des droits de douane prohibitifs ?

M. LE MINISTRE - Nous pouvons produire dans de bonnes conditions puisque les aciers spéciaux se font dans le creuset électrique et que nous disposons de toute l'énergie électrique nécessaire.

Nous exportions des poutrelles et des rails. Nous pouvons, si nous le voulons, exporter des aciers spéciaux.

Pour le duralumin nous avons connu quelques difficultés qui ont été surtout des difficultés de répartition.

Comme, avec la Marine, l'Armement ne consomme que 465 tonnes de Duralumin sur une consommation totale de 2.400 tonnes, j'ai abandonné la répartition au plus gros consommateur c'est à dire au Ministère de l'Air.

Celui-ci, la Marine et l'Armement étant servis, dispose d'une quantité de duralumin qui, escomptant 3 tonnes par avion, lui permet une fabrication de 700 avions par mois.

Le Ministre de l'Air a désigné un "dispacher", M. Perrin qui est chargé de la répartition qui est parfois un peu difficile car il faut la faire en tenant compte non seulement du tonnage global, mais aussi des profilés demandés.

Quand l'usine d'Issoire que j'ai créée fonctionnera elle donnera 4.000 tonnes de duralumin, ce qui correspond à peu près à la production de nos autres usines, et donnera une production totale de 8.000 tonnes.

M. LE PRESIDENT - Encore une usine nouvelle! Combien en créez vous donc?

M. LE MINISTRE - Je ne crée que des usines de matières premières pour nous libérer des importations étrangères.

L'Angleterre a connu des difficultés pour le Duralumin et elle m'a demandé l'autorisation de créer une usine sur notre sol. J'ai accepté à la condition qu'elle fournisse les matériaux pour les chaudières et le charbon pour l'alimentation.

M. LE PRESIDENT - Ne créez pas trop d'usines.

M. LE MINISTRE - Je m'efforce le plus possible de limiter les programmes mais l'effort qui m'est demandé est considérable. Tout récemment le Ministre de l'Air me demandait 1845 mètres carrés de hangars et j'ai dû encore réserver 5 usines de charpentes pour les besoins autres que ceux du Ministère de l'Air.

110

16

M. LE PRESIDENT - Ne prenez pas trop de paysans, Monsieur le Ministre.

M. LE MINISTRE - Nul plus que moi n'est préoccupé de laisser le plus possible des paysans à la terre. Je l'ai montré en 1936 et en 1937 non pas seulement par des mots, mais par des actes qui au point de vue de ma carrière administrative ne pouvaient que me nuire. J'ai dû à regret embaucher des paysans comme cheminots, mais j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour empêcher les artisans ruraux d'entrer aux chemins de fer de l'Etat.

En ce qui concerne les agriculteurs utilisés dans les poudreries, j'ai trouvé la plupart mobilisés et faisant partie de ces compagnies de renforcement dont la constitution à la mobilisation a été une erreur. Je les ai renvoyés dès que j'é l'ai pu.

Je n'ai plus d'agriculteurs des vieilles classes et je lâcherai le 15 Mars les derniers artisans ruraux.

Il reste, il est vrai, 11 à 12.000 agriculteurs appartenant à des classes non démobilisables. J'ai fait parmi ceux-ci une enquête personnelle dans deux établissements et j'ai acquis la certitude que, d'une part, la plupart pourront, avec des permissions dont la durée variera entre 8 jours et 3 semaines, faire dans leurs champs les ensemencements de printemps et que, d'autre part, leurs camarades non agriculteurs consentiront pendant l'absence des permissionnaires, à travailler 12 heures par jour et à abandonner le repos du dimanche.

J'ai donné dès lundi des instructions dans ce sens aux directeurs d'établissements qui recevront personnellement les demandes des agriculteurs et proportionneront la durée des permissions accordées à l'importance des exploitations de chacun.

M. LANCIEN - Les étalonniers et les hongreurs seront-ils envoyés en permission ?

131  
17

M. LE MINISTRE - Après le 15 Mars je n'aurai plus ni étalonniers, ni hongraurs.

M. ABEL GARDEY - N'avez vous pas réquisitionné des alsaciens évacués ?

M. LE MINISTRE - Je ne réquisitionne personne. C'est le Ministre du Travail qui a le droit de réquisition pour la main-d'oeuvre.

Moi, je suis obligé de me contenter comme main-d'oeuvre de ce qu'on me donne : miliciens espagnols, réfugiés allemands, évacués...J'ai aussi des quantités de femmes 15.633 dans les poudreries sur 76.000, 33.000 sur 113.000 dans les arsenaux.

M. LE PRESIDENT - Nous vous remercions, Monsieur le Ministre, et nous vous félicitons de comprendre que la France, en dépit de ses besoins industriels actuels doit demeurer un pays agricole.

M. DANIEL VINCENT - Président de la Commission de l'Armée - Nous sommes très heureux des renseignements que M. le Ministre vient de nous donner en ce qui concerne le régime des permissions agricoles qu'il vient d'instituer dans les arsenaux et les poudreries. Nous en sommes d'autant plus heureux que ses collaborateurs ne nous avaient pas laissé espérer un régime aussi libéral. Ne pourrait-il pas inviter ses fonctionnaires à nous donner dorénavant des renseignements plus exacts.

M. LE MINISTRE - Mes collaborateurs vous ont exactement renseigné, Monsieur le Président, mais après une enquête sur place, j'ai vu que je pouvais sans danger prendre d'autres mesures que celles que j'avais envisagées tout d'abord.

M. LE PRESIDENT - Nous vous félicitons de faire ces enquêtes sur place et de prendre ainsi contact avec les ouvriers.

M. LE MINISTRE - Les moments les plus agréables de mon existence sont certainement ceux pendant lesquels je peux garder le contact avec la classe ouvrière.

M. LE PRESIDENT - Pouvez vous me donner un état complet de vos usines nouvelles ?

M. LE MINISTRE - Je vous remets mon état personnel, Monsieur le Président C'est "mon bréviaire" Il contient tous les renseignements pour

199

18

chaque usine. Vous pourrez en prendre connaissance avant de me  
le retourner dans quelques jours.

La séance est levée à 18 h 05.